ALTERNATIVE LIBERTAIRE

asbl 22 mars ★ mensuel

novembre 84
n°67 ★ 60 fb

tribune libre

«Tout projet particulier n'a de sens que comme partie d'un projet général»
J. Monot

pour une éducation libertaire

S'il est un constat d'évidence à faire, c'est que le mouvement anarchiste n'est pas resté muet, ni dans la pratique, ni dans la théorie en ce qui concerne l'éducation. Nous ferons donc un historique de ce qu'ont été les pratiques et les théories libertaires en matière d'éducation pour finir avec les bases de ce que devra être l'éducation libertaire aujourd'hui.

Les «alternatives» à l'école ne datent pas d'hier. Comme nous le disent Fremion et Volny (1): «à chaque époque, dans toutes les civilisations où l'école est soumise à la loi de fer d'un pouvoir autoritaire ou d'une église, des projets et tentatives pour laisser vivre aux enfants leur vie naturelle naissent et durent au milieu de la tempête». C'est surtout dans les années 1880-1920 que le mouvement s'amplifie. Mais là encore, le stalinisme, la guerre mondiale et l'Eglise catholique auront raison de bien des enthousiasmes.

ferrer...

Le premier à être victime de l'Eglise catholique sera Francisco Ferrer, fondateur de l'Escuela Moderna (ancêtre de toutes les écoles modernes, Freinet compris). Assimilé à un terroriste, il sera fusillé en 1909. C'est en 1901, à Barcelone, qu'il fonde la première école moderne dans une Espagne profondément atteinte par l'analphabétisme. Il lui faudra mener une lutte acharnée face à l'Eglise, véritable Etat dans l'Etat, qui n'accepte pas la remise en cause de son hégémonie: tirer le peuple de son ignorance c'est mener une entreprise hautement subversive. Sa première tâche fut de créer des livres scolaires puis de former des éducateurs. Son école, ou plutôt son «foyer d'éducation populaire» est ouverte aux enfants comme aux adultes, de même qu'elle est mixte (n'oublions pas que nous sommes au début du siècle et qu'en Espagne, encore en 1980, la mixité n'existe toujours pas!). Son école se veut insérée dans la lutte des classes où syndicats, groupements d'ouvriers, sociétés de résistance travaillent à obtenir leur émancipation complète. En faveur de «l'éducation intégrale» Ferrer privilégie malgré tout l'éducation intellectuelle. C'est sur le savoir livresque et la connaissance plus cérébrale qu'expérimentale que s'appuie l'école moderne. A la lumière d'autres, dont nous allons parler, sa pédagogie va moins dans le sens d'une éthique libertaire, sa vocation étant plus la création d'une éducation nationale laïque.

robin...

Autre victime de l'Eglise catholique, Paul Robin, fondateur de l'orphelinat de Cempuis en 1880. Farouche partisan de «l'éducation intégrale» et de la mixité, l'éducation dans son école est la même pour garçons et filles. Grande nouveauté pour l'époque: un tiers du temps est consacré à l'éducation physique. Toute activité est proposée aux enfants, jamais imposée. Les apprentissages manuels nombreux se font dans les ateliers que les élèves choisissent selon leur gré. Ils peuvent aller dans les champs, faire toutes les activités créatrices et artistiques, suivre les cours en pleine nature... Freinet empruntera beaucoup à la méthode Robin. A douze ans, l'enfant choisit un métier qu'il va perfectionner. Au plan moral on lui apprend les notions de liberté et de fraternité. En 1883, Robin crée la première colonie de vacances. Tous les problèmes et tensions se règlent par la discussion entre les parties. Il est l'ancêtre de l'éducation sexuelle ce qui lui attirera les foudres des ecclésiastiques et des bourgeois bien pensants. A tel point qu'une campagne de presse se déchaîne contre lui, fondée esentiellement sur le fait que les cours sont mixtes. Ceci dès 1891. Robin continue à enseigner l'histoire des civilisations (et non des grandes batailles), à apprendre l'horreur de la guerre... «Pas de cerveaux sans mains, pas de mains sans cerveaux», adopte-t-il comme principe de base. Notons aussi au passage que les punitions n'existent pas.

Ecologiste avant la lettre, Robin, comme bien d'autres, a vu que la croissance démographique est dangereuse. Il lutte pour la contraception, sommaire en ce temps, pour l'éducation sexuelle des adultes et des femmes en particulier, publie des dizaines de brochures pour expliquer comment ne pas avoir d'enfants quand on en a trop. L'Eglise fait courir les calomnies les plus folles sur Cempuis, décrit par sa presse comme un véritable bordel. Condamné pour ses écrits sur la santé des femmes, il s'exile en Nouvelle-Zélande. Il se suicide en 1912.

faure...

Poursuivant l'expérience de Robin, Sébastien Faure (1842-1945), vieux routier de l'anarchie, fonde en 1904 une ferme, la Ruche. Il loue vingt hectares pour y installer l'école (le miel cultivé sur la propriété servira à alimenter les caisses). Il crée une coopérative qui achète les produits de la ferme et les distribue. Véritable modèle alternatif pour le prolétariat, la Ruche vivra jusqu'à la guerre mondiale où les difficultés financières auront Faure à l'usure.

L'enseignement dispensé est celui «intégral» de Robin. La Ruche fonctionne comme un soviet dont la direction dépend de l'assemblée générale hebdomadaire composée des enseignants, des élèves les plus âgés, de Faure. Il y a une cinquantaine d'enfants à la Ruche dont beaucoup sont des enfants de victimes de la répression politique. On y apprend l'espéranto. Les enfants font ce qu'ils veulent jusqu'à dix ans où ils sont mis en apprentissage (ils papillonnent d'atelier en atelier — imprimerie, menuiserie... — deux, trois mois à chaque fois). Les enfants sont salariés et produisent pour l'école. L'éducation sexuelle et la mixité sont reprises de Robin.

Comme l'expliquent Raynaud et Ambauves (2) «avec l'expérience de P. Robin, la liberté de l'enfant pressentie à des niveaux différents par certains théoriciens anarchistes (Stirner, Proudhon et Bakounine) entre dans le domaine de la réalité. L'échec de l'autoritarisme de la famille et de l'école n'était donc pas inéluctable. Mais l'échec de Cempuis montrait cependant qu'un système social autoritaire ne pouvait tolérer en son sein de tels îlots de liberté». Aussi convenait-il de définir une stratégie de l'éducation libertaire par rapport à la société existante et future. Bakounine pensait qu'un changement de structures économiques permettrait seul et nécessairement une éducation «intégrale». Sébastien Faure, en replaçant l'éducation libertaire dans une dynamique de luttes autogestionnaires démontra au contraire que la liberté de l'enfant devait d'ores et déjà être envisagée. C'est toute l'originalité de son projet éducatif qui, de notre point de vue, représente un aboutissement théorique synthétique de la mentalité anarchiste».

C'est à partir d'exemples d'écoles de type libertaire, parmi beaucoup d'autres en Europe (Espagne, Angleterre, URSS, Portugal, Allemagne, France), et à partir des premiers jalons théoriques posés par Stirner, Proudhon et Bakounine, que se sont élaborées les lignes conductrices de ce qu'on appelle depuis un siècle «l'éducation libertaire» (le mot fut utilisé pour la première fois puis systématisé par Robin en 1895 lors de la création de son journal, Le Libertaire). Aujourd'hui, ces expériences concrètes nous aident à mieux cerner la forme et le contenu que doit se donner une éducation de caractère libertaire. L'Histoire de ces histoires nous fournit des enseignements précieux et précis pour bâtir une éducation «intégrale» (globale) qui prenne en compte les besoins de l'enfant et de l'adulte ainsi que les diverses façons de les extérioriser, respectant les spécificités régionales, culturelles...

les théoriciens anarchistes

Max Stirner (1806-1856) est un des tout premiers à pressentir la finalité de l'éducation telle qu'elle se pratique encore aujourd'hui: intégration à un système social autoritaire: «Nous avons pris dès notre enfance l'habitude de nous résigner à tout ce qui nous était imposé, l'éducation impose à l'enfant un savoir». Ainsi, plutôt que d'imposer un savoir (celui de la classe dominante évidemment), développons ses possibilités créatrices, son rapport à la liberté... Stirner prône ici la liberté de l'enfant comme condition de celle de l'homme. Faut-il croire que cette évidence soit tellement dérangeante pour ne pas être appliquée aujourd'hui encore?

Issu du peuple, Proudhon a envisagé l'éducation dans une perspective de classe, comprenant bien que le peu d'instruction reçu par les enfants du peuple consistait (consiste?) à donner à des enfants inférieurs juste un degré de savoir que réclame une consciencieuse obéissance. Il dénonce l'existence de l'enseignement d'un côté et de l'apprentissage de l'autre comme ne servant qu'à reproduire sous une autre forme la séparation des pouvoirs et la distinction des classes. Il tire donc l'inévitable conclusion: «Le système bourgeois est incapable d'offrir aux masses une instruction sérieuse».

Sa pensée en matière d'éducation basée essentiellement sur la philosophie du travail, Proudhon pense qu'il convient de réhabiliter le travail manuel et avance pour la première fois l'idée que l'instruction doit durer toute la vie. Bref, que l'éducation soit permanente. Comment en arriver à une éducation permanente? «Il s'agira de faire d'un établissement public une institution économique». L'Ecole ne sera plus coupée ni de la vie ni de la production. Unifiant l'intellectuel et le manuel, elle sera productrice de biens économiques et par là même rentable et autonome d'un point de vue financier. La polytechnie permettra d'éviter que ces «ateliers-écoles» soient plus des ateliers que des écoles. La finalité reste la formation d'hommes et de femmes complèt(e)s. Proudhon a bien saisi là l'un des moyens d'émancipation de la classe ouvrière: «Le nombre de spécialistes réduit au minimum, chacun étant à même de comprendre les tenants et les aboutissants de son travail, les travailleurs seraient à même de se passer de tous ces parasites qui tirent un profit social de l'ignorance humaine».

Par là même, Proudhon replace donc le problème de l'éducation et de l'enseignement dans une perspective sociale: il donne les moyens à une éducation libertaire de sortir du marginalisme pour, en entrant dans le champ social et sociétaire, devenir authentiquement populaire.

Bakounine, tout comme Proudhon, et ce sera une constante du mouvement anarchiste en matière d'éducation, constate et dénonce la division des hommes et des femmes en manuels, intellectuels ou savants. Il s'insurge contre la domination de la science issue principalement du dix-huitième siècle (le siècle des lumières) où s'est fondée l'idéologie bourgeoise: détentrice du savoir, la bourgeoisie le concrétise en pouvoir sur la vie de ceux qui «ne savent pas». Et comme le savoir n'est accessible qu'à ceux qui ont le pouvoir...! De même que Proudhon le réclame: pour sortir de ce cercle infernal et donner au peuple les moyens d'accéder au pouvoir, il faut se doter d'une instruction populaire qui sera l'une des bases de la société socialiste et qui n'instituera aucune hiérarchie entre manuels et intellectuels.

Il faut qu'il n'y ait «ni ouvriers, ni savants mais seulement des hommes». Si à cette instruction manuelle et intellectuelle on ajoute, comme Bakounine, l'éducation physique, on obtient là ce qui est encore l'une des constantes du mouvement anarchiste: une éducation «intégrale».

C'est sur ces bases théoriques que se sont fondées des expériences multiples comme La Ruche et Cempuis: l'éducation serait permanente et intégrale, ayant l'enfant pour but et non comme moyen, avec comme règle de base la liberté et le respect de chacun dans sa spécificité et sa faculté d'adaptation et d'évolution. Ouverte sur l'extérieur, car l'école doit être la vie, elle serait égale pour tous et constituerait un des piliers de base pour l'édification d'une société communiste libertaire.

(1) Fremon-Volny, *Les organes de l'histoire.*
(2) Raynaud-Ambauves, *L'éducation libertaire* (Ed. Spartacus).

Alain
Extrait du Q-Lotté
Journal libertaire du Québec
64 rue Moissonneuve, App. 4
Québec GIR 2C3

mineurs britanniques:

solidarité

La grève des mineurs anglais, qui a débuté le 6 mars pour défendre 70.000 emplois menacés par le N.C.B. (National Coal Board), se poursuit. 80% des mineurs sont toujours résolus à résister à la restructuration imposée par le gouvernement.

La grève des débardeurs a commencé par un refus des ouvriers à Hunterston (Ecosse) de décharger du charbon jaune destiné à l'aciérie Ravenscraig. La cargaison a été déchargée par des membres de la I.S.T.G. (Iron and Steel Trades Confederation), le plus important des syndicats de l'acier, hostile à la lutte des mineurs. Leur grève visait à s'opposer au plan gouvernemental de restructuration. Malheureusement, cette grève vient de se terminer avec l'accord de 60% seulement des ouvriers. Leurs chefs ayant négocié une solution préjudiciable à la lutte des mineurs, ceux-ci continuent. Le N.C.B. a essayé d'organiser un mouvement en vue de la reprise du travail, mais sans succès perceptible. Un petit nombre de «jaunes» ont passé les piquets de grève.

La N.U.M. (National Union of Mineworkers) refuse de négocier avant que la N.C.B. annule sa décision de fermer plusieurs mines, soutenue en cela par Thatcher. Il est évident qu'un compromis ne sera pas possible. Les mineurs d'ailleurs ne se font aucune illusion: leur lutte sera longue et difficile. Lors de la récente conférence de la T.U.C., ils n'ont pas appelé à la grève générale. Ils savent en effet qu'ils ne peuvent compter sur le soutien dont ils ont besoin.

On assiste donc à l'une des grèves les plus acharnées de Grande Bretagne, depuis la grève générale de 1926. Deux mineurs ont été tués, six mille arrêtés, plusieurs milliers blessés. Mais même après sept mois de pauvreté, les mineurs conservent leur courage.

Leur lutte continue uniquement grâce à l'assistance qu'ils reçoivent des syndicats et comités de soutien. Le soutien étranger est d'ailleurs une source financière indispensable et constitue un encouragement pour les grévistes et leur famille. L'assistance des anarcho-syndicalistes (sections de l'A.I.T. et de l'O.V.B. en Hollande et de l'I.W.W.) est particulièrement appréciée.

Pour éviter que la faim ne force les mineurs à reprendre le travail, il faut continuer à les soutenir. Comment? En envoyant des dons financiers (mandats internationaux) à la D.A.M. (Direct Action Movement), commission de langue française; en envoyant des lettres de solidarité à la N.U.M, et à son journal «The Miner», St James'House, Vicar Lane. Sheffield, Grande Bretagne et enfin en envoyant des badges, insignes d'organisations, etc qui pourront servir à une loterie destinée à récolter des fonds.

D.A.M.
Commission de Langue Française
147, Marlborough Ave
Hull
Grande Bretagne

l'argentin

Il est venu des Amériques
Pas celles du coca-cola
Pas celles de Sinatra
Celles des uniformes
Et du bruit des bottes
Traînant derrière lui
L'ombre d'Allende
Avec dans la tête plein d'idées

Sergio mon ami
Sergio où es-tu?
Que fais-tu?
Qu'es-tu devenu?
Peut-être es-tu syndicaliste?
Peut-être es-tu clarinettiste?
Ou bien tout simplement anar?

Il est venu des Amériques
Pas celles de James Cagney
Pas celles d'Elvis Presley
Celles des criminels de guerre replets
Il est venu nous dire
Que jamais il ne faut
Courber l'échine
Baisser la tête devant rien ni personne

Sergio mon ami
Sergio où es-tu?
Que fais-tu?
Qu'es-tu devenu?
Peut-être es-tu menuisier?
Peut-être es-tu ferronier?
Ou bien tout simplement zonard?

Il est venu des Amériques
Pas celles de Walt Disney
Pas celles de Mickey
Celles de la CIA et d'ITT
Il est venu nous dire
La fierté, la liberté
Aurait-il dû nous apprendre à tirer?

Sergio mon ami
Sergio où es-tu?
Que fais-tu?
Qu'es-tu devenu?
Peut-être es-tu ébéniste?
Peut-être es-tu violoniste?
Ou bien tout simplement clochard?

Il est venu des Amériques
Pas celles des billets verts
Pas celles des bérets verts
Celles des folles de mai
Vous savez, les mères
Il a voulu rentrer chez lui
Retrouver son Argentine
Sous le changement de régime
Mais ils l'en ont empêché

Sergio mon ami
Sergio où es-tu?
Que fais-tu?
Qu'es-tu devenu?
Peut-être es-tu guitariste?
Peut-être es-tu pianiste?
Ou bien tout simplement...
Mais non pas mort...
Pas pour moi Sergio...
Non pas pour moi... pas pour moi
C'était un Argentin
C'était mon ami

Jacky Stroobants
1050 Bruxelles

abonnez-vous aujourd'hui

ALTERNATIVE LIBERTAIRE
éditions asbl 22 mars
2 rue de l'inquisition 1040 bxl
tél. 02/736.27.76 de 10 à 18h.
tirage: 4.000 exemplaires
Réalisé par le collectif: Claire, Pierre, Catherine, Christiane, Sébastien et Babar
Avec la complicité, pour ce numéro de: Serge, Jean-Marie, Luc, Patrick... et Jean Gol
Uniquement par abonnement pour la Belgique: 600 FB pour l'étranger: 150 FF, 40 FS
Avec le soutien de l'Alliance Libertaire 41, rue de l'Ascension, 1030 Bruxelles

éditorial

ça y est, zorro est arrivé

Jusqu'il y a peu, pour vous, pour moi, le terrorisme c'était un phénomène exotique. En Italie avec les Brigades Rouges, en France avec Action Directe, en Allemagne avec la Fraction Armée Rouge,... les desperados de la Révolution Prolétarienne, c'était pas pour nous. Et voilà qu'au pays de Manneken Pis, dans le petit matin blême, les déflagrations des bombes font rêver au grand soir.

Difficile réaction pour nous, qui vivons au quotidien un combat libertaire pour changer la société. Comment ne pas céder à la tentation romantique du soutien aux conspirateurs qui feraient trembler les colonnes de cet Etat qui nous enserre?

Mais ce premier sentiment passé, il en vient un autre, plus clair, plus raisonné. Et d'abord comment sympathiser avec ces Cellules Combattantes qui se veulent Communistes? Comment ne pas affirmer haut et clair notre opposition fondamentale au projet de société qu'elles défendent? Le communisme, on a vu ce que ça a donné chaque fois qu'il s'est imposé à une société. Comment accepter les valeurs qu'il véhicule: hiérarchie et autoritarisme dans les partis qui s'en réclament, refus du respect pluraliste de la différence, «dictature du prolétariat» ou plutôt dictature sur le prolétariat, négation de la dimension individuelle, étatisation de la vie collective, 1984,... Pour les libertaires qui veulent une société libre et autogestionnaire point n'est besoin de se creuser longtemps la cervelle pour définir ce qui nous sépare. L'histoire elle-même qui nous rappelle ces périodes révolutionnaires où des communistes liquidèrent physiquement ces «anars» trop radicaux. Et puis, pourquoi ne pas proposer à ces Cellules Combattantes d'élargir leur combat à l'ensemble des impérialismes? Pourquoi se limiter à l'impérialisme yankee et oublier l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Est-ce distraction que d'omettre ces fusées SS-21 qui ont loué le vis-à-vis des Pershing et des Cruise?

Au-delà de cet impossible soutien au projet politique que défendent les Cellules Communistes Combattantes, il nous faut réfléchir à leur stratégie. Et d'abord de rappeler, si nécessaire, que pour nous, en aucun cas, la fin ne justifie les moyens. La société pour laquelle nous luttons sera déterminée par le chemin qui nous y mènera. Comment imaginer une société anti-autoritaire portée sur les fonts baptismaux par un parti autoritaire de type léniniste? Comment imaginer une société non-élitiste en ayant dans la tête le principe «des masses et de l'avant-garde»? Comment imaginer une société adulte qui s'autogère en la privant du premier rôle dans le combat pour sa libération?

Il y a quatre ans, une imprimerie marseillaise du type du 22 Mars, «sans parti, sans patron», était dynamitée par un groupe d'extrême-droite qui prenait comme une injure le fait que ce collectif édite pour les milieux d'extrême-gauche. Notre exigence de rigueur intellectuelle nous oblige à remettre sur le tapis notre réflexion de l'époque: **«le terrorisme est un échange de signes de pouvoir entre ceux qui veulent le prendre et ceux qui le possèdent»**. Mais quel espace ce combat entre Robin des Bois et le baron de Sherwood nous laisse-t-il pour exister et pour nous battre?

Je refuse tout autant ceux qui parlent à ma place pour m'opprimer que ceux qui parlent à ma place pour me libérer. Tel Zorro qui se bat pour et au lieu des pauvres, les CCC me privent de la parole et de l'initiative. **«Le pouvoir à prendre ou à garder, en ton nom mais sans toi»**. C'est bien de cela qu'il s'agit. Ce groupe qui s'auto-proclame «avant-garde du prolétariat pour la construction de l'organisation communiste» me laisse-t-il une place dans son combat? Au-delà de notre opposition sur les objectifs, nous pensons que la réponse à cette question est négative. Pour notre part nous y préférons une formule qui, bien que vieille de cent-cinquante ans, est plus que jamais d'actualité: **«l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes»**. Pour une société autogérée, commençons par autogérer notre combat.

Que ceci ne nous pousse pas dans les bras de Gol et de l'Etat. Refusons le piège qui voudrait que ne pas être d'accord avec l'un nous oblige à être d'accord avec l'autre. Ni l'Est ni l'Ouest, ni la Gauche ni la Droite, ni Rouge ni Mort, sortons-nous des choix impossibles entre la Peste et le Choléra. Et rappelons que le terrorisme individuel est de bien peu d'importance face au terrorisme d'Etat et à la violence institutionnelle. Comparez les quelques mètres cubes de béton volatilisés par les bombes des CCC aux guerres mondiales ou coloniales organisées par les Etats, et vous le constaterez... Les premiers terroristes, ce sont eux. Combien de millions d'hommes et de femmes en ont été victimes? Et ceci sans oublier cette violence institutionnelle, permanente, quotidienne et insidieuse qui, hors des conflits militaires, fait aussi ses victimes. Combien de morts tous les ans, assassinés par des conditions de travail qui privilégient la rentabilité contre l'homme. Que dire de ces trente mille personnes (pas tous des combattants) qui vivent à Bruxelles sans gaz et sans électricité malgré les rigueurs de notre climat. N'est-ce pas une violence que de les obliger, du fait de leur manque d'argent, de vivre dans le froid et le noir dès six heures le soir. On pourrait continuer ainsi à l'infini, notamment en parlant de l'arbitraire qui règne dans certains secteurs de cet état démocratique: n'oublions pas les prisons, l'armée, la police,...

Et que face à cette violence d'Etat, on ne nous parle pas d'efficacité ou d'inefficacité. Nous pensons que ce ne sont pas quelques attentats contre des locaux de firmes industrielles, fussent-elles au service de l'armement, qui arrêteront la prochaine «guerre impérialiste». C'est de la mobilisation de chacun de nous que cela dépend. Plutôt que d'applaudir aux exploits de Zorro, nous préférons l'arme de la non-collaboration active. Sans soldats, que les généraux aillent se battre et qu'ils y crèvent... l'humanité y gagnera en bonheur.

Babar

faillites :

Nous sommes en 1971, le 14 septembre exactement, au Tribunal de Commerce de Nivelles. Le président Philippe Léonard, assisté dans ses œuvres par les juges consulaires De Walque et Paquay, acquiesce silencieusement: le réquisitoire du procureur, l'écuyer de la Chevalerie, est «tout simplement magnifique». A 16 heures 30, celui-ci a demandé une suspension d'audience juste pour vérifier un fait, monsieur le Président». Et il a suffi de quelques instants pour que la preuve soit là, signée de sa main. «Suite à une communication téléphonique que je viens d'avoir avec la direction de la Société Générale, il nous a été assuré que le chèque de monsieur Sablon — chèque de quatre millions — n'était pas provisionné». Le représentant du Parquet a relu ses notes avec une feinte compassion: «La banque n'a reçu à cet égard aucune instruction de la direction centrale de Bruxelles»...

On n'en dira pas plus. La faillite est déclarée séance tenante, ce qui rend le jugement «exécutoire sur minute». Le soir-même, le juge-commissaire Jacquemin, accompagné des curateurs Delande et Bourlée, fait main basse — mais «en toute justice» — sur le patrimoine d'Emile Sablon. Un homme apparemment sans foi ni scrupule.

Au fait, qui est Sablon? Un chef d'entreprise honorable et coté: son affaire donne du travail à quatre cents personnes. La trentaine bien faite, plein de la volonté de se battre, le jugement du 14 septembre ne l'a pas fait plier.

Il est victime d'une injustice, de cela non seulement il est sûr, mais il peut le prouver. A son sens, la motivation du tribunal est fondée, c'est évident, sur deux appréciations totalement erronées. Dans la première, il est affirmé que *«depuis mars 71, date de l'assignation en faillite, les défendeurs n'ont effectué aucun versement à l'ONSS, malgré diverses promesses»*. Or une attestation délivrée par la Banque de Paris et des Pays-Bas prouve exactement le contraire: 1,5 million a été versé, le 3 mai 1971, au CCP de l'ONSS. Le tribunal pouvait-il ignorer qu'un tel paiement avait été effectué? Difficile à croire.

Ensuite l'histoire du chèque soi-disant non provisionné. Là encore l'argumentation et les pièces avancées par Sablon brillent comme du vif argent: elles proviennent... de la banque elle-même. Dans une correspondance écrite, celle-ci précise mot pour mot: *«Il n'est pas dans nos habitudes de donner des renseignements par téléphone au sujet de la provision d'un chèque émis par un de nos clients. La réponse ne sera donnée que lors de la présentation du chèque pour encaissement»*. Quel aveu. Si le tribunal avait simplement agi avec sérénité, dans sa manière de procéder, il lui aurait suffi d'attendre — ne fût-ce que quelques heures et l'ouverture des guichets — pour rendre son jugement et s'apercevoir que le compte était couvert. Mais non, *«en rédigeant en connaissance de cause la feuille d'audience, de la Chevalerie se faisait le responsable direct d'un jugement erroné. Le Tribunal commettait un faux et en a fait usage. Alors que mon crédit n'était pas ébranlé»*. Telle est la vérité d'Emile Sablon.

Justice lui sera-t-elle donc rendue? Que du contraire: elle persiste, elle s'acharne, la Justice. De toute évidence, certains magistrats ont du mal à supporter les contestations et, devant les jugements portés par leurs propres pairs, leur sens de la solidarité va littéralement se défoncer.

bon sens?

Suite au verdict de 71, la deuxième Chambre du Tribunal correctionnel de Nivelles poursuit Sablon pour «émission de chèque sans provision» et le condamne, en 1976, à une peine de deux ans d'emprisonnement. Un an plus tard, la Cour d'Appel conforte la sentence: ce sera trois ans. La cause semble définitivement entendue quand, le 4 janvier suivant, vient le camouflet: la Cour de Cassation récuse les arrêts précédents et l'on se dit que tout va enfin se régler. Pas le moins du monde. Sablon, réintégré dans ses droits, a naturellement porté plainte contre le jugement rendu en 1971. Or c'est contre lui, Sablon, que des poursuites sont à nouveau engagées du chef de «banqueroute frauduleuse» par la seconde Chambre du tribunal correctionnel de Nivelles. Celle-là même qui l'a condamné en 76.

A ce point du dossier, on saisit mal — ou trop bien — dans une petite juridiction où les magistrats sont amenés à se côtoyer quotidiennement, pourquoi il faudrait à tout prix que Sablon comparaisse une nouvelle fois devant des juges qui, à tout le moins, pourraient ne pas avoir le recul indispensable pour apprécier objectivement les choses et les faits. C'est le bon sens même, non? Mais le bon sens, dans les prétoires, est souvent inconvenant. Aux demandes répétées d'être jugé devant une autre juridiction, les tribunaux vont chaque fois répondre négativement parce que *«les circonstances invoquées ne sont pas de nature à faire présumer, dans l'opinion générale, que le Tribunal Correctionnel se laisserait guider dans sa décision par des raisons autres que celles de la Justice»*. Ce dernier acte, il faut le noter, date de 1983, soit douze années après le début de toute l'affaire. Tant et si bien qu'on se demande effectivement s'il n'est pas digne d'intérêt, pour les profanes du moins, de connaître le sentiment de cette fameuse «opinion générale»: celle qu'invoque si généreusement une certaine magistrature du siège.

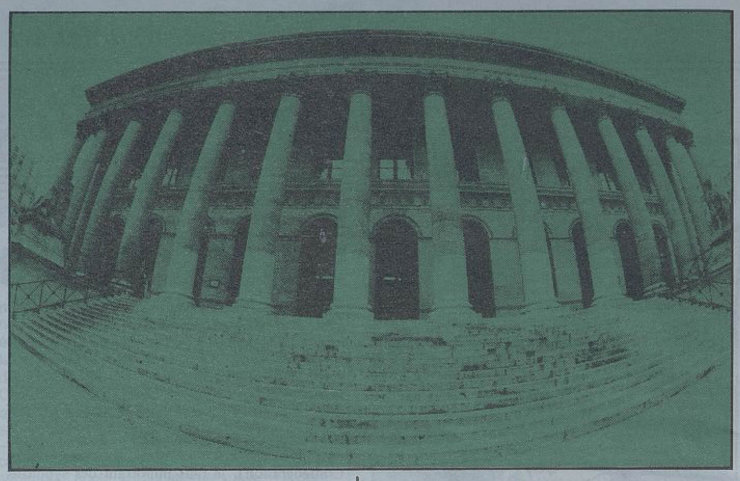

En fait, dans l'arrondissement de Nivelles, il ne se trouve personne de bonne foi pour oser soutenir que le Tribunal de Commerce ne fait pas l'objet de critiques multiples, acerbes et concordantes. Mais comment donner caution à cet état d'esprit frondeur? Un coup d'éclat semble nécessaire. Il trouvera bientôt ses artificiers: Marius Larose et Michel Graindorge. *«Au sein du Tribunal de Commerce,* dénoncent les deux hommes, *un groupe, une bande, une clique, une mafia constitue une association de malfaiteurs qui, au prix de combines et de magouilles, continue de détourner des fonds et de refuser les redditions de comptes réclamées par les faillis»*. C'est que Sablon n'est désormais plus seul. A ses côtés, d'autres personnes ont porté des accusations précises et graves. Contre les mêmes «beaux linges»: le président Léonard, les curateurs Bourlée, Delande et Bertouille.

civilement mort

Sur le haut de la sonnette, une carte de visite collée avec du scotch: *«Ligue de soutien des faillis et de leurs créanciers... Appuyez fort pour sonner»*.

«Ça ne sert à rien, la sonnerie ne fonctionne plus»: Marie-Louise Jacobs a retiré la chaîne qui retient la porte du magasin d'antiquités. Enfin, ce n'est pas exactement «le sien» parce qu'elle loge chez son fils, *«depuis l'affaire, vous comprenez»*. En tout cas, son fils — tout comme elle — est amoureux fou des beaux arts et, dans les deux salles d'exposition, il faut y regarder à deux fois pour ne pas se cogner aux bibelots et aux meubles gominés. Marie-Louise Jacobs continue à porter beau mais, galanterie oblige, il est indélicat de lui demander son âge. Et puis, il y a un autre petit bémol dans son histoire à elle: à l'évidence, elle ne se retrouve pas complètement «sur la paille». C'est-à-dire qu'on pourrait croire — parce que les images d'Epinal fonctionnent ainsi dans l'imaginaire collectif — que les faillis sont tous des pauvres gens. Ce n'est pas toujours vrai., En 1972, date de ses premiers démêlés avec les tribunaux de Nivelles, madame Jacobs-Veuve Demeter ne vivait pas non plus dans la misère: *«Mon patrimoine était évalué à 150 millions, mon cher monsieur». «Cent cinquante millions»:* elle prononce le chiffre comme si l'idéalisme de sa passion allait tranquillement de soi. Dans les années 60, c'est cette même inspiration qui l'avait d'ailleurs décidée, elle et son mari, à créer une institution à vocation d'assistance scientifique et de mécénat pour les artistes. Pour cette embellie, elle n'avait pas lésiné sur les moyens: acquisitions de «la Charte de Christophe Colomb» et de collections de monnaies anciennes, toutes en or.

Malgré des fortunes diverses — erreurs notariales, ventes judiciaires sur base de cahier de charges inaccessible, folles enchères — c'est pour 1972 qu'elle préparait l'ouverture de son Centre Culturel et la création du «Prix Marie-Louise Demeter», quand tomba le bras de la Justice. Le 20 juin 1972, madame Demeter-Jacobs, non-commerçante, ayant du crédit, n'étant pas en cessation de paiement, convoquée tardivement, sans dossier, ni conseil, absente, est déclarée en faillite d'office à titre personnel.

«Je n'ai pas peur de le dire: quelques mafiosis, déguisés en magistrats, ont galvaudé mon patrimoine... galvaudé, le mot n'est pas assez fort. Il y avait les curateurs successifs, Olivier Bertouille et Philippe Cuvelier. Mais tout s'est fait sous le contrôle et la surveillance du Tribunal de Commerce, de Philippe Léonard».

Philippe Léonard: dans toutes les pièces citées, il fait figure de personnage-clé. Non seulement parce que la chose jugée est de son ressort mais parce qu'en tant que magistrat, il couvre les agissements, tous les agissements, de ses subordonnés. Michel Graindorge: *«Je ne comprends pas le non aboutissement des plaintes et lettres répétées, quarante-trois exactement, adressées au Ministre de la Justice. Faut-il que le président Léonard ait, pendant des années, corrompu de manière effective!»*.

«Corrompu»... est-ce que le mot n'est pas insolent? *«Je vais vous parler de tout, cher monsieur, vous verrez bien par vous-même. Les monnaies? C'était une collection de trois cents pièces provenant d'une grande famille espagnole: wisigothiques, doblas, ducats, Louis d'or... Sur les conseils «avisés» de l'expert Franceschi, le curateur Bertouille en était arrivé à la conclusion qu'elles étaient principalement fausses. Bertouille était content: il allait pouvoir me confondre. Franceschi était heureux: en évaluant les pièces à moins de deux millions, il allait pouvoir les racheter lui-même à bas prix. Sans prévenir personne, Bertouille a préparé la vente, confiée par ses bons soins à l'expert Vinchon de Paris. Elle eut lieu à Bruxelles. Regardez les coupures de presse, c'est «Le Soir» du 22 mai 1974: les monnaies se sont vendues pour... dix-huit millions. Mais quand on lit, beaucoup plus tard, le livre de comptes du curateur, qu'apprend-on? Trois millions ont disparu. On n'y trouve trace que de quinze. Deuxièmement, l'argent y est porté avec un retard de six mois. Alors que la loi impose les versements à huitaine. Où sont passés, pendant six mois, les dix-huit millions? Selon moi, dans une banque où le curateur les a déposés à terme. Cette combine lui a rapporté 900.000 francs d'intérêts»*.

En 1974, ladite «faillite» pourrait en fait se clôturer sur le champ, les dix-huit millions couvrant largement «le passif» estimé. Rien de tel ne va se passer. Dix ans plus tard, les choses sont toujours en état. Mais on en a profité pour brader les livres et les vins.

«Les livres, il n'y en avait pas moins de onze mille volumes, évalués à près de douze millions de francs. La curatelle les a évacués, à la «va comme je te pousse» dans des entrepôts humides. Un désastre. Seul un tiers a pu être décemment mis en vente au prix d'un million dérisoire. Quant aux vins, c'est aussi scandaleux. Nous possédions douze mille bouteilles d'une valeur de quinze millions. Ce sont les fournisseurs qui nous l'ont dit. Un jour, nous apprenons par le journal que les bouteilles sont mises en vente dans une localité pratiquement inconnue, Lillois. Au moment même où une autre vente de vin se tient à Bruxelles. Des amis ont téléphoné à l'expert Renault pour savoir dans quelles conditions les enchères allaient avoir lieu. On leur a répondu: «Vous ne pouvez pas assister à cette dégustation, elle est pri-

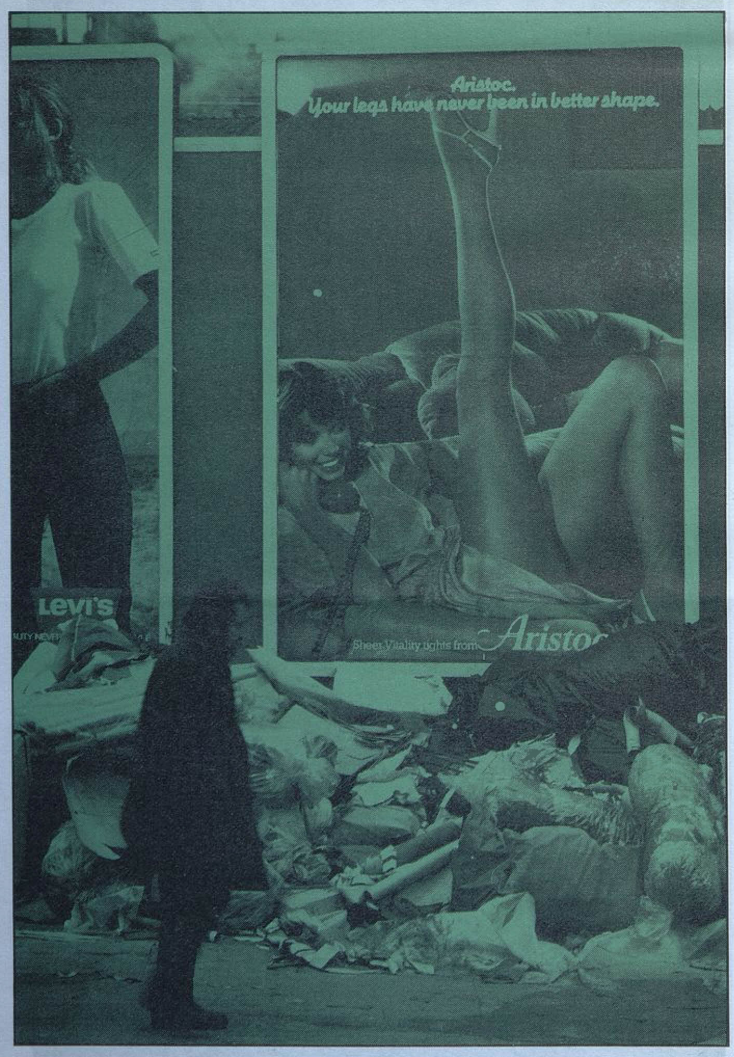

vée; sauf si vous obtenez l'autorisation du curateur». En clair, cela voulait dire que la dégustation et la vente étaient strictement réservées à leurs bons amis. Sur les douze mille vins fins, seules cinq mille bouteilles ont été finalement vendues pour 850.000 francs! Que sont devenues les sept mille autres? «Elles étaient devenues impropres à la consommation», nous a répondu finement Olivier Bertouille. Et ce n'est pas fini, il y a encore la Charte de Christophe Colomb».

La Charte, il faut le souligner, la presse en a parlé en son temps et le second curateur, Philippe Cuvelier, aussi. Mais lui, ce n'était pas exactement pour les mêmes mobiles. Cuvelier s'est en effet déclaré publiquement *«très fier de lui»* pour avoir vendu le manuscrit au prix de 150.000 francs car *«c'était un faux, pas même d'époque»*. Or le manuscrit non seulement était d'époque — l'Université de Gand l'avait certifié dès 1967 — mais il s'agissait, qui plus est, d'un «faux de chancellerie» portant sa valeur à dix millions de dollars...

Marius Larose, conseil de madame Jacobs: *«Le manuscrit est appelé «faux de chancellerie» parce qu'à son retour des Amériques, l'acte officiel qui confère à Colomb avantages et titres héréditaires est contresigné par d'anciens membres de la Chancellerie qui ne sont plus en exercice. Bref, ayant séquestré le manuscrit, Cuvelier l'a envoyé à New York où, en mars 1984, il s'est vendu pour 3.000 malheureux dollars. Il faut vous dire que 1492, ça compte pour les Américains. Chaque année, en octobre, il y a le «Colombus Day» qui est journée fériée. Alors, quand arrive le nouveau Centenaire de cette date historique, vous pensez bien qu'on assiste dans ce pays à une mobilisation générale où tout ce qui se rapporte à cette fastueuse année prend une valeur sentimentale et pécuniaire extraordinaire. Or, en 1992, cela fera exactement un demi-millénaire. Question: celui qui a acheté la Charte aux Etats-Unis, n'était-il pas un homme de paille? Je ne crois pas aux coïncidences, ajoute Larose sentencieux: dernièrement, Léonard, Cuvelier et Renault se sont rendus à New York. Ce n'était certainement pas pour y passer quelques jours de congés:...».*

loir du Tribunal. Depuis 133 ans, il y a par conséquent une place légalement ouverte à tous les arbitraires puisqu'aucun arrêté royal n'est venu règlementer ni la désignation des curateurs ni le système de leur rémunération. A Nivelles, comme Dieu le Père «fait la pluie et le beau temps», c'est Philippe Léonard qui fait la loi, au plein sens du terme: en désignant systématiquement le tandem «Delande-Bourlée» à cette lucrative mission.

Théoriquement, le curateur — en défendant la masse des créanciers — pourrait s'opposer à la faillite, la rapporter, au nom de leurs intérêts bien compris. Dans la réalité, la chose est rarissime.

«J'ai la conviction d'avoir été la victime de pratiques illégales dont la conséquence a été ma ruine complète»: c'est en ces termes que débute sa troisième plainte, datée du 26 avril 1983, contre le président Léonard, l'expert Renault, les curateurs Bertouille-Bourlée et Willy Delande du Barreau de Nivelles. De Luca a été mis en faillite d'office sept ans plus tôt mais, pour ses avocats, il n'y a pas à hésiter: il y a eu faux, usage de faux et corruption.

Associé à une certaine madame L. dans la gestion d'un fonds de commerce à Braine l'Alleud, les ennuis de Pietro De Luca avaient vite commencé: quatre mois seulement après leur installation, son associée décide de rompre leur convention. Retirée précipitamment de l'affaire, la dame s'arrange alors pour obtenir, auprès du Tribunal de Commerce, l'éviction de De Luca. Cela ne lui demandera pas beaucoup de peine. Avec l'aval du tribunal, elle obtient en 1974 la nomination d'un séquestre, Bruno Renault, et dépose le bilan comme si elle était encore — et même seule — propriétaire du commerce. *«Etait-ce encore un curieux hasard?* s'interroge De Luca dix ans après. *L'avocat de madame L. était maître Delande et tout me porte à croire qu'il y avait collusion évidente entre lui, l'expert, certains magistrats et les curateurs».*

Dans «l'affaire de Nivelles», de Luca est en quelque sorte le troisième homme. Son témoignage sonne, bien sûr, comme la confirmation de tous les autres. Mais, plus encore, c'est un cas de figure où il transparaît que des actes illégaux ont été conduits avec l'aide d'un avocat — Willy Delande — professant, nous le savons aussi, les talents de curateur. Delande, en l'espèce et pour un temps, est redevenu le défenseur d'une tierce personne, madame L. opposée directement à De Luca. Mais tout cela ne l'empêche évidemment pas de continuer à maintenir avec les membres de la curatelle des affinités privilégiées, une communauté évidente d'intérêts. Justement, à propos de curateurs, c'est d'abord Olivier Bertouille qui est désigné et Renault, de séquestre qu'il était, devient expert chargé de le seconder dans sa tâche de liquidation des biens.

Mille neuf cent septante quatre: le conseil de De Luca écrit à l'expert Renault que son client détient les fonds pour couvrir le passif. Effectivement, De Luca a liquidé toutes les dettes dues aux fournisseurs, mais rien n'y fait. On serait même tenté de dire: *«Bien sûr»*... En 1976, le Tribunal de Commerce donne entièrement raison à madame L. Ainsi que le Tribunal du Travail appartenant au même arrondissement. A Bruxelles par contre, la Cour d'Appel et la Cour du Travail sollicitées sont d'un avis contraire. A chaque fois. Qu'à cela ne tienne: quatre ans ont passé et, au lieu de consacrer au moins une partie des recettes à l'apurement progressif de la faillite, on tente — sous l'œil approbateur et paternel de Renault et de Bertouille — de la rendre irréversible. D'une part, les deux hommes ont grossi inconsidérément la valeur du stock de manière à obtenir une irrémédiable liquidation et le rachat à vil prix du reste de commerce par la famille de madame L. Ensuite, les émoluments du curateur et de son expert continuent à s'enfler à plaisir: le 21 septembre 1976, ils s'élèvent déjà à 400.000 francs. *«Un jour,* raconte De Luca, *le curateur est venu me réclamer 600.000 francs «pour couvrir le passif» et me permettre d'accéder à mon magasin. C'était inouï: La Cour d'Appel me donnait le droit d'entrée sans aucune contrepartie évidemment. Mais j'étais naïf. J'ai versé l'argent demandé... à fonds perdus».*

Dix-huit décembre 78, nouvelle machination: *«C'est à ce moment que la connivence entre la famille et le nouveau curateur Bourlée m'a sauté aux yeux»*. Sur les conseils de leur avocat Delande, la famille L. décide de rembourser globalement une créance que De Luca a continué — par ailleurs — d'honorer régulièrement: la créance datait de 1973 et avait été contractée auprès d'un organisme bancaire. Dans le chef de l'avocat, la manœuvre est cousue de fil blanc: la créance ainsi rachetée pourra être ajoutée au passif de la faillite contribuant par là même à l'aggraver. Le Tribunal de Commerce — toujours lui — leur donne évidemment quitus et feu vert, alors que la Cour d'Appel en a statué autrement. *«Vous avez déjà vu ça,* demande De Luca ulcéré, *un tribunal qui récuse les ordonnances d'une Cour d'Appel? Bourlée bien entendu, a suivi la consigne malgré l'intérêt de la masse faillie à se voir délester de ce nouveau poste-passif considérable — six cent mille francs. Il n'a rien fait. Que du contraire, il a refusé catégoriquement d'interjeter appel à ce jugement illégal. C'était très clair, il ne pouvait pas mieux servir les desseins passionnés de la famille L... Il n'y a qu'à voir la suite».* En 1979, effectivement, pour s'opposer à l'acquisition du commerce par d'autres candidats que sa cliente, le curateur cesse d'autorité le paiement des loyers et ferme le magasin. Paul Bourlée peut alors annoncer aux éventuels candidats que *«le propriétaire de l'immeuble où s'exerce le commerce a obtenu un jugement prononçant la résiliation du bail»*. Ce qui rend désormais impossible toute cession de commerce. Le coup de grâce peut être donné... Enfin. Par voie judiciaire, autorisation est accordée au curateur de vendre toutes les marchandises, le matériel et le mobilier restants. Pour De Luca, c'est la fin: il est totalement et définitivement ruiné. Financièrement du moins. Car sur le plan moral, c'est autre chose.

Imaginez un banquier qui siège au tribunal et qui gère les saisies financières qu'il suggère

honoraires obligent

«Association de malfrats dans la Justice de Nivelles?», «Graindorge accuse avec Max le ferailleur», «Croisade pour les faillis»: ces derniers mois, les titres accrocheurs n'ont pas manqué dans la presse. Les accusations non plus. Pourtant les échos venant des Palais et des Offices ministériels en sont restés comme assourdis, comme prisonniers du même règne: l'éternelle loi du silence. Ou loi du Milieu, c'est selon.

«Bien sûr, les curateurs Bourlée, Cuvelier et Delande m'ont assigné devant le Tribunal civil, commente Graindorge, *et ont déposé plainte contre moi du chef de calomnies. Mais ces quelques rares exceptions ne sont rien à côté du silence des Parquets, de l'Union des magistrats, de l'Union des juges consulaires. En temps normal, l'office du Procureur du Roi aurait réagi le lendemain aux accusations que je lance».* C'est qu'à travers les requêtes en suspicion légitime lancées contre le Tribunal de Commerce de Nivelles, il y a des hommes nommément visés pour des pratiques contestables et la mise en cause d'une loi dont la philosophie est aujourd'hui ouvertement contestée.

La loi sur les faillites, on le sait trop peu, est en effet complètement désuète, date de 1851 et n'a jamais été modifiée. C'est une règlementation de «police commerciale» permettant à l'appareil judiciaire de prendre toutes mesures utiles, immédiates et draconiennes. Dans la pratique, elle est terriblement opérationnelle: descente, scellés, inventaires, le failli se retrouve «vite fait, bien fait» civilement mort. Bien sûr, le principe d'agir «vitement» ne serait pas faux en soi si on n'accordait pas, dans le même temps, d'énormes pouvoirs aux fonctionnaires chargés des poursuites. Le curateur, par exemple: choisi en raison de ses compétences, il est presque toujours avocat de profession et désigné, à ce poste, selon le bon vou-

Emile Sablon est aujourd'hui le tout nouveau président de la «Ligue de Prévention et de Soutien des faillis et de leurs créanciers». Son sens de la formule ne s'est pas pour autant émoussé: *«Avec la loi de 1851, on continue de payer la facture: 30.000 morts-vivants, les faillis privés de tous droits civils, comme au Moyen-Age; 120.000 pertes d'emplois, leurs employés; 450.000 préjudiciés directs, leurs créanciers et 260 milliards de pertes évitables pour le pays tout entier».*

En l'espace de quinze ans, le nombre de faillites a plus que triplé: de 1.240 en 1970, elles passent à 4.500 en 84. Pour le symbole, il faut savoir qu'en 1930, en pleine crise mondiale, elles ne s'élevaient qu'à 635. Plus remarquable encore: leur durée moyenne. De 1968 à 1979, sur 6.500 faillites clôturées, 5% ont été «réglées» en moins de six mois, mais 20% ont duré plus de six ans. Honoraires obligent.

Car pour les curateurs, plus la faillite s'alanguit et se prolonge, plus leurs honoraires s'amoncellent. Et comme les barèmes sont laissés à la libre discrétion de chaque tribunal, à Nivelles, faire partie de la curatelle tient du privilège: les émoluments y sont calculés selon le chiffre d'affaires brut des entreprises naufragées.

En 1981, par exemple, le juge Léonard et le juge consulaire Rasquinet — un nom à retenir — estiment de concert *«l'état des honoraires prométités de Messieurs les curateurs Bourlée et Delande»* pour la faillite de l'usine Fabelta. Le Tribunal va ainsi juger *«juste de leur attribuer des honoraires de 1% sur le montant du chiffre d'affaires brut réalisé soit... 38,6 millions».*

Mars 81, même faillite: à Bruno Renault, *«en qualité d'expert-gardien sous la surveillance des curateurs»* sont attribués parce que *«c'est juste»*, 6,9 millions. Deux ans plus tard, une nouvelle rallonge est accordée à l'expert-gardien:... 12,3 millions.

Dans la faillite de la S.A. Van Hoegaerden-Boonen, le gardien Renault «promérite» 2,6 millions. Et ainsi de suite...

Mais dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles, il est d'autres spécialités locales encore. Ainsi, dans chacun de ses jugements, Philippe Léonard se trouve-t-il secondé par le juge consulaire Rasquinet, «honorable» parmi les honorables s'il en est. Car Rasquinet n'est pas seulement juge-assistant. Il n'a pas seulement la haute main sur le Centre de Dépistage des faillites. Il n'est pas seulement juge-commissaire chargé de veiller à la «bonne gestion» des dites faillites. Non. c'est aussi un banquier, le patron du Crédit Général de Nivelles. *«Et alors?»*. Graindorge: *«Et alors? La loi, dans ce cas-là, est formelle: tous les avoirs recueillis par les curateurs doivent être déposés à la Caisse de Dépôt et de Consignation, une caisse instituée officiellement pour recevoir les versements des sociétés faillies. Les intérêts y sont nettement inférieurs à ceux des grandes banques. Et Rasquinet là-dedans? Mais c'est justement chez Rasquinet, à sa banque, que tout l'argent recueilli par la curatelle transite longuement, sur des dépôts à long terme aux taux beaucoup plus élevés. A travers la confusion des rôles qui sont les siens, on peut légitimement penser que Rasquinet est un être intéressé au point d'en faire profiter sa propre banque».*

mais c'est bien sûr!

Pietro De Luca est un homme consciencieux. Dans son attaché-case, les fardes sont méthodiquement classées: à chaque année, sa couleur. Et il fait bien, car son dossier, sans être compliqué, est un véritable coupe-gorge d'actes de justice, de correspondances «privées», de mises en demeure, de rappels à l'ordre...

«Depuis le début, ils se sont dit, c'est un Italien, ce type. Il n'y comprendra rien. Et il repartira dans son pays. Mais moi, je me suis accroché. Et j'ai tout compris. Les curateurs pouvaient arrêter la faillite. Tout dans tout, j'ai versé 1.150.000 francs pour la clôturer. Mais ils ne voulaient pas. Delande, l'avocat de mon ancienne associée, à chaque fois que le curateur recevait des fonds de ma part, intentait de nouvelles actions en justice pour empêcher la clôture. Depuis 1979, ma faillite court toujours. Vous savez pourquoi? Un jour, Bourlée m'a dit, fanfaron: «Monsieur De Luca, les comptes sont là si vous voulez...». Et moi je lui ai répondu: «Et le pape, il est à Rome». Pourquoi? Parce que si ma faillite est clôturée, ils devront me rendre leur comptabilité, les curateurs, et on s'apercevra qu'avec leur bénédiction il y a eu détournement de fonds et d'actifs. Avant même de servir les intérêts de la famille L., ils se sont servis les premiers. En grossissant la valeur des stocks, de 800.000 francs en 1974 à près du triple deux ans plus tard, leurs honoraires s'enflaient d'autant. Sur mon affaire, ces escrocs ont dû toucher au bas mot un million...».

association de malfaiteurs

Onze février 1982: les sénateurs PSC Sondag et Dumonceau de Bergendael interpellent le Ministre de la Justice sur *«le caractère intempestif et brutal»* de la faillite des entreprises Henricot. L'intervention, haute en couleur, n'est pas particulièrement tendre à l'égard du *«comportement pour le moins léger du juge Léonard»: «Le Tribunal de Commerce a déclaré la faillite d'office de la Société Henricot sans en respecter les conditions légales... Nous demandons des précisions sur le fait que ce sont les mêmes curateurs qui furent désignés au cours des dernières années pour les faillites Baladex, Fabelta, VHB... Y a-t-il une règle de sélection et de désignation des curateurs? Le système actuel de la rémunération n'est-il pas malsain? Est-ce bien le rôle des curateurs de se livrer à un véritable plaidoyer en faveur du maintien de la faillite?».*

Apparemment, la Ligue des Faillis se retrouve donc en très bonne compagnie. Et l'accusation, portée contre certains des membres les plus éminents du Tribunal de Commerce de Nivelles, non dénuée de fondements. *«C'est bien une association de malfaiteurs, au sens pénal du terme,* assure Michel Graindorge. *Parce que ce sont des individus «ayant des liens entre eux, agissant avec une certaine permanence dans le but d'attenter aux personnes et aux biens...».* Seule question qui reste pendante: et si Nivelles n'était pas le seul arrondissement à répondre, avec son Tribunal de Commerce, à cette perfide définition?

Jean Flinker

la voix des chômeurs

Originaires des quatre coins du pays, bon nombre de chômeurs envisageaient depuis quelque temps de créer un syndicat qui leur soit propre. Ce pas a été franchi voici quelques semaines à Anvers au cours d'une assemblée générale. Celle-ci a adopté deux motions, la première reprenant les objectifs de la nouvelle organisation, la seconde pour la suppression du pointage journalier et contre la création d'une carte de travail.

Le syndicat des chômeurs est une auto-organisation qui n'a aucun lien avec des partis politiques, des organisations d'intérêts ou des groupes de pression. A l'origine de cette initiative: la répression croissante dont sont victimes les sans-emploi et qui se traduit par des sacrifices financiers, des sanctions, une discrimination sociale généralisée. En fait, ce syndicat de chômeurs est plutôt un groupe d'action, un organe de concertation entre chômeurs ou comités actifs décidés à lutter et non pas une organisation structurée. Si ses fondateurs ont opté pour le terme «syndicat», c'est pour souligner la nécessité urgente d'une organisation qui défende les intérêts des chômeurs. Cette dernière considère en effet que les syndicats existants ne se préoccupent pas du sort des sans-emploi. Cependant, dans la mesure où la lutte ouvrière fait partie de leurs préoccupations, le syndicat des chômeurs les considère comme des alliés naturels avec lesquels il peut engager le dialogue.

Le syndicat des chômeurs a mis en avant quatre revendications fondamentales:
-un revenu décent pour tous les sans-emploi, c'est-à-dire pour tous ceux qui ne vivent pas d'un revenu professionnel. Par revenu décent, il convient d'entendre un minimum de 19.000 francs par mois;
-un emploi décent pour tous ceux qui le désirent;
-le démantèlement immédiat des services d'inspection de l'ONEm. Sous aucun prétexte, des individus ne peuvent être sanctionnés parce qu'ils n'ont pas de travail ou parce qu'ils ne sont pas à la recherche d'un emploi;
-l'arrêt de la discrimination sociale à l'égard des chômeurs.

Le syndicat des chômeurs exige donc la suppression immédiate du pointage quotidien. Il s'oppose d'ailleurs à toute forme de contrôle, qu'il soit hebdomadaire, mensuel ou sur appel comme en Allemagne de l'Ouest. De plus, il exige que les discussions relatives à la suppression du pointage d'une part et à la création de la carte de travail d'autre part soient totalement distinctes. Il s'élève d'ailleurs avec fermeté contre la création de cette carte.

Depuis deux ans, les ministres Dehaene et Hansenne ont déclaré à plusieurs reprises que le pointage pourrait être supprimé. Jusqu'ici cependant rien n'a été fait dans ce sens de sorte que de telles déclarations ne peuvent être considérées que comme de la démagogie destinée à calmer les esprits. Le syndicat des chômeurs exige que les ministres mettent un terme à leur petit jeu et qu'ils prennent de réelles initiatives en la matière.

Le pointage n'a d'autre ambition que celle défendue par la Fédération des Entreprises de Belgique, à savoir une sanction psychologique à l'égard des chômeurs. Leur rendre la vie dure afin d'obtenir d'eux qu'ils continuent à chercher un emploi. Il semble bien d'ailleurs que ce soit surtout la F.E.B. qui s'oppose à la suppression du pointage. Il est indiscutable que la F.E.B. cherche à entretenir la peur du chômage parmi les travailleurs: si on ne respecte pas les conditions imposées par les patrons, gare! Bien entendu, une telle politique vise à créer des forces de travail meilleur marché.

Les chômeurs sont las des humiliations quotidiennes. D'autant que l'on constate que des gens sont sanctionnés parce que les instances responsables ne se préoccupent pas de leur procurer un emploi. Le Gouvernement et la F.E.B. font comme si les files de chômage étaient constituées de coupables. Or, si responsabilité il y a, ce n'est certainement pas dans le chef des chômeurs.

Des études ont démontré que les chômeurs ne sont pas davantage responsables du travail au noir qui est évalué à 15% de l'économie nationale. Il s'avère que les chômeurs ne sont à l'origine que de 1% du travail presté en noir et ce alors qu'ils sont les premiers poursuivis et sanctionnés. Il serait bon de consulter à ce sujet des études qui démontrent que les employeurs, eux, n'ont pas à craindre de sanctions pour le travail au noir qu'ils organisent. En matière de lutte contre le travail clandestin, le pointage quotidien est donc totalement inefficace. De plus, il empêche bon nombre de chômeurs de se livrer à des actions sociales.

Il faut absolument que la discussion relative à la création d'une carte de travail soit dissociée de celle qui porte sur la suppression du pointage. D'ailleurs cette carte ne servira pas à organiser un contrôle du travail au noir comme il a été dit, parce qu'elle offre trop de possibilités de fraude. Ce système n'aurait aucune prise sur les 99% de travail au noir effectué par des non-chômeurs. D'autre part, un chômeur pourrait facilement se procurer deux cartes en prétendant qu'il a perdu la première. Il pourrait dès lors remettre une carte à l'ONEm s'il souhaite percevoir des indemnités de chômage et conserver la seconde pour le contrôle.

Peu importe ce qui se trouve sur cette carte (les cartes de banque ne comportent en effet qu'une longue série de chiffres). Ce qui importe, ce sont les informations que l'ordinateur pourra fournir sur ses détenteurs. Personne n'aura le moindre contrôle sur ces informations. Il est donc possible qu'un jour chaque employeur dispose de son propre ordinateur qui lui permettra d'obtenir toutes les informations possibles sur son personnel. Il est évident que ces renseignements seraient utilisables en cas d'embauche ou de grève par exemple. De plus, au stade actuel du projet, chaque employeur pourrait exiger que son employé lui remette sa carte de travail ce qui augmenterait encore la pression qu'il pourrait exercer sur lui en le retenant, en la perdant...

Homme au chômage regardant mourir sa plante verte

L'annonce de la création de cette carte de travail a été justifiée par les ministres de l'Emploi et du Travail Hansenne et des Affaires Sociales De Haene par le fait qu'elle permettrait de supprimer le pointage quotidien. Or voilà que le projet de loi n° 942 relatif à la carte de travail et qui sera prochainement soumis à l'approbation du Parlement ne prévoit rien quant au pointage. Il convient à ce sujet de préciser que la Belgique est le seul pays de la Communauté européenne à imposer le pointage quotidien. Au Luxembourg, le contrôle est hebdomadaire, en Italie, aux Pays-Bas, au Danemark, en Irlande et en Grèce, il est mensuel tandis qu'en France et en Angleterre, il est bimensuel. L'allemagne de l'Ouest pratique un système sur appel.

la petite histoire de la carte

Le 7 août 1982, le ministre Hansenne annonce que le pointage journalier pourrait être supprimé pour le 1er janvier 1983, reconnaissant qu'il ne peut juguler le travail au noir et qu'à cet effet serait créée une carte de travail. A la fin de l'année, chaque travailleur recevrait une petite carte de travail, une sorte de carte de banque reprenant son nom ainsi que ses numéros de sécurité sociale et de carte d'identité. Les sans-emploi devraient remettre cette carte à l'ONEm afin de percevoir des indemnités de chômage. Cette carte faciliterait le contrôle de l'inspection sociale sur les chantiers et dans les entreprises: celui qui ne peut présenter sa carte est soupçonné de travailler en noir. Hansenne précisait qu'en la matière un accord était intervenu au sein du gouvernement et que les partenaires sociaux ne s'y étaient pas opposés. Selon lui, la carte de travail permettrait de dépister les deux mille travailleurs au noir ce qui entraînerait une économie de 0,4 milliard.

Le 14 septembre, *De Standaard* titre en première page que la F.E.B. exige le maintien du pointage journalier. Lors d'une réunion du comité de l'ONEm, le représentant des patrons a proposé que, pour des raisons psychologiques et indépendamment de la création de la carte, le pointage communal soit maintenu. Outre ce contrôle, d'autres mesures (à préciser) peuvent encore être prises contre le travail au noir. Si on part du principe que le pointage est gênant et ennuyeux, a dit le porte-parole du patronnat, il a au moins l'avantage d'inciter les chômeurs à consentir des efforts personnels pour trouver du travail. Enfin, il se déclarait convaincu que la suppression du pointage quotidien serait difficilement acceptée par la population active.

Notre pays compte actuellement 524.000 chômeurs, c'est-à-dire 14% de la population active. Selon l'hebdomadaire britannique «The Economist», le chômage ne fera que croître. «The Economist» a fait réaliser une enquête universitaire dans six pays européens sur l'évolution du chômage. Il en ressort que d'ici à 1990, les chômeurs représenteront 24% de la population active dans notre pays. Un Belge sur quatre sera donc sans emploi...

954.000!

Au cours d'un symposium de la FGTB, le 20 septembre dernier à Bruxelles, le nombre de chômeurs a été évalué comme suit:
- 524.000 chômeurs indemnisés
- 150.000 sans-emploi n'ayant pas droit aux indemnités, dont 1.000 venant de quitter l'école
- 100.000 personnes mises au travail (stagiaires, CST, etc...)
- 120.000 personnes suspendues
- 35.000 chômeurs partiels
- 25.000 personnes n'entrant pas en ligne de compte pour une indemnisation mais inscrites à l'ONEm comme demandeurs d'emploi.

Au total: 954.000! Sur une population active de 4 millions d'individus. Soit 24% de chômeurs...

exclusions

74-84: 10 ans déjà. Et en 10 ans: plus de 500.000 chômeurs, les revenus sans cesse rognés, des prix qui augmentent, des loyers qui augmentent, etc. etc...

Face à la crise, la risposte est difficile, le mouvement ouvrier est désemparé, le discours de la droite passe de plus en plus et la politique d'austérité se met en place, s'attaquant aux acquis sociaux conquis de haute lutte. Pourtant, à la base, dans les groupes locaux, qu'ils soient des groupes de chômeurs de la CSC, des groupes de femmes, de jeunes, on s'organise, on se solidarise, on essaie de trouver des réponses concrètes aux problèmes quotidiens. Ainsi s'organisent des bourses de vêtements, des formations au français, aux mathématiques, des coopératives, des ateliers de couture, de cuisine, mais aussi des actions auprès des pouvoirs communaux, des actions de sensibilisation, etc...

Tout cela porte ses fruits, concrètement, mais si nous voulons aller plus loin, si nous voulons vraiment une autre politique qui ne soit plus une politique d'exclusions, de remise en cause de la sécurité sociale, mais une politique de formation, de répartition du temps de travail, de respect des droits acquis, il faut que ces expériences se coordonnent, se complètent, se donnent les moyens d'agir dans un mouvement plus global. C'est pourquoi le M.O.C. du Brabant Wallon se propose, tout au long de cette année, de mener une campagne d'informatioon et d'action contre les exclusions et d'aboutir à l'élaboration d'un manifeste contre les exclusions. Ce n'est qu'ensemble que nous y parviendrons.

comment mener cette campagne?

Tout d'abord, en permettant aux groupes qui font déjà quelque chose de se rencontrer. Des groupes de chômeurs, chômeuses s'organisent, les groupes de vie féminine également. La mutualité organise des services aux pensionnés, des assemblées d'information aux malades... La J.O.C. organise des activités pour les jeunes, les Equipes Populaires font de la formation. Tout ce monde travaille parfois sur une même localité sans jamais se rencontrer. Ensemble, nous serions plus forts pour lutter contre les exclusions.

Il faut ensuite informer, informer et encore informer. Aujourd'hui, c'est le discours de la droite qui passe. L'opinion publique sait-elle ce qu'est la vie d'un chômeur? Sait-elle que des gens n'arrivent plus à payer leur loyer? Que certains s'éclairent à la bougie? Comment faire comprendre à l'opinion que d'autres politiques sont possibles? C'est une action prioritaire que nous devons mener dans cette campagne.

Il faut aussi agir ensemble, répondre à des besoins concrets dans les localités. Nous y vivons et nous y agissons: il y existe des besoins auxquels personne ne répond. Des services existent dans nos organisations, services que d'autres ne connaissent pas et qu'ils pourraient utiliser pour rendre leur action plus efficace. Nous proposons que, dans cette campagne, les groupes locaux se rencontrent et décident ensemble de mener une action sur un problème qui n'est encore pris en charge par personne.

Enfin, il est indispensable d'agir politiquement. On ne peut se contenter d'actions locales, même si elles sont le point de départ indispensable et le plus important de notre action. Mais répondre uniquement aux besoins, c'est aussi mettre des emplâtres sur une jambe de bois. C'est aussi permettre à une société à deux vitesses de se développer sans que cela pose trop de questions, puisque des organisations sociales assurent des palliatifs. Il faut donc agir politiquement, condamner ce type de politique, proposer des alternatives globales, agir pour faire aboutir nos revendications.

Infor-Moc
14, rue des Canonniers
1400 Nivelles

vers un syndicat autonome

Le 8 avril 83, il semble bien que la suppression du pointage est reportée aux calendes grecques. D'un article publié dans *De Morgen*, il ressort qu'une partie des 60.000 chômeurs partiels devront également pointer tous les jours.

Dans un article du *Standaard*, le 10 avril 84, on reparle du projet de création d'une carte de travail. Dans le mémoire relatif à ce projet, on peut lire notamment que «le contrôle, et plus spécialement le contrôle quotidien, n'offre plus de garanties suffisantes et n'a pas davantage un effet d'intimidation». L'article fait état d'une prise de position publique du ministre Dehaene qui dit que la création d'une carte de travail suppose la suppression du pointage quotidien.

Le 8 juin 1984, *De Morgen* signale que le projet de loi sur la carte de travail a été approuvé par la commission des affaires sociales de la Chambre. Le journal remarque que, dans ce projet, il n'est pas question de la suppression du pointage. Les amendements dans ce sens présentés par l'opposition ont été systématiquement rejetés par les partis de la majorité «sous la pression du ministre de la Justice Gol».

Le 13 juin 1984, *De Morgen* toujours mentionne une nouvelle fois la prise de position publique du ministre des affaires sociales Dehaene qui estime qu'«on ne doit pas attendre l'établissement de la carte de travail pour remplacer le pointage journalier par un contrôle hebdomadaire».

Le 28 juin 1984, le conseil communal de Turnhout adopte une remarquable motion. A l'unanimité, il considère que le contrôle journalier des chômeurs constitue une humiliation dénuée de sens et déplore que les victimes de la crise en soient considérées comme les boucs émissaires. Selon le conseil communal, la suppression du pointage quotidien pourrait entraîner une économie d'argent et de temps pour les fonctionnaires communaux. Le contrôle ne répond pas à son but initial, à savoir la lutte contre le travail au noir. Le pointage quotidien rend plus difficile la recherche d'un emploi plutôt qu'il ne la stimule. Le conseil communal a également pris position contre la carte de travail en raison des problèmes qu'elle pose sur le plan de la vie privée.

Le 10 août 1984, le comité de la CSC annonce en première page du *Volksmacht* que la suppression du pointage quotidien constitue pour elle une condition absolue à la création d'une carte de travail. Pour elle, la carte doit être neutre, c'est-à-dire qu'elle ne peut mentionner aucune donnée essentielle (nom, prénom, date de naissance et numéro de registre national). La CSC se pose d'autres questions à ce sujet; qui règlera les différends? le travail au noir ne doit-il pas être combattu d'abord chez les employeurs? Selon elle, il faut redéfinir le «travail autorisé». Les sanctions doivent être identiques à l'égard des employeurs et des travailleurs. Enfin, la carte ne peut être confiée à l'employeur qui pourrait la perdre ou refuser de la restituer...

points de vue

Le 10 mai 1979, l'hebdomadaire *Humo* publie une interview d'Albert Schoofs qui évoque notamment le cas de Willy, un chômeur que le pointage journalier oblige à se rendre tous les jours à Saint-Trond. Pour ce faire, il part de chez lui à 6 heures 30 et ne rentre qu'à 18 heures 30. «C'est dur, précisait Willy, mais je le fais, qu'il pleuve ou qu'il vente». Et Schoofs de répondre: «Il y a peu, les chômeurs ont été exemptés de pointage pendant deux jours en raison du mauvais temps, ce que je comprends, même si cette mesure a été fort critiquée. Mais qui a dû sortir par ce temps? Nous, les travailleurs! J'ai mis vingt minutes à pied pour me rendre à la gare. Personne n'avait encore marché dans ma rue»...

Le 31 août 1981, *De Morgen* a rendu publique une «note interne de thérapie de choc» émise par le CEPIC, centre d'étude du PSC. Dans cette note, il est notamment proposé d'obliger les chômeurs, tout comme le personnel communal, à être présent sept heures par jour ou trente-cinq heures par semaine à la maison communale, quelques contrôles devant être opérés chaque jour. Cette mesure pourrait mener à l'exclusion du chômage des travailleurs au noir et de ceux qui font leur ménage pendant la journée...

En août 1982, *De Standaard* publie les résultats d'une enquête réalisée par les inspecteurs sociaux qui concluent que les chômeurs ne prennent à leur compte qu'un pour cent du travail au noir. «Contrairement aux pensionnés, chômeurs temporaires et autres travailleurs au noir, les chômeurs complets courent un véritable risque en cas de contrôle éventuel parce qu'ils doivent avoir sur eux leur carte de pointage paraphée par l'employeur». C'est pour cette raison que les inspecteurs sociaux ne croient pas à l'efficacité d'une carte de travail qui ne constitue pas le moyen de combattre le travail illégal. Encore une fois, elle permettrait de contrôler les chômeurs mais pas les 99% de travail au noir effectués par les autres.

Dans le périodique *Panopticon* (janvier 1983), un fonctionnaire de l'inspection sociale, Guy Loenders, souligne que «pour l'employeur qui se base sur une analyse réelle des frais et profits, la menace de pénalité en cas de travail au noir perd tous ses effets. Les amendes minimes, comparées aux fortes marges bénéficiaires, ne sont considérées que comme une utilisation positive du travail au noir».

Dans un texte récent de la Ligue des Droits de l'Homme, John De Wit et Lode Van Outrive avancent une série d'arguments visant à la suppression du pointage journalier «qui est une atteinte au droit au travail et donc à l'article 6 puisque les Belges qui ne peuvent user de ce droit parce qu'il n'y a pas d'emplois vacants sont doublement punis. Le citoyen est victime de sanctions parce que l'Etat et l'initiative privée manquent à leurs devoirs. Le pointage ne répond plus à son but initial, à savoir la lutte contre le travail clandestin. Troisièmement, le pointage quotidien rend difficile la recherche d'un emploi. En ces temps difficiles sur le plan économique, il est important de nouer et d'entretenir des relations afin de savoir où existent des possibilités d'emploi. Ce processus est rendu difficile par le pointage journalier qui rend quasi-impossible la prise de rendez-vous. Ensuite, ce pointage entrave aussi toute possibilité de travail bénévole. Comme il est possible d'obtenir une exemption de pointage lorsqu'on s'engage volontairement dans des organisations d'utilité poublique, le véritable bénévolat est entravé. Ces organisations bénéficient d'une sorte de possibilité de sanction à l'égard de leurs volontaires ce qui n'est pas très sain (*Journal de la Ligue*, mai 1984).

Dans ce même texte, les deux arguments suivants sont avancés contre la création de la carte de travail: tout d'abord, on ne sait pas quelles données elle comportera ce qui implique donc une atteinte possible à la vie privée. De plus, cette carte ne serait en fin de compte qu'une nouvelle édition du carnet de travail en vigueur au 19e siècle et il semble inadéquat qu'un employeur soit au courant de toutes les démarches et de toutes les erreurs que quelqu'un peut avoir faites durant sa carrière professionnelle.

Dans *Doppers Info*, le journal destiné aux chômeurs de la FGTB d'Anvers, quelques arguments sont développés en juillet 84 contre la création de la carte de travail: le fait que le patron peut la conserver renforce la pression patronale sur les travailleurs. Pour ce qui concerne le contenu de la carte, il est uniquement prévu qu'elle ne pourra contenir aucune information sur le passé professionnel et sur la situation familiale des intéressés. Mais ce qui peut s'y trouver, c'est, par exemple, l'appartenance à un syndicat ou les sanctions administratives prises dans le passé contre le travailleur. «Que la carte permette de mieux lutter contre la fraude à la sécurité sociale, c'est de la vaste blague. Il suffira en effet d'avoir «perdu» sa carte et d'en demander une nouvelle pour être en possession de deux cartes de travail dont l'une servirait pour le travail et l'autre serait remise à l'organisme de sécurité sociale», écrit Joris Derre.

«Dans le bureau de chômage de Louvain ont été affichées cet hiver plusieurs interdictions: un silence absolu doit régner, on ne peut pas fumer ni entrer avec des voitures d'enfants»(*De Morgen*, 17 juillet 1979). «Ces gens devraient, ne fût-ce qu'une seule fois, prendre place dans la file. Entendre comment on nous traite, soit en aboyant, soit en lénifiant. L'ambiance dans le local de pointage est parfois infernale. Il y a des gens qui ont la manie d'inspirer la peur aux autres. Ces jours-ci, ils clament que toutes les femmes mariées vont être exclues»... (*De Standaard*, 25 novembre 1980). «Ce pointage journalier est une terreur, de la dictature. Dans ce pays, vous êtes tourmenté lorsque vous êtes chômeur. Je ne suis pas un homme difficile, mais je n'ai pas cotisé durant près de trente ans à la sécurité sociale pour être traité de la sorte» (*NRC-Handelsblad*, 3 mars 1981). De nombreux chômeurs vivent ça tous les jours...

Syndicat des Chômeurs
Postbus 20
3000 Leuven

JE SUIS UN ÊTRE INUTILE.
MALGRÉ CELA, ILS REFUSENT
DE ME SUPPRIMER.

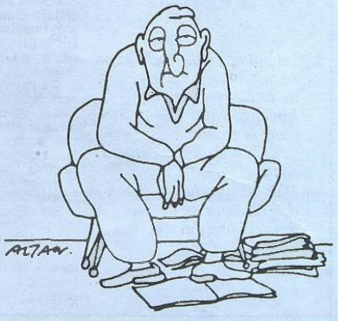

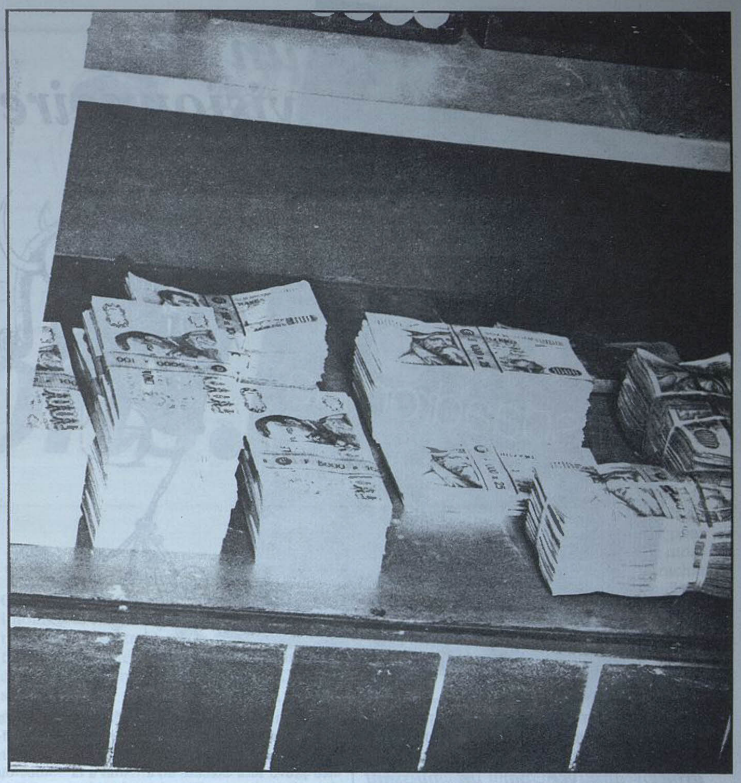

charité? non merci

Au lieu de me donner 8.000 francs par mois pour élever, nourrir et habiller mon fils d'un an, ensuite tenter de survivre avec ce qui reste (???), ne pourriez-vous pas, messieurs-dames du C.P.A.S., m'aider à trouver un travail?

A plusieurs reprises j'ai trouvé un travail mais dès que mes employeurs apprenaient qui je suis et l'endroit où se trouve mon mari, les portes se refermaient l'une après l'autre. Il est difficile de cacher certaines choses lorsque, deux fois par semaine, on va voir son mari à la visite.

Que dire aussi de l'assistante sociale avec qui je suis obligée d'avoir un contact hebdomadaire? Qu'a donc fait cette personne pour avoir le titre d'assistante sociale?

Que penser du labyrinthe administratrif où l'assistée sociale, telle une balle de tennis, est renvoyée d'un bureau à l'autre et d'un formulaire administratif incompréhensible à un autre n'ayant vraiment rien à envier au premier? A ceci il faut ajouter un facteur chance: il est fréquent que tel fonctionnaire soit en congé ou malade (et oui! même les fonctionnaires sont «parfois» malades).

Après quelques mois d'expérience, je me suis rendu compte que les C.P.A.S. cherchent à garder les gens dans l'ignorance de leurs droits et de leurs devoirs. A ce propos, s'il est vrai que chaque citoyen est en principe sensé connaître la loi et ses droits, qui peut prétendre les connaître tous et à la limite, si tel était le cas, les faire reconnaître ou exécuter est certes encore bien moins évident dans la vie de tous les jours. A qui s'applique donc l'alinéa 1 de l'article 25 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme dont voici un extrait: *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, le logement, les soins médicaux, etc»*. Et l'alinéa 2 de ce même article 25: *La maternité et l'enfance ont droit à une aide et une assistance spéciale. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection.*

Il y a un siècle ou deux, on aurait écrit ces textes en latin afin d'être bien sûr que les personnes les plus directement concernées ne puissent en prendre connaissance, laissant ces lignes à une élite instruite et donc non concernée, puisque nantie. Maintenant que ces textes sont disponibles dans toutes les langues, le pouvoir agit d'une manière plus subtile: c'est par le manque d'information que l'on tente de garder le peuple dans l'ignorance de ses droits.

Bien plus que de l'argent, je crois que les C.P.A.S. devraient donner de l'information ne serait-ce que: information sur les documents à se procurer ou à fournir, information sur le droit des personnes ou le fait de ne pas y avoir droit, information sur les personnes à contacter et comment les contacter, information sur les différents services de tout ordre et de toute nature, sur leurs possibilités, leurs limites.

Il y a peu, j'ai lu un article très intéressant sur plusieurs expériences en France et en Belgique concernant des groupes autonomes autogérés. Pourquoi d'autres C.P.A.S. ne prennent-ils pas exemple sur ces diverses expériences qui ont été tentées avec succès dans de nombreux cas? Je crois savoir pourquoi. Il faut un certain courage politique pour prendre de telles décisions permettant de rendre possibles des actions de cet ordre. C'est probablement la peur qu'un groupe autogéré réussisse là où les lenteurs bureaucratiques de l'administration ont échoué. Je pense également que l'une des principales raisons est la peur de la perte du contrôle des assistés sociaux qui, devenant autonomes et pouvant subvenir à leurs besoins, s'empresseraient de casser la «tutelle» envahissante des C.P.A.S. (quelle horreur, des pauvres qui en ont marre d'être pauvres et qui veulent s'en sortir par le travail!).

De plus, les personnes trouvant ou retrouvant leur autonomie financière, leur dignité aussi, sortiraient du système où elles sont (entre)tenues. Il est bien plus simple d'effectuer des contrôles sur des personnes entièrement dépendantes, n'ayant d'autres sources de revenus que ceux alloués par cette «charité» organisée que sont les C.P.A.S.

Pour un C.P.A.S., la difficulté réside aussi dans le fait qu'il doit être très difficile, presque inconcevable pour ces «maîtres», de faire confiance à un petit groupe de personnes, de leur donner la possibilité de s'épanouir bien plus dignement qu'en faisant la file chaque semaine devant un bureau d'aide sociale afin d'y recevoir de quoi survivre encore une semaine. Cela bien sûr devant le regard indifférent, voire moqueur, d'un personnel déjà dégoûté de travailler avant de commencer son boulot.

Pour terminer, je tiens à dire que plusieurs personnes dans la même situation que la mienne (forcément, il ne nous est pas encore interdit de parler dans la file devant le bureau du C.P.A.S.) pensent comme moi. Tous nous aimerions nous en sortir, contrairement à ce que semblent penser certains de nos dirigeants politiques.

Il est très désagréable de dépendre d'un centre d'aide sociale et de subir toutes les vexations qu'entraîne une telle dépendance.

M.W.R.

un livre visionnaire

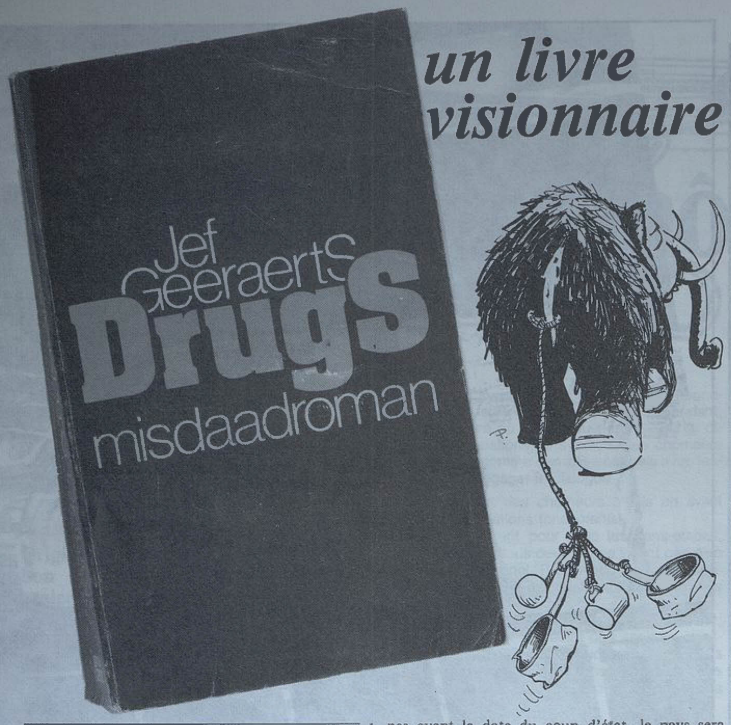

Mai 1989. La Belgique est toujours gouvernée par une coalition de droite, appuyée par un puissant appareil répressif: la gendarmerie. Du procès François, son état major a tiré quelques enseignements précieux. Certains politiciens et magistrats ont passé un compromis avec la gendarmerie. Pour réaliser leur grand rêve: asseoir un régime d'extrême-droite au moyen d'un coup d'état.
Tel est en gros le thème de «Drugs», un livre de Jef Geeraerts publié il y a moins d'un an. C'est avant tout un polar avec des ingrédients classiques: trafic de drogue, meurtres, enquêtes... C'est aussi un ouvrage de réflexion. Jef Geeraerts n'est pas un visionnaire: cette histoire est le fruit de son imagination. Mais on se surprend à frémir. L'opération Mammouth: n'a-t-on pas assisté à la répétition générale de l'opération Octopus au cours de laquelle une rafle est opérée, en une nuit, dans les milieux de gauche? Toujours est-il que nous avons pris une option pour la traduction et la publication en français de ce bouquin que nous espérons bien publier dans les mois qui viennent...

Réunion de l'Ordre du Chêne Celtique au château du baron Jean-Philippe du Mesnil à 5023 Marchovelette. Le lieutenant-général Dossogne, commandant de la gendarmerie vient de jurer fidélité à l'Eglise catholique, au Roi des Belges et respect aux autorités civiles, religieuses, académiques et militaires. Dossogne est parrainé par Jean-Paul Mertens (J.P.M.), politicien proche du CEPIC. La cérémonie terminée, J.P.M. décrit à ses compagnons l'Opération Octopus.

En costume civil à présent, ils étaient installés dans des fauteuils de cuir démodés, affaissés, devant le feu de bois qui crépitait doucement et buvaient un vieux Cognac de la cave du château, aménagée au début du siècle par le grand-père du Mesnil. J.P.M. tirait à sa «pipe de chevet», une Dunhill usée, le général Dossogne fumait une cigarette américaine, Mesnil un havane de vingt centimètres de long. Bloy d'Hespel ne fumait pas, il était assis dans sa position habituelle, regardant droit devant lui.

J.P.M. parlait depuis un bon moment sur un ton posé, concis, comme s'il présidait un conseil des commissaires. Il semblait bien connaître sa matière. Le général Dossogne surtout l'écoutait avec une attention visible.

«Après un aperçu général de la situation politique et socio-économique de notre pays qui peut être, compte tenu du problème qui nous occupe aujourd'hui, qualifiée de «raisonnablement prometteuse», avec votre permission, je passerai au stade du «pré-coup» au cours duquel nous actionnerons le premier lever, à savoir la «subversion gauchiste latente», par une provocation déguisée, soigneusement préparée par nos milices. En pratique, elle se déroulera comme suit: quelques semaines avant la date du coup d'état, le pays sera secoué par des attentats et des irrégularités conçus sur un mode classique. C'est-à-dire: en un lieu prévu sera exécuté un attentat à la bombe ou un attentat contre un individu. Ce lieu ou cette personne portera une étiquette d'extrême-droite. Ce sera par exemple le local du Front de la Jeunesse, de Forces Nouvelles ou de la Croix Celtique, la maison d'un avocat ou d'un député de droite et même une église ou un palais épiscopal, la maison de campagne d'un riche industriel, une librairie catholique, la rédaction d'un de nos journaux, etc... Les attentats seront... *énergiques,* il faut donc qu'ils provoquent des dégâts matériels importants afin que la presse et les autres médias y accordent la plus grande attention. Une deuxième vague d'attentats suivra, dès que l'opinion publique aura été suffisamment informée. Après quoi, des représailles bien compréhensibles seront opérées par la droite contre des organisatioons d'étudiants gauchistes dans les universités, contre des locaux syndicaux, des librairies de gauche, des maisons et des propriétés de personnes notoirement à gauche. Naturellement, il devra s'ensuivre des confrontations entre les milices de gauche et de droite, avec victimes, voitures et immeubles endommagés, interventions de la police dirigées contre les gauchistes qui seront bien entendu à l'origine de tout ce désordre. Il ne faut surtout pas que la situation s'apaise, bien au contraire. Une nouvelle vague d'attentats que nous mettrons au point contre des immeubles et des individus de droite devra la faire évoluer jusqu'à son point de fusion, dans une escalade jamais vue jusqu'ici. Et si par exemple la gauche ne réagit pas d'une manière assez résolue — nous savons, messieurs, que la gauche n'est pas suffisamment organisée et qu'elle n'est pas animée par la motivation nécessaire —, des membres déguisés de milices de droite agiront à sa place. Au bout de quelques semaines, un climat d'angoisse et d'insécurité règnera dans notre pays. Tous les médias et l'opinion publique exigeront des autorités une intervention efficace qui mette fin au malaise. Pas pour en revenir à un status quo, oh non! Pas davantage pour qu'un coup d'état non sanglant *renverse* le gouvernement actuel, mais pour *restaurer* certaines tendances, principalement le caractère unitaire de la nation. C'est-à-dire la suppression des exécutifs et conseils régionaux, un couvre-feu provisoire, arrestation de certains gauchistes — car les irrégularités sont nées à gauche, n'est-ce pas? — interdiction de se rassembler et de manifester, censure des médias, etc. L'organisation stratégique et tactique du coup proprement dit, je la laisse à des spécialistes en la matière, à savoir la gendarmerie, l'armée et les différents services de renseignements. Je crois d'ailleurs savoir que, vendredi prochain vraisemblablement, en séance secrète, le comité ministériel chargé de la sécurité fixera la date du coup d'état. Réunion à laquelle tu seras invité, Alex, ceci entre parenthèses. Il me faut naturellement ajouter que l'actuelle coalition gouvernementale PSC-PRL restera en place et que seront maintenus les pouvoirs spéciaux. Et on profitera de l'occasion pour y ajouter des arrêtés plus sévères en matière de subversion, de sécurité, de liberté d'expression, de problèmes éthiques, de droit pénal, d'immigration, de privacy, etc... La gendarmerie, et ceci te concerne, cher Alex, se verra confier des tâches plus vastes: missions de surveillance, de police et de prévention, patrouilles, road blocks, razzias, actions coup de poing avec d'éventuelles provocations qui devront entraîner des interventions plus vigoureuses et dont je laisse la mise en pratique sur le terrain à l'imagination du Corps».

(...)

Lu pour vous par Christiane

un c ça va, trois c bonjour les dégâts!

Nous n'éprouvons aucune sympathie pour aucun groupement d'action «terroriste» en Belgique actuellement, et surtout pas pour l'organisation se faisant appeler «Cellules Communistes Combattantes»

Car leurs actions tendent, objectivement, au renforcement de l'appareil répressif de l'Etat (qui de toute évidence n'a pas besoin qu'on l'aide à se renforcer), en donnant l'occasion à celui-ci de laisser croire à la nécessité de ce renforcement, et d'en permettre ainsi la justification.

Dans le cas précis des CCC, l'idéologie marxiste-léniniste dont elles semblent se réclamer nous fait douter au plus haut point de leur capacité à libérer quiconque de l'oppression du Capitalisme et de l'Etat.

L'émergence d'un phénomène «terroriste» en Belgique sert trop bien les intérêts de certains — partisans d'un Etat fort, appareil d'Etat, partis politiques, puissances étrangères diverses — pour qu'on ne soit pas en droit de douter de la fiabilité politique et de l'origine réelle des CCC. Sont-elles infiltrées, manipulées, voire organisées ou encore simplement utilisées par ceux à qui servent objectivement leurs actions: le résultat est le même!

Pour nous, la lutte nécessaire contre le capitalisme et l'Etat, vers l'autogestion généralisée et la liberté passe par des moyens compatibles avec ces fins. L'histoire nous montre que le terrorisme, s'il peut à la rigueur être compris (pas justifié) dans le cas limite d'une révolte qui ne trouve pas d'autres moyens de s'exprimer, n'a jamais, utilisé comme mode d'action politique en soi, fait avancer la cause que nous entendons défendre.

Face aux moyens de répression que possède l'Etat, face au contrôle de la presse par divers groupes financiers, dont le but n'est certes pas la création ou le maintien d'une opinion libre, les moyens des terroristes, quels qu'ils soient, seront toujours la partie faible du rapport de forces. L'illusion que peuvent créer quelques attentats fera rapidement place à l'amère réalité: sur le terrain de la violence, comme stratégie politique, l'Etat a toujours le dernier mot!

Ce qui ne veut pas dire...

Que nous soyons particulièrement attristés (ou réjouis) par les dégâts causés aux succursales de diverses entreprises ou partis politiques.

Que nous sommes prêts à hurler avec les loups, en entrant dans la campagne d'hystérie anti-terroristes (ou anti-sympathisants) qui risque de se jouer incessamment. Nous revendiquons le droit de n'être ni avec l'Etat, ni avec les terroristes.

Que nous resterons sans protester contre les campagnes d'intimidation du type «opération Mammouth», opération qui, à elle seule, nous semble aussi grave pour la liberté que les actions des CCC.

A cet égard, l'opération Mammouth, censée être la recherche d'un groupe terroriste, nous apparaît comme un merveilleux prétexte à:
-une énorme opération de remise à jour des fichiers;
-une grande manœuvre de stigmatisation: si l'on n'a rien trouvé, on a quand même émis l'idée qu'on aurait pu trouver, et par là devient possible l'amalgame d'une grande partie de la «gauche» à d'éventuels «terroristes», selon le bon vieux principe que l'on n'est pas perquisitionné si on n'a rien à se reprocher.
-une répétition générale, visant à habituer l'opinion publique à un Etat policier de plus en plus omniprésent, le manque de réaction des démocrates est, à ce sujet, un symptome alarmant.

En conséquence,

-Nous affirmons notre désaccord et notre opposition à la pratique «terroriste» et à l'action «politique» des prétendues «Cellules Communistes Combattantes».
-Nous exprimons notre indignation face à la très théâtrale «opération Mammouth», partie visible de l'iceberg qu'est le renforcement de la répression politique dans notre pays.
-Nous engageons les groupes libertaires, les militants et les sympathisants se réclamant du mouvement libertaire à réfléchir et à ne pas se mettre en position d'être (peu ou prou) pris dans le cercle vicieux répression-riposte, élément fondamental de l'engrenage terroriste.

Cercle Bakounine ULB
Coordination Libertaire à l'ULB
25 octobre 84

Inquisition, perquisition et Palais de Justice

La Libre Belgique 20 octobre 1984

Bruxelles dort encore. La grande ville appartient toujours aux métiers de la nuit. Un peu plus nombreux que d'ordinaire en ce vendredi sur le coup de 4 h 30.

Rue de Louvain, la gendarmerie se protège de chevaux de frise couleur rouille. Ils dissimulent mal l'animation qui y règne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Un cortège de véhicules quitte les lieux, se scinde place Madou, éclate dans toutes les directions. Combis blancs rayés de rouge, Range Roover aux vitres teintées de l'Escadron spécial d'intervention, voitures banalisées trahies par l'antenne. Tout un charroi prend la route pour une opération «Mammouth» de grande échelle. La chasse aux terroristes des «Cellules communistes combattantes» passe des coulisses à la scène.

L'un des actes de cette représentation matinale se joue à quelques pas de la large chaussée de Louvain. Contrastes entre les projecteurs puissants de l'axe routier et les faibles ampoules de la rue de l'Inquisition. Dans l'ombre, le long du trottoir de pavés, un véhicule stationne parmi d'autres. Semblable à celui de Monsieur-Tout-le-Monde... si ce n'était ses occupants. Dans la rue de Pavie voisine, un chien contraint sa maîtresse à la balade.

Cinq heures précises. Go! Le claquement de quatre portières déchire le silence. Une demi-douzaine d'hommes courent. Un seul a l'uniforme de la police communale. Les autres, en civil, ont glissé le brassard rouge frappé de la grenade de la gendarmerie sur le bras gauche. Plusieurs ont l'arme à la main. Certains ont revêtu le gilet pare-balles.

Les événements se précipitent. Le policier se dissimule, accroupi, derrière un taxi blanc à l'arrêt. Revolver au poing. Un gendarme traverse la rue de Pavie, prend position sur le trottoir. Un deuxième s'arrête face à l'immeuble portant le numéro 2, au carrefour des rues de Pavie et de l'Inquisition, l'arme pointée vers le deuxième étage éclairé. Derrière les volets clos du rez-de-chaussée, l'a.s.b.l. «22 mars» a établi ses quartiers généraux et son imprimerie bien outillée. Les milieux de gauche la connaissent. Les services de sécurité aussi...

D'autres gendarmes se ruent vers la porte, reculent à plusieurs reprises pour prendre force et élan. Les coups de butoir, sourds, mais secs, réveillent l'habitant d'en face. Il apparaît à sa fenêtre, l'ouvre pour la refermer bien vite sur injonction. «Police».

Six minutes seront nécessaires pour que la porte de bois cède aux assauts répétés. A son ouverture, l'un des gendarmes en observation prend appui sur le toit d'une voiture en stationnement pour mieux asseoir son arme. Les forces de l'ordre investissent l'immeuble à la vitesse de l'éclair, occupent ses étages pour les «visiter» de façon approfondie. Personne ne l'habite ce matin. Un émetteur-récepteur crachote.

Nous n'en saurons pas plus pour l'instant. Notre présence vient d'être jugée suspecte. 5 h 15: deux gendarmes s'approchant, l'un de face, l'autre de côté: «Les mains sur la tête!» Fouille corporelle rapide.

– Que faites-vous ici?

– Journaliste.

– Vous ne nous direz évidemment pas comment vous avez été renseigné?

– Votre carte de presse!

Le stylo à bille court sur un morceau de papier. Les papiers d'identité sont ainsi recopiés. A la fenêtre du deuxième étage, deux yeux observent. Quelques instants de répit puis un appel: «Monsieur!» Suit une invitation: «Puisque vous voulez être informé, on vous emmène au Palais de Justice où vous saurez tout...»

Sans d'autres commentaires, une voiture particulière nous emmène vers la place Poelaert, grillant au passage des signalisations lumineuses au rouge. Un officier de police quitte son bureau au premier étage de l'annexe. L'échange de propos sera bref, mais des plus courtois:

– Je vous demanderai de ne plus retourner dans le quartier. Pour des raisons de sécurité. On ne sait jamais... des coups de feu.

De la rue de l'Inquisition, nous ne voyons plus qu'une porte fermée, celle du numéro 2. Deux policiers bruxellois aussi, en patrouille qui se voient agresser verbalement par un voisin: «Vous n'êtes que des veaux...»

Ph. V.

La palme pour l'opération Mammouth à cet article de la Libre Belgique
Engagez-vous dans la police, vous vivrez des aventures fantastiques.
Plus besoin du feuilleton d'RTL pour se donner des frissons dans le dos.
Le journalisme c'est quand même un beau métier...

Depuis quelques semaines le souffle des explosions balaie la vie politique belge jusque dans ses racines. Des questions sont sur toutes les bouches: pourquoi le terrorisme en Belgique, que veulent les CCC? Réfléchissons ensemble et avançons les éléments d'une analyse qui, sans avoir la prétention d'être complète, a le mérite d'exister. En vrac...

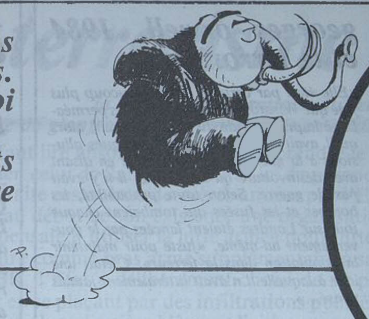

CELLULES COMMUNISTES COMBATTANTES

réfléchissons...

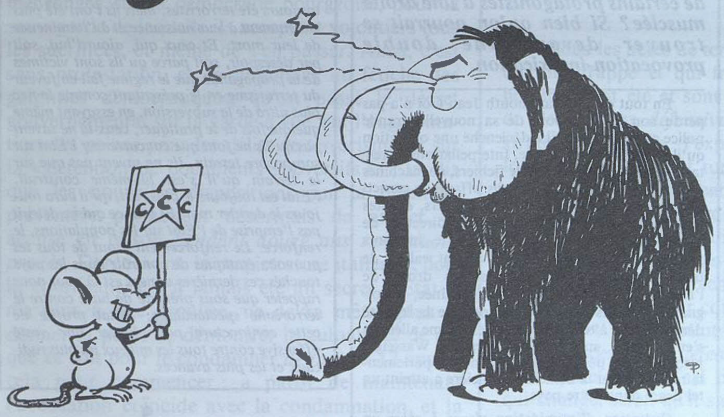

Compromis à la belge. Il est de coutume de dire que la Belgique est un pays calme où il ne se passe jamais rien. Que c'est le pays de la paix sociale, de la concertation, de la négociation, de la discussion. Rappelons quand même que ce pays a été dans les trente cinq dernières années deux fois au bord de la guerre civile. D'abord avec l'affaire royale en 1950 où des forces qu'on ne peut pas qualifier de marginales étaient prêtes, à la faveur de la révolte sociale, à instaurer une république socialiste wallonne. Ensuite, durant les événements de 1960-61 où l'on a vu un climat pré-insurrectionnel se développer lors de la grève générale contre la Loi Unique. Belgique, pays de dialogue, hélas oui, sauf quand en face, du côté du pouvoir, on se fout de la gueule du populo.

Intolérance. C'est le credo du libéralisme made-in-Jean Gol que de refuser de dialoguer avec les gueux, surtout quand ceux-ci s'expriment directement par des grèves ou des manifestations. Cette attitude de mépris pour toute opposition est constitutive du phénomène terroriste. Jean Gol méprise tout qui refuse son credo à la libre entreprise et à la loi de la jungle. Il tend à mettre tout opposant en accusation. Il chasse l'opposition de l'espace «démocratique», il la criminalise et l'oblige par son intransigeance à recourir à des moyens extra-légaux pour se faire entendre.

Deux causes parmi d'autres. Il est, à notre avis, deux causes fondamentales à l'émergence du terrorisme en Belgique. D'abord le fait de vivre dans une situation politique bloquée face à un pouvoir qui refuse d'entendre les voix de l'opposition même si celle-ci, comme c'est le cas de l'opposition antimissiles, rassemble quatre cent mille personnes dans la rue et est aujourd'hui majoritaire sur ce sujet dans les sondages. Société bloquée, tu parles, on s'en fout, tu tires, on t'écoute. C'est le texte que nous avions placé il y a quatre ans sur l'affiche expliquant le geste des trois de Vielsalm devant la RTBF. Elle est plus que jamais d'actualité face à un gouvernement qui refuse d'entendre nos cris, d'écouter nos protestations et nos propositions. Ensuite, regardons dans notre propre jardin et trouvons y cet autre ferment du terrorisme qu'est le sentiment d'impuissance qui nous submerge depuis quelques années. Si l'on peut vivre face à un pouvoir autoritaire, en étant animé du souffle d'un combat, cela devient impossible quand on est privé de toute perspective de révolte positive, de la formulation d'une alternative et de victoires même limitées sur ce pouvoir. Ce sont nos défaites, toutes nos défaites qui ont fait le lit des CCC. C'est la faillite d'une extrême-gauche qui a démontré son incapacité à construire des situations de victoire qui ont poussé certains, et peut-on les blâmer, à utiliser d'autres moyens. Dans notre éditorial, nous avons expliqué pourquoi nous sommes en complet désaccord avec ces méthodes, mais que cela ne nous empêche pas de comprendre que certains militants ne croient plus aux manifestations et aux tracts des gauchistes pour combattre le régime autoritaire qui s'affirme. Face à Gol, qui doute encore, après les quatre cent mille antimissiles du 25 octobre 83 que le jeu démocratique n'est qu'un jeu de dupes.

Le parti communiste vous l'avait dit: les CCC c'est les services secrets américains. Nous en apportons la preuve avec ces blasons... Fais-moi peur Johnny, Johnny, Johnny ha ha ha!

Recon Team Alabama (variation) CCC (Command and Control Central)

Command and Control Central Recon Team CCC.

Contradictoire. Et payons-nous le luxe et l'honnêteté intellectuelle d'être contradictoires et de présenter à votre réflexion le contraire de ce que nous venons de dire. Un autre scénario imaginerait que les CCC ne seraient qu'un groupe provocateur, infiltré et manipulé par une fraction de l'Etat qui ne parvient plus à imposer ses solutions en matière de défense nationale. Scénario parano qui verrait derrière l'étoile rouge des CCC une fraction de l'Etat qui obligerait l'opinion publique à quitter les eaux antimissiles et pacifistes pour rejoindre son sein sécurisant face à «la barbarie terroriste». Cette analyse a le défaut d'envisager la réalité sous un angle paranoïaque, privant de la moindre initiative politique ceux qui peut-être sont effectivement des adversaires de l'Etat. Elle ne peut en tout cas pas être exclue d'office des éléments d'analyse. Ceci relève de votre liberté.

Mammouth. 19 octobre, 5 heures du matin. De cinq cents à mille policiers participent à la plus grande rafle jamais organisée en Belgique depuis la guerre. Relevons pour commencer que l'opération Mammouth ne s'appuie en rien sur des faits issus d'une enquête policière. C'est une opération politique, une chasse aux sorcières. Les cent-vingt perquisitionnés n'ont pas été choisis en fonction d'éléments de l'enquete sur les CCC, mais bien sur base des opinions présumées des personnes visées. Il est acquis aujourd'hui que les polices ont dressé une liste de cent-cinquante noms soupçonnés par elles «d'avoir recours à un moment ou à un autre au terrorisme». De même, une autre liste de mille cinq cents noms cette fois a été constituée. Elle rassemblerait tous ceux qui, selon les polices, seraient prêts à porter aide aux terroristes.

Ces listes noires où l'on trouve tout le monde et personne qui a un passé politique, sont d'autant plus dangereuses, et l'opération Mammouth est là pour nous le prouver, que parfois elles regroupent des gens qui n'ont jamais eu ou n'ont plus aucune accointance même avec les milieux dits «subversifs». Imaginez demain ces listes circulant, et vous comprendrez toutes les potentialités et tous les dangers d'une chasse aux sorcières. A quand un Mac Carthy au gouvernement... A quand les interdictions professionnelles (Berufsverbot) telles qu'on les a connues en Allemagne de l'Ouest durant les années septante.

La peur. Pour arriver à ses fins, c'est-à-dire pour recréer un consensus social autour et pour la défense de l'Etat, du Gouvernement, Jean Gol se doit de jouer avec le feu. Lorsqu'il apparaît à la télévision, qu'il prend la parole à la radio, c'est d'abord la peur qu'il crée pour se présenter ensuite comme le seul homme fort capable de défendre la société. Il est incontestable que les attentats des CCC, du moins les trois premiers contre des firmes d'armement, n'ont pas créé de traumatismes dans la population, bien plus, c'est parfois la sympathie qui accompagnait les actions des CCC contre les industries de mort. C'est le Pouvoir qui se doit de susciter et d'entretenir la panique pour nous obliger à rejoindre son bras protecteur. Quand on parle de la sauvegarde de l'ordre public, on oublie la manipulation de l'index, le chômage, les inégalités sociales qui s'accentuent.

Utilisation. Que l'opération Mammouth ait également été utilisée par les polices pour remettre à jour leurs fichiers sur ce que monsieur Gol appelle avec une pointe de crachat dans la bouche «la fourmillère de gauche», aujourd'hui personne n'en doute. C'est là sans doute qu'on perçoit la dimension dialectique du terrorisme. En croyant affaiblir l'Etat par la lutte armée, il le renforce en lui donnant prétexte de quadriller tous les milieux subversifs. Et quand on s'appelle Gol et qu'on voit le KGB à tous les coins de rues de la Porte de Namur, ça donne des perquisitions qui visent des associations de tendances aussi différentes qu'anarchistes, socialistes, chrétiennes, pacifistes, communistes, tiers-mondistes, écologistes,... A tout le moins un panel de mouvements où vous et moi sommes sûrs de nous retrouver.

Mais où sont les copains? Et malgré ce ratissage large on ne peut être que frappé de stupéfaction en voyant la pratique inexistence des réactions face à la rafle de Gol. Dans n'importe quel scénario de politique-fiction des années septante, on n'aurait imaginé une telle rafale de perquisitions sans une explosion de réprobation. Eh bien non, en 1984, Gol lache ses flics comme on lache des fauves et personne ne bouge. Quelques critiques modérées excusant presque l'opération Mammouth nous arrivent du parti socialiste. Dans les milieux syndicaux, on en est presque à croire que l'opération Mammouth n'a jamais existé. Faut-il que la dégénérescence de l'opposition soit telle que, cadenassée par la peur du terrorisme, elle se sente obligée de soutenir une logique porteuse de dangers pour la «démocratie» elle-même, par la banalisation de procédures exceptionnelles. Faudra-t-il comme en Italie que des militants soient emprisonnés sans jugement pendant douze ans, comme le prévoient les lois d'exception anti-terroristes, pour que nos bons esprits démocratiques et de gauche s'élèvent contre une offensive autoritaire de l'Etat qui, aujourd'hui, touche sa périphérie avant de toucher la gauche bien-pensante demain.

Répétition générale. Et soyons conscients de ce que l'opération Mammouth, du fait même de ses limites et de ses imperfections, n'est qu'une répétition générale d'une rafle qui cette fois-ci ne se contentera plus de perquisitionner, mais placera sous les verrous des prisons les militants soupçonnés. Ceux qui me taxeraient de paranoïa n'ont qu'à se renseigner sur les rafles organisées par l'Etat aux moments agités de notre histoire (affaire royale, 60-61) dans les milieux communistes de l'époque. Aujourd'hui il ne s'agit encore (et heureusement, pourvu que ça dure) que de violences contre des biens. Demain, si par malheur il s'agissait de personnes, soyez sûrs que le mammouth ne se contentera pas de vous réveiller avec une mitraillette sur l'estomac, mais vous mènera passer la nuit suivante en cellule. Gageons (l'espoir fait vivre) qu'à ce moment au moins, les bons démocrates de gauche réagiront avec la plus extrême vigueur, refusant le piège infernal dans lequel ils sont tombés cette fois-ci: «être contre l'abus de pouvoir de l'Etat, c'est être pour le terrorisme». Notre position doit être nette: refuser l'installation d'un état fort et autoritaire venant directement de l'intérieur même des ministères ou par le biais du terrorisme. Notre choix c'est la liberté. Et notamment la liberté de se gouverner soi-même sans Gol, ni les CCC.

Le Collectif du 22 Mars

enterrer les illusions

Le premier devoir de tout révolutionnaire conscient est de chasser sans pitié des têtes appelées à l'action toute illusion sur le terrorisme. Le terrorisme n'a historiquement jamais eu aucune efficacité révolutionnaire, sauf là où toute autre forme de manifestation était rendue impossible par une répression complète, et donc où une partie importante de la population est amenée à prendre silencieusement parti pour les terroristes. Mais cela n'est plus ou n'est pas encore le cas dans la Belgique de 1984. De plus, il convient de noter que l'efficacité du terrorisme a toujours été des plus limitées, comme le montre toute l'histoire de la fin du 19e siècle.

georges orwell, 1984 et le terrorisme...

«Elle était par certains côtés beaucoup plus fine que Winston et beaucoup moins perméable à la propagande du parti. Un jour, alors qu'il avait incidemment fait quelques allusions à la guerre..., elle le surprit en disant avec désinvolture qu'à son avis, il n'y avait pas de guerre. Selon toute probabilité, les bombes et les fusées qui tombaient chaque jour sur Londres étaient lancées par le gouvernement lui-même, «juste pour maintenir la population dans la terreur». C'était une idée à laquelle il n'avait littéralement jamais pensé...».

légales ?

Article 10 de la Constitution
«Le domicile est inviolable: aucune visite domiciliaire ne peut avoir lieu que dans les cas prévus par la loi et dans la forme qu'elle prescrit».

Par exception à ce principe, le Code d'Instruction Criminelle permet au Juge d'Instruction d'ordonner des perquisitions:

Article 87:
«Le Juge d'Instruction se transportera, s'il en est requis et pourra même se transporter d'office dans le domicile de l'inculpé pour y faire la perquisition des papiers, effets et généralement de tous les objets qui seront jugés utiles à la manifestation de la vérité».

Article 88:
«Le Juge d'Instruction pourra pareillement se transporter dans les autres lieux où il présumerait qu'on aurait caché les objets dont il est parlé à l'article présent».

«Il est certain que la Constitution ayant fait de l'inviolabilité du domicile une liberté garantie aux citoyens, les cas de violation de cette liberté doivent être commandés par les nécessités absolues de l'instruction et de la découverte de la vérité» (Pandectes).

En d'autres termes, pour ordonner une perquisition, le magistrat instructeur doit avoir des indices graves, selon lesquels telle personne est suspecte d'avoir participé à l'infraction ou de posséder (de cacher!) des pièces à conviction.

«Toutes les maisons ne sont pas ouvertes à la Justice, mais seulement celles qui sont frappées de suspicion» (M. Faustin Helie, *Traité de l'Instruction Criminelle).*

De cela, il convient de déduire que pour ordonner une perquisition, il faut d'abord une personne soupçonnée d'avoir commis un crime ou un délit. Car, aux yeux de la loi, la perquisition ne vise pas à rechercher des infractions: elle constitue une mesure d'instruction et est réservée à la recherche de preuves. Elle n'a pas pour but de découvrir des faits, mais d'acquérir des preuves d'une culpabilité présumée. Les auteurs contemporains du *Code d'Instruction Criminelle* considéraient comme illégal de requérir d'une façon vague et générale à charge d'inconnus.

Comment justifier dès lors légalement 120 perquisitions effectuées auprès de «suspects» qui n'avaient aucun lien entre eux; comment justifier ce déploiement de forces, le réveil à 5 heures du matin de personnes braquées par des revolvers et des mitraillettes et qui n'ont parfois été emmenées que pour être photographiées, même pas interrogées! Comment justifier la saisie de livres vendus dans toutes les librairies et dont les liens avec un attentat sont pour le moins suprenants.

Que le Ministre de la Justice ait cru devoir faire une série de déclarations paraît peu compatible avec la sérénité et la mesure qui doivent présider à une instruction. La teneur de ses déclarations est moins compatible encore avec les exigences de la loi en matière d'instruction pénale et de perquisitions: il n'est pas question d'indices sérieux, de culpabilité ou de recel de pièces à conviction, mais de déclarations politiques.

Le citoyen Gol a le droit d'estimer inacceptable que d'aucuns aient des vues politiques divergentes des siennes, le Ministre de la Justice ne peut utiliser les institutions judiciaires pour criminaliser une opposition.

Collectif d'Avocats
Bruxelles

jean gol et cicéron

Longtemps après l'avènement de la société du spectacle, la religion, qui a toujours été un prototype d'idéologie fonctionnelle pour tous les anciens pouvoirs, avait inventé le diable, premier et suprême agent provocateur, qui devait assurer le triomphe le plus complet du Royaume de Dieu. La religion ne faisait que projeter dans le monde métaphysique la simple nécessité de tout pouvoir réel et concret. Ainsi, Cicéron avait besoin d'amplifier le risque que constituait Catilina, pour magnifier sa propre gloire de sauveur de la patrie et justifier la multiplication de ses propres abus. Pour tout pouvoir, la seule catastrophe c'est d'être balayé par l'histoire. Une fois affaibli et sentant l'imminence de sa fin, il a toujours tenté de se consolider en feignant de mener une lutte inégale contre un adversaire commode parce que non fondamentalement dangereux. L'histoire est remplie de semblables exemples.

un mammouth nommé jean gol

Qui peut agir sous le sigle C.C.C.? Est-ce l'action immature de jeunes angoissés par l'avenir bouché, le vide absolu, la nuit noire que leur offre le régime? Est-ce l'œuvre de desperados, de certains éléments d'une gauche délirante aigris et déboussolés qui passent du piétinement stérile à la course à l'abîme? Mais ne s'agit-il pas de bien autre chose? N'est-il pas remarquable que ces attentats tombent à pic pour renforcer les projets de certains protagonistes d'une droite musclée? Si bien qu'on pourrait se trouver devant une double provocation-intoxication.

En tout cas, le mammouth Jean Gol n'a pas perdu son temps. Doté de sa nouvelle grande police anti-terroriste, il a déclenché une opération qu'il a voulue spectaculaire. Interpellations, arrestations, saisies d'archives, de fichiers, de machines à écrire, de ronéos, d'appareils offset, de carnets d'adresses, perquisitions d'ordres divers, écoutes téléphoniques se sont multipliées en direction de locaux politiques, d'imprimeries, de militants pacifistes, de dirigeants du mouvement wallon, de tiers-mondistes, de défenseurs des droits de l'homme, etc. La flicaille était déchaînée, témoignant d'ailleurs d'un mépris total de la légalité démocratique à tel point qu'elle est même allée, en s'en prenant au sénateur Yves de Wasseige, jusqu'à violer délibérément l'immunité parlementaire. Rarement la démesure policière a atteint un tel degré dans notre pays.

Opération d'intimidation visant à créer un climat de peur et d'instabilité. Opération qui prolonge les projets visant à museler les syndicats, la R.T.B.F., les jeunes, à imposer un enseignement aux bottes de la droite, à développer une politique raciste et xénophobe, à instaurer une législation répressive, à institutionnaliser les pouvoirs spéciaux. Tout cela s'enchaîne. La droite place ses pions et avance ses cartes. Il y a là une opération menée systématiquement. Les démocrates n'ont pas à courber la tête. Il ne s'agit pas de pleurnicher mais de prendre en main, et très sérieusement, la défense de la démocratie et des droits de l'homme. Sans faiblesse ni complaisance.

PCMLB-Info
B.P. 194
1060 Bruxelles

intimidation politique

Le secrétariat fédéral du Mouvement Ecolo, réuni à Liège, marque sa profonde indignation quant à l'intimidation politique manifeste dont s'est rendu coupable le Parquet en violant le domicile privé du député Olivier Deleuze. Celui-ci s'apprêtait, le jour-même, à interroger le Ministre de la Justice en séance publique de la Chambre à propos précisément de l'opération Mammouth.

Pour Ecolo, cette bavure scandaleuse est le reflet de l'affaiblissement du pouvoir législatif par rapoprt aux pouvoirs exécutif et judiciaire, avec tout ce que cela comporte de menaces pour la démocratie parlementaire.

Des pouvoirs spéciaux au mépris de l'immunité parlementaire, le pas serait-il franchi?

Ecolo attend que le Parlement, à l'unanimité des forces politiques qui y sont représentées, réagisse vigoureusement pour défendre les prérogatives démocratiques de chacun de ses membres.

le terrorisme d'état

D'abord et avant tout, rappelons que la bourgeoisie a installé son pouvoir en France en 1793 grâce à la Terreur. Tous les états ont toujours été terroristes, mais ils l'ont été plus violemment à leur naissance et à l'imminence de leur mort. Et ceux qui, ajourd'hui, soit par désespoir, soit parce qu'ils sont victimes de la propagande que le régime fait en faveur du terrorisme en le présentant comme le nec plus ultra de la subversion, en essayant même quelquefois de le pratiquer, ceux-là ne savent pas qu'ils ne font que concurrencer l'Etat sur son propre terrain. Ils ne savent pas que sur le terrain qu'il s'est lui-même construit, l'Etat est toujours le plus fort, qu'il aura toujours le dernier mot. Et tout ce qui ne détruit pas l'emprise de l'Etat sur les populations, le renforce. Le renforcement inoui de tous les pouvoirs étatiques de contrôle dans les pays touchés ces dernières années est là pour nous rappeler que sous prétexte de lutte contre le terrorisme spectaculaire, l'Etat profite de cette conjoncture pour lancer une vaste offensive contre tous les milieux les plus radicaux et les plus avancés.

nous n'avons pas choisi

Chères Amies,
Chers Amis,

Malgré les risques — aussi bien des contrôles téléphoniques **que postaux** — après les événements récents, je ne peux m'empêcher de vous témoigner ma profonde sympathie et mon soutien le plus absolu.

Si des opérations policières sont parfois justifiées, je n'aperçois pas la nécessité réelle d'agir ainsi vis-à-vis du 22 Mars, de la Maison de l'Amérique Latine et de son mouvement, et moins encore vis-à-vis d'autres organisations d'aide au Tiers Monde.

Le fond de ma pensée, je ne l'écrirai pas, par précaution. Mais je crois quand-même que — même si certaines divergences existent parfois entre nous — le temps est venu de crier que nous n'avons pas choisi Gol, pas plus que Pinochet ni Mobutu et autres personnages que nous «devrions» respecter.

A toutes et à tous, je renouvelle mon amitié, mon soutien et mon désir — si cela peut être utile — de vous être utile moi-même.

Claude

mammouth écrase la démocratie

Le Conseil de Fédération du Mouvement Ecolo, à l'occasion de son assemblée mensuelle à Namur, a examiné la situation politique créée par les attentats des Cellules Communistes Combattantes et par l'opération Mammouth, menée par d'importantes forces de police pour lutter contre les activités terroristes de ce groupe.

Ecolo estime qu'il faut mener une lutte active contre les groupes économiques et politiques qui, comme les institutions visées par les attentats, contribuent effectivement à la course suicidaire aux armements et alimentent les marchés de la mort de par le monde. Mais Ecolo condamne clairement et vigoureusement les moyens violents utilisés par les groupes extrémistes, de quelque bord qu'ils soient: la violence n'engendre jamais la démocratie.

Par ailleurs, les procédés utilisés par les enquêteurs dans le cadre de l'opération Mammouth pour trouver une piste permettant d'arrêter les auteurs des attentats sont inappropriés et mettent en danger notre démocratie en banalisant l'usage de procédures exceptionnelles.

Ecolo constate l'ampleur des moyens utilisés par les forces de l'ordre et ne peut s'empêcher de rappeler que, lors de l'incendie criminel de l'hebdomadaire *Pour*, les recherches effectuées n'ont été entamées que pour le principe et ont été rapidement abandonnées.

De plus, le Parquet a choisi comme cibles les milieux d'extrême-gauche, mais également des groupes non-violents et tiers-mondistes, soi-disant parce que la piste «menait à des milieux proches de l'extrême-gauche dévoyée» comme le prétendait le Ministre de la Justice à la RTBF. A l'évidence, les milieux concernés devaient être en priorité ceux qui se revendiquent de la violence politique, aussi bien à l'extrême-droite qu'à l'extrême-gauche. Car le Ministre a reconnu lui-même que certains attentats revendiqués par les uns avaient été commis en réalité par les autres. L'opération a, en tous cas, permis à la police judiciaire d'améliorer son état des lieux des mouvements progressistes à Bruxelles et ailleurs, puisque des fichiers ont été emportés.

Enfin, la perquisition dans le bureau du sénateur Yves de Wasseige constitue manifestement un abus, assimilable à une violation de l'immunité parlementaire.

Ecolo
Boulevard Charlemagne, 38
1040 Bruxelles

coup de pub contre coup de génie

Alors? On se fait sa petite publicité gratis sur les ondes de la Reuteubeu? Il fallait bien le coup de poing et de «génie» de Monsieur Gol pour qu'il soit question de l'imprimerie du 22 Mars au journal parlé...

Tout ceci n'a pas l'ampleur de l'incendie du Reichstag mais c'est le même scénario, en plus mesquin. On accuse et désarme la gauche pendant que les nazis impunis, protégés, s'organisent, remplissent leurs arsenaux, préparent leurs prochains dynamitages.

Dénoncez! Dénoncez la levée du nazisme à l'abri d'un gouvernement lâche ou miné. Exigez une surveillance permanente de vos locaux, que le massacre de *Pour* ne se répète pas!

Il paraît qu'on a pris votre fichier. C'est aussi pour vous donner mes nom et adresse d'abonnée que je vous écrit. Mais surtout pour vous dire que les gens de chez nous ne sont pas assez niais pour croire au «terrorisme de gauche» dans notre pays (terrorisme ici = Front de la Jeunesse, VMO et consorts) et pour vous affirmer mon soutien, même si je ne suis pas toujours d'accord avec votre manière de voir. Pourvu que Orwell se soit trompé et que 1984 ne soit pas le sien.

Amicalement, bien fermement.

Marie-Paule Léonard

collet anti-mammouth

Sud-Luxembourg, fin octobre 84

Les gentils petits cochons d'Ardennes et Gaume (qui n'ont pas été agressés par le gros mammouth préhistorique), se proclament solidaires des «abusés», victimes des attaques du monstre velu.

Ils étudient, avec le concours des braconniers, un collet anti-mammouth.

Signé:
«R», Journal des Travailleurs du Sud-Luxembourg
71, rue d'Hoffschmidt
6720 Habay-la-Neuve

Depuis vendredi passé, les lecteurs d'Alternative Libertaire ont en tout cas une certitude: c'est qu'ils sont tous microfiche-B-és maintenant.

Votre lecteur, Patrick V.

La servilité active avec laquelle toute l'intelligentsia de gauche a d'abord toléré, puis ensuite fait siennes, les thèses accusatoires officielles sur le terrorisme et contre les Autonomes, pourrait sembler proprement stupéfiante à quiconque ignore qu'elle s'est toujours comportée de la même manière chaque fois qu'elle a eu l'occasion de se comporter autrement. La version étatique et stalinienne des faits a été acceptée point par point, et donc livrée à la publicité sans le moindre respect pour la vérité historique ou pour la prétendue « dignité intellectuelle ». Il est d'ailleurs notoire que depuis un demi-siècle le rôle des intellectuels italiens, prostaliniens pour la plupart, a été irremplaçable dans la diffusion de tous les mensonges au sujet du socialisme et de la révolution. Aujourd'hui qu'ils ne peuvent plus mentir sur le « socialisme » soviétique, ou chinois, ou cubain, ils en sont réduits à répandre sans retenue leurs mensonges sur la démocratie bourgeoise, pour la sauvegarde de laquelle ils acceptent volontiers tous les sacrifices, et même de s'en passer. Ainsi, c'est sans protestation, et en hommage au fétiche des garanties démocratiques, qu'est passé le décret gouvernemental sur la garde à vue, sur l'augmentation des peines pour les délits de terrorisme, et sur la « détention de documents subversifs » *, tandis que les nouvelles dispositions sur la détention préventive permettent désormais de garder un accusé en prison *pendant douze ans sans aucun procès*. Dorénavant, la magistrature italienne, dont la courtisanerie n'a jamais été un secret d'Etat et n'a plus à être prouvée, ne devra même plus se donner la peine de démontrer la culpabilité de qui que ce soit pour le condamner *de facto* à 12 ans, et cela pour commencer : à partir de maintenant l'accusation coïncide avec la condamnation, et la fiction de la légalité démocratique en Italie est terminée *même en tant que fiction*. L'Italie est une république démocratique fondée sur l'exploitation du travail et sur les lettres de cachet.

Distribué par *Le fin mot de l'histoire*, BP n°274 ★ 75866 Paris 18

Quand l'arbitraire *ne craint plus* d'apparaître pour ce qu'il a toujours été, quand être coupable ou innocent n'a plus *aucune importance* puisque la condamnation devient *la seule* certitude, celui qui combat l'arbitraire n'a plus à craindre d'*être coupable :* condamné pour condamné, autant l'être pour un crime honorable. On ne peut se laisser gouverner innocemment. Et, en attendant de détruire toutes les prisons, donnons à l'ennemi de bonnes raisons de les remplir, non certes en tombant dans le piège bien monté du terrorisme, mais bien plutôt en combattant à visage découvert et de toutes les manières tous ceux qui aujourd'hui s'en servent et le pratiquent, ministres, politiciens, patrons et policiers.

De nos jours, le jésuitisme intellectuel appelle « démocratie » l'arbitraire, « liberté » la liberté de mentir, et « témoignage » la délation systématique et obligatoire : *« Sic delatores, genus hominum publico exitio repertum et ne poenis quidem umquam satis coercitum, per praemia eliciebantur »**, disait Tacite, qui cependant, contrairement à nos intellectuels, avouait préférer les dangers de la liberté à la quiétude de l'esclavage. Les mêmes intellectuels, après avoir débattu du courage en long et en large, ont fièrement conclu qu'il faut avoir aujourd'hui le courage d'être lâche. Le raisonnement le plus en vogue ces temps-ci est simple : si l'on aime la démocratie, il faut la défendre ; pour la défendre, il faut combattre ses ennemis ; pour combattre les ennemis de la démocratie, aucun sacrifice n'est trop grand : la noblesse du but justifie tous les moyens ; pas de démocratie pour les ennemis de la démocratie ! Ce qui n'était pas *essentiellement* une démocratie a maintenant cessé de l'être *visiblement*.

* Celui qui possède des documents subversifs est passible de 4 ans de prison. (N.D.T.).

* « Ainsi on attire maintenant par des récompenses les délateurs, engeance créée pour la ruine publique, et que pourtant le châtiment même ne retient jamais assez. »

du terrorisme et de l'état

la théorie et la pratique du terrorisme divulguées pour la première fois
un livre de gianfranco sanguinetti (dit en d'autres lieux et en d'autres temps «censor»)

S'il est un livre qu'il faut lire absolument pour comprendre le terrorisme, en tout cas dans sa manifestation italienne, c'est bien celui de Sanguinetti. Pas ici de paranoïa sur Carlos et le KGB, mais une analyse lucide de l'utilisation faite ces quinze dernières années par l'Etat italien du meurtre politique. Le scénario est clair : même si au début de son existence une organisation comme les Brigades Rouges a été créée par des militants qui pensaient utiliser la lutte armée pour lutter contre l'Etat, le même Etat a vite fait de récupérer cette structure comme bras armé supplémentaire à sa puissance. Dès les premières arrestations qui décapitèrent les BR, l'Etat a délibérément choisi de ne pas liquider l'organisation armée, mais au contraire, de l'utiliser en se plaçant par des infiltrations policières à sa direction. Et voilà que l'assassinat d'Aldo Moro est éclairé d'une lumière blême et livide : ce serait les services secrets italiens qui liquidèrent Moro pour l'empêcher de réaliser le compromis historique entre la démocratie chrétienne et le parti communiste. Une démonstration magistrale de l'instrumentalisation par l'Etat, par tous les Etats, du phénomène terroriste. Si en Belgique l'histoire ne nous a pas encore portés vers les sommets italiens, les extraits du livre *Du terrorisme et de l'état* que nous reproduisons sur cette page vous permettront de faire rouler votre cerveau hors des sentiers battus. Contre l'intoxication quotidienne et hebdomadaire de la presse sur le phénomène terroriste.

Tous les actes de terrorisme, tous les attentats qui ont frappé et qui frappent l'imagination des hommes, ont été et sont ou des actions *offensives* ou des actions *défensives*. S'ils font partie d'une stratégie offensive, l'expérience a montré depuis longtemps qu'ils sont toujours voués à l'échec. Si au contraire ils font partie d'une stratégie défensive, l'expérience montre que ces actes peuvent espérer quelque succès, qui n'est cependant que momentané et précaire. Les attentats des Palestiniens et des Irlandais, par exemple, sont des actes de terrorisme *offensifs* ; par contre la bombe de la piazza Fontana et l'enlèvement d'Aldo Moro, par exemple, sont des actes *défensifs*.

Toutefois ce n'est pas seulement la stratégie qui change, selon qu'il s'agit d'un terrorisme offensif ou défensif, mais ce sont aussi *les stratèges*. Les désespérés et les illusionnés recourent au terrorisme offensif ; par contre ce sont *toujours et seulement* les Etats qui recourent au terrorisme défensif, soit parce qu'ils sont enfoncés dans quelque grave crise sociale, comme l'Etat italien, soit parce qu'ils la craignent, comme l'Etat allemand.

Le terrorisme défensif des Etats est pratiqué par eux ou *directement* ou *indirectement*, ou avec leurs propres armes ou avec celles d'autrui. Si les Etats ont recours au terrorisme *direct*, celui-ci doit être dirigé contre la population – comme cela s'est produit par exemple avec le massacre de la piazza Fontana, avec celui de l'*Italicus*, et avec celui de Brescia. Si au contraire les Etats décident de recourir à un terrorisme *indirect*, celui-ci doit être apparemment dirigé contre eux – comme cela s'est par exemple produit dans l'affaire Moro.

Tous les groupuscules terroristes secrets sont organisés et dirigés par une hiérarchie clandestine aux militants de la clandestinité eux-mêmes, qui reflète parfaitement la division du travail et des rôles propre à cette organisation sociale : en haut on décide et en bas on exécute. L'idéologie et la discipline militaire préservent le véritable sommet de tout risque, et la base de tout soupçon. Tout service secret peut s'inventer un sigle « révolutionnaire » et réaliser un certain nombre d'attentats, dont la presse fera une bonne réclame, et à partir desquels il lui sera aisé de former un petit groupe de militants naïfs, qu'il dirigera avec la plus grande aisance. Mais dans le cas d'un petit groupe terroriste constitué spontanément, il n'est rien de plus facile au monde pour les corps détachés de l'Etat que de s'y infiltrer et, grâce aux moyens dont ils disposent et à l'extrême liberté de manœuvre dont ils jouissent, de se rapprocher du sommet originel, et de s'y substituer, soit par des arrestations déterminées réalisées au moment opportun, soit par l'assassinat des chefs originels, qui se produit en règle générale lors d'un conflit armé avec les « forces de l'ordre », prévenues d'une telle opération par leurs éléments infiltrés.

L'Etat, affaibli à l'extrême par toutes les attaques qu'il subit quotidiennement depuis dix ans, en même temps que son économie, de la part du prolétariat, d'une part, et par l'incapacité de ses gestionnaires de l'autre, peut taire ainsi l'une et l'autre chose, en se chargeant solennellement de mettre en scène le spectacle de la défense commune et sacro-sainte contre le monstre terroriste, et, au nom de cette pieuse mission, il peut exiger de tous ses sujets une portion supplémentaire de leur liberté exiguë, qui va renforcer le contrôle policier sur toute la population. « Nous sommes en guerre », et en guerre contre un ennemi si puissant que tout autre désaccord ou conflit serait un acte de sabotage et de désertion : ce n'est que pour protester contre le terrorisme que l'on a le droit de recourir à la grève générale. Le terrorisme, et « l'urgence », un état d'urgence et de « vigilance » perpétuels, voilà les seuls problèmes existants, ou tout au moins les seuls dont il soit permis et nécessaire de s'occuper. Tout le reste n'existe pas, ou est oublié, et en tout cas est tu, éloigné, refoulé dans l'inconscient social, devant la gravité de la question de l'« ordre public ». Et face au devoir universel de sa défense, tous sont invités à la délation, à la bassesse, à la peur : la lâcheté devient pour la première fois dans l'histoire une qualité sublime, la peur est toujours justifiée, le seul « courage » qui ne soit pas méprisable est celui d'approuver et de soutenir tous les mensonges, tous les abus et toutes les infamies de l'Etat. Puisque la crise actuelle n'épargne aucun pays de la planète, il n'existe plus aucune frontière géographique de la paix, de la guerre, de la liberté, de la vérité : cette frontière passe à l'intérieur même de chaque pays, et chaque Etat s'arme et déclare la guerre à la vérité.

Je n'ai qu'une chose à vous dire, respectés mystificateurs : au contraire de vous, j'ai bien connu, dans les treize dernières années, une grande partie des révolutionnaires d'Europe – connus également de toutes les polices – qui ont le plus contribué, par la théorie et par la pratique, à réduire le capitalisme à ses conditions actuelles : eh bien *aucun d'eux*, sans aucune exception, n'a jamais pratiqué et encore moins applaudi le terrorisme spectaculaire moderne – ce qui me paraît évident. *Il n'existe pas d'affaires secrètes de la révolution :* tout ce qui est aujourd'hui secret appartient au pouvoir, c'est-à-dire à la contre-révolution. Et ceci, toutes les polices le savent parfaitement.

Il convient dès maintenant que vous ayez la conscience tranquille sur un point, messieurs du gouvernement : tant que votre Etat existera, et que je serai vivant, je ne me lasserai jamais de dénoncer le terrorisme de vos services parallèles, et cela coûte que coûte : car c'est précisément *le premier intérêt du prolétariat et de la révolution sociale*, en ce moment et dans ce pays. Et ce justement parce que, comme disait Courier, « politique connue, politique perdue ». Et si cet Etat criminel veut continuer à mentir, à tuer et à provoquer toute la population, il sera contraint dorénavant de jeter son masque « démocratique », d'agir en son nom propre contre les ouvriers, en abandonnant l'actuel spectacle de comédie dans lequel s'exhibent les services secrets, qui entretiennent les illusions de quelques militants naïfs sur la « lutte armée » afin de rendre leurs provocations vraisemblables, et pour jeter ensuite en prison des centaines de personnes, tandis que nos policiers s'exercent au tir au pigeon en attendant la guerre civile.

alors, chabab? pas mal, et toi?

édito

L'article promis dans l'édito de notre numéro d'octobre, sur le groupe vidéo de Radio Chabab, n'avait pu passer faute de place. Ce n'était que partie remise: le voici. Avec, rapidement, une interview des quatre «breakers» de Radio Chabab, un article reprenant des passages sensationnels d'un éditorial paru en juillet dernier dans le très respectable et très à droite «Wall Street Journal» — et qui s'intitule: «Plus on est de fous, plus on rit». Mais oui. Les vrais libéraux d'outre-Atlantique se prononcent contre toute restriction à l'immigration. Ils ont leurs raisons, bien entendu. Etonnant quand-même. Un article, enfin, largement repris du journal français «Le Matin», sur une «riposte organisée des Beurs», aux crimes racistes et aux bavures policières. Et nos illustrations: des extraits de BD beurs parues dans «Pilote», «Charlie» et «L'Echo des Savanes».

On voit déjà, à l'horizon du numéro prochain, un papier où Sam et Amar vous racontent l'histoire mouvementée des émissions de Radio Chabab, depuis maintenant un an. Et, avec d'autres informations, un projet pour ce petit journal, qu'on aimerait voir s'élargir, s'élargir, s'élargir... Mais vous verrez bien.

Radio Chabab

les bd sur les immigrés de la deuxième génération fleurissent dans les magazines. ici des extraits de pilote (page de droite) par christin et goetzinger, et deux planches de l'écho de savanes

rad

la radio des jeunes

BOUDJELLAL/MECHKOUR

LES BEURS

ciné-bougnoule

vidéo

Qu'est-ce qui leur a donné l'idée, à ces jeunes bougnoules, de faire du cinéma? C'est vrai qu'on a longtemps dû se contenter d'Omar Sharif sur les écrans, même si ça change ces temps-ci dans le cinéma français, où, de «Tchao Pantin» à la «Smala» — en passant par «Laisse béton» — on voit de plus en plus de personnages et d'acteurs arabes un rien plus vraisemblables. Quand même, vidéo ou pas, c'était pas évident, au départ. Mohamed raconte l'aventure des cinéastes en herbe de Radio Chabab, Marc, Fanchon et lui-même.

Radio Chabab: *Radio Chabab, ça commence avec des émissions de radio. Alors, comment — et pourquoi — avez-vous eu envie de faire de la vidéo?*

Mohamed: Les émissions, on peut en reparler avec ceux du groupe qui s'en occupent. Je veux dire par là que Radio Chabab, ça a toujours été pour nous un moyen, des moyens, de parler et de trouver des formes d'expression. Bon, il y a eu l'ambition d'organiser beaucoup de monde dans le quartier, de leur proposer des animations... intelligentes. On en est un peu revenu, mais c'est aussi une autre discussion. Alors, tu as les émissions, tu as le journal, tu as la vidéo: Radio Chabab maintenant, c'est avant tout un groupe de gens qui veulent réfléchir à la communication, et apprendre à maîtriser des techniques de communication. Mais pour répondre à ta question, quand on a fait le tour des projets qui nous tenaient è cœur, il y a eu des copains qui ont tout de suite dit: la vidéo. C'est normal. La vidéo est partout. C'est une technique nouvelle, relativement facile et accessible. Et puis on voit tellement d'images, on a envie d'en faire qui soient bien à soi.

Radio Chabab: *Quelles sont les premières difficultés que vous avez rencontrées?*

Mohamed: Premièrement, un travail assez difficile, c'est la mise sur pied d'un scénario. On ne s'imagine pas, c'est une technique complexe. Ensuite, il faut trouver le matériel, et puis former les gens.

Radio Chabab: *Commençons par le scénario...*

Mohamed: Il y a d'abord un choix de sujet. Pour nous, c'était pas compliqué: il fallait raconter une histoire qui pouvait arriver à un mec de la 2ᵉ G, montrer des situations, des endroits où les copains passent le temps. A Ixelles, pour nous, en particulier. Après, il faut bâtir l'histoire. Pendant plusieurs réunions, chacun lançait des idées. Le héros était une fois un voyou, une autre fois le frère d'un gars qui avait été balancé — et le film racontait sa recherche du donneur... Finalement, c'est cette dernière idée qui a été retenue. Et puis la famille, le père, la mère, les frères et sœurs, les amis, les flics... Chaque personnage est construit avec les éléments fournis par tous, en vrac, et dont on essaie de sortir un truc cohérent. Même chose pour les cadres de l'action. On fixe la structure générale: qui?, qu'est-ce qu'il fait?, pourquoi?, où? On précise. On essaie de fournir les réponses au fur et à mesure du récit. On établit des dialogues de base. A la fin de tout ça, vient le découpage technique, par séquences, plans, avec tous les renseignements nécessaires. De toute façon, nous voulions raconter une histoire. Le genre reportage, ça ne nous intéressait pas vraiment. Il doit y avoir l'influence des films, des feuilletons télé; c'était très «Un privé dans la ville»... Pourquoi pas? On voulait utiliser des images de «Lawrence d'Arabie» pour le générique. Tu vois ça: une course de méharis, avec des guerriers armés jusqu'aux dents, sur fonds de musique holywoodienne. Et paf: une vue de la chaussée d'Ixelles, déserte, sous la pluie, un dimanche matin.

Radio Chabab: *Une fois votre projet en main, vous avez fait quoi?*

Mohamed: On s'est évidemment rendu compte qu'il fallait suivre une formation. On s'est renseigné, et on a trouvé le GSARA, un groupe audiovisuel proche du PS, très ouvert à des amateurs comme nous, et qui organise des stages de formation le week-end.

Radio Chabab: *Ça s'est passé comment?*

Mohamed: Après un cours théorique assez rapide sur la place de la vidéo dans les moyens de communication, on nous a proposé une initiation pratique à partir d'un court film à réaliser. On nous avait mis en présence des appareils: caméra, son, magnéto. Nous avons choisi de tourner nos premières images à Bruxelles-Molenbeek, dans le quartier «Chicago». Il a fallu construire un petit scénario, et puis on est sorti en rue.

Radio Chabab: *Raconte...*

Mohamed: On a commencé par bafouiller, bien sûr. On s'emmêlait joyeusement les pinceaux avec les boutons et compagnie. Surtout qu'il fallait synchroniser. On était à deux: parfois j'avais la caméra et Marc s'occupait du son et du magnéto, et on changeait. Le premier truc qu'on a filmé, c'était un grafitti sur un mur: «Immigrés dehors». C'était assez le vif du sujet, mais sans difficultés: image fixe, et seulement le bruit constant des bagnoles. Il y a une grande plaine de jeux, entre le Théâtre flamand et le Marché aux Poissons: on a filmé des petits kets et des fillettes qui jouaient. Tout de suite, ils se sont groupés autour de nous, par dizaines, ils riaient, nous prenaient pour des reporters, voulaient jouer avec le matos, et tout le monde voulait passer devant la caméra. On s'est vraiment marré. Mais il y a eu aussi des choses qui ont été filmées quand les enfants parlaient... Des choses émouvantes. On a filmé des plans très beaux, dont on s'est aperçu au montage. Il y a eu, à l'arrière-plan, une fillette qui dansait des danses arabes, entourée d'une dizaine de garçons qui frappaient dans leurs mains.

Radio Chabab: *Vous travaillez sur quoi, à présent?*

Mohamed: On apprend la technique de l'éclairage, et le nouveau sujet est une interview d'intérieur, avec un éclairage d'ambiance. Là, on va réunir des copains de Radio Chabab, et causer. On a aussi des prises de vue du quartier: chaussée d'Ixelles, parc de la Tuhpe, chaussée de Wavre... Et on va combiner tout ça au montage.

Radio Chabab: *Vous êtes partis pour d'autres films, bien à vous, après?*

Mohamed: Ah, c'est le but. Il faudra se procurer du matériel, par prêt ou par location. Les copains formés au GSARA formeront d'autres membres du groupe... De toute façon, on va réaliser notre premier projet, celui qui nous a branchés au début. Et puis, on le montrera, on verra bien. Si ça marche qui sait...

colère

les beurs

Sélim Mazari, un jeune Algérien abattu mardi 16 octobre par un policier parisien pour avoir grillé un feu rouge. La veille, un autre Algérien, Amar Ben Mohamed, victime d'un accident de voiture, sonne à la porte d'une villa pour demander secours: il est accueilli à coups de carabine. Les deux événements complètent une liste interminable d'agressions, de crimes, de bavures policières. Poussant certains Beurs à organiser une riposte violente... Les autorités avouent leur impuissance à éviter un danger d'escalade...

«Le Matin», 19 octobre 84

Mercredi 19 heures. Rue Ordener, à Paris, des manifestants se sont rassemblés sur les lieux où est tombé Sélim. Ils viennent de déposer une gerbe à la mémoire du jeune homme. La manifestation n'a fait l'objet d'aucune déclaration, et le commissaire principal Jean Porte, «patron» du 18ᵉ arrondissement, s'avance au-devant du cortège pour s'enquérir des intentions des organisateurs. Il n'y a pas de service d'ordre, aucune force de police: le commissaire Porte est seulement accompagné de son chauffeur et d'une jeune stagiaire. Les deux hommes seront immédiatement bousculés, injuriés, fouillés sans ménagement contre leur voiture, dont la lunette arrière volera en éclats. Au cours de la bagarre, le chauffeur perdra une dent et le commissaire quelques larmes, provoquées par un jet de bombe lacrymogène. Ils n'étaient armés, ni l'un, ni l'autre. Et leurs agresseurs sont aujourd'hui recherchés par les hommes de la deuxième division de PJ, chargée de l'enquête.

Jeudi, 0 heure 30, rue Scribe. Une déflagration dans la nuit, tout contre l'Opéra: c'est une bombe, de moyenne puissance, qui vient d'exploser contre l'entrée du poste-vigie du Palais Garnier. Aucun fonctionnaire à l'intérieur du local: le poste ne fonctionne que la nuit. Des dégâts matériels sans grande importance, et, heureusement, aucun blessé. Mais l'origine criminelle ne fait aucun doute. Et l'attentat sera très vite revendiqué par un message adressé à l'AFP: «Affaire Ordener. A chaque bavure, Boum. Objectif: point de rendez-vous des tueurs reconnus par l'Etat. Prochaine bavure, nous tuerons tous les auteurs et complices... Avis». Signé: «Groupe anti-bavures».

Le «Groupe anti-bavures»? Totalement inconnu, tant du côté de la PJ qu'aux Renseignements Généraux. La menace est en tout cas prise au sérieux, même si on s'efforce de rester serein au Ministère de l'Intérieur, en mettant ces violences sur le compte des «tensions exacerbées».

«Il est difficile, dit-on au Ministère, d'éviter aujourd'hui les réactions de la communauté maghrébine. Tout cela est malheureusement imparable...».

C'est Sur cette conclusion que s'achève l'article du «Matin». Nous sommes, rappelons-le, à la veille d'une nouvelle Marche Pacifique des jeunes Maghrébins sur Paris. Espérons que ce ne sera pas la dernière manifestation de patience de la communauté.

 Editeur responsable: Serge Noël Adresse de contact: 146, chaussée de Wavre

radio chabab

la radio des jeunes arabes de bruxelles — **journal mural n 4 - novembre 84**

les bd sur les immigrés de la deuxième génération fleurissent dans les magazines. ici des extraits de pilote (page de droite) par christin et goetzinger, et deux planches de l'écho de savanes

BOUDJELLAL/MECHKOUR

LES BEURS

breake *danse*

C'est qui, qui disait l'autre jour, à la télé, que les petits Maghrébins, c'est nos Porto-Ricains et nos Noirs américains à nous? Ça causait de break dance et c'était pas tout à fait faux. Quand il fait beau, soleil et compagnie, parc de la Tulipe ou près du musée d'Ixelles, on peut les voir remuer, onduler, sauter, tourner. Ce sont les «Furious Band»...

Karim, Farid, Youssef et Khader, quatre sportifs de quatorze à seize ans, des copains de Radio Chabab. Ils sont venus parler de leur passion commune: breaker.

Radio Chabab: *Votre groupe, «The Furious Band», existe depuis combien de temps?*

Karim: Depuis sept mois. Oui, à peu près sept mois. Avant, on dansait chacun de son côté, enfin, on breakait déjà pour s'amuser, quoi. Mais le groupe, c'est beaucoup plus sérieux pour nous.

Radio Chabab: *Comment ça vous est venu, cette envie?*

Karim: Ben, on regarde la télé. Il y a eu des films... On s'est tout de suite dit: ça c'est pour moi!

Farid: Tu sais, peu de gens arrivent à le faire vraiment bien. Alors tu as le plaisir d'arriver à des trucs difficiles. De plus en plus difficiles.

Youssef: Et puis, avec la break, on peut se défouler à fond. C'est un vrai sport. Au départ, on allait voir dans une boîte, le «Podium». On apprenait en s'amusant. Mais au fur et à mesure que tu découvres les difficultés, tu t'accroches, tu veux vraiment y arriver, tu réussis. Et c'est ça qui est super.

Khader: On s'entraîne en moyenne deux heures par jour. Et ça c'est rien. Prends un groupe comme les «Masters Street» — c'est des copains — ils s'entraînent encore plus. Mais eux, ils le font uniquement pour gagner. Ils sont de six à neuf. Leur nombre change. Nous, on veut rester à quatre. Faire un groupe qui tienne bien.

Radio Chabab: *De quoi a-t-on besoin pour faire de la break?*

Karim: Un training, des baskets et... un local. Au début, on allait dans la cave des parents d'un d'entre nous. Et puis, on est venu chez vous, à Radio Chabab. S'il fait beau, on le fait en rue.

Youssef: Avant, tu avais les gants blancs et une casquette. Mais c'est démodé, c'était pour la robotik. Plus personne fait ça. Tu vois, la différence entre la robotik et la break, c'est que la robotik, ben, comme son nom le dit, consiste à imiter des gestes de robots. C'est assez limité. La break dance, c'est de la vraie danse, en souplesse, acrobatique. Il y a beaucoup plus de choses à réaliser.

Radio Chabab: *Il y a beaucoup d'autres groupes?*

Karim: Oh oui. A chaque concours, il y a cinq ou six groupes. Nous, on en a déjà fait une quinzaine. Les premières fois, c'est terriblement impressionnant. Mais maintenant, on pourrait se produire devant mille personnes, on n'aurait pas peur. Au contraire, les encouragements, ça nous aide à aller plus fort.

Farid: Il y a eu deux démonstrations à l'école. Les copains en redemandaient. Ça nous fait plaisir.

Radio Chabab: *Et c'est utile, pour les filles?*

Youssef: Oui, oui (rires).

Karim: Oui, enfin, nous, c'est avant tout la break, hein.

looky: nouveau truc

Radio Chabab: *Vous allez dans une école?*

Farid: On y a été. Mais le prof en savait moins que nous, qui avons tout appris par nous-mêmes. On n'a pas besoin d'un prof.

Youssef: Nos chorégraphies, par exemple, on les fait nous-mêmes. En regardant les nouveautés à la télé, en combinant les idées de l'un et de l'autre. Regarde, en ce moment, on est en train de mettre au point un numéro à deux fois deux. Ce sont des figures synchronisées. Karim et Khader vont te montrer.

(On dégage un peu les chaises. Les deux breakers s'y mettent. Leurs gestes, parfaitement synchronisés, une minute de magie à l'improviste, et sans musique).

Karim: Là, tu as vu un passage, au moment où les bras font des battements plus rapides... C'est un nouveau truc arrivé des USA il y a trois mois: le looky. C'est tout nouveau. On en reparlera.

Radio Chabab: *A supposer que ça marche comme vous voulez pour votre groupe, quels sont vos projets d'avenir?*

Youssef: Si vraiment ça marche, faire des tournois en France et en Hollande... Et continuer à s'améliorer, de toute façon.

plus libéral que ça, tu meurs...

ouvrez les frontières!

«Il faut laisser les immigrés entrer librement dans notre pays, comme dans tous les pays occidentaux. Mieux, il faut inscrire dans la Constitution cette règle fondamentale: les frontières resteront désormais ouvertes. Car plus il y aura d'immigrés, plus grande sera notre prospérité».
Et bien non, ces mots ne viennent pas d'un journal d'extrême-gauche ou vendu aux intérêts pétroliers du Golfe. C'est le journal sacré des conservateurs, Gol de tous poils, du monde entier, qui prend ainsi position sans s'embarrasser de nuances: le «Wall Street Journal», la gazette des financiers américains.

Le 4 juillet dernier, sous le titre assez plaisant «Plus on est de fous, plus on rit», l'austère quotidien des cours en bourse et de l'économie capitaliste pure et dure, donnait une étrange leçon de «libéralisme» à nos libéraux locaux: «La richesse d'une nation, écrit l'auteur du texte, n'est pas un gâteau à la taille fixée une fois pour toutes, dont les parts seraient progressivement réduites par l'augmentation de la population». L'évolution de l'économie montre que la richesse matérielle est une création constante du travail des hommes.

«Les gouvernements européens, poursuit le Wall Street, paient leurs immigrés pour qu'ils s'en aillent. Pendant ce temps, les économies européennes s'enfoncent». Au contraire, les USA refusent de fermer leurs frontières, parce qu'ils savent que leur richesse, et toute leur histoire, reposent sur un renouvellement permanent de la population grâce à l'afflux de cultures, d'hommes et de femmes jeunes. Et «les Etats-Unis connaissent un boom de l'emploi».

Refuser de fermer les frontières, «c'est une vue radicale, reconnaît le Wall Street, mais elle correspond parfaitement aux bases du libéralisme. Pour les vrais libéraux, le droit de changer de pays pour trouver un emploi fait partie des droits fondamentaux de l'homme. Les Etats qui restreignent l'immigration violent ces droits fondamentaux».

immigrés = chômage? faux!

«Quant à l'argument économique, il ne tient pas», s'exclame le journal financier. Et le Wall Street démontre que la capacité économique d'un pays dépend **du système d'incitations et de sanctions organisé dans l'économie.** Le journal rappelle quelques principes de base du libéralisme dont se réclament Jean Gol et autres Nols:

-Sanctionner le non-travail en limitant les subventions de tous ordres données par l'Etat aux pauvres et aux chômeurs;

-Rendre l'investissement plus attractif en réduisant les impôts des entreprises et des riches.

A l'objection, selon laquelle un immigré trouve moins facilement du travail parce que sa formation est inférieure à celle des travailleurs du pays d'accueil, le Wall Street répond: «On l'embauche quand même car on le paie très peu. Et ce «très peu» représente pour lui un revenu supérieur à celui qu'il recevait dans son pays d'origine. Dès lors que le système d'incitation est adéquat, l'immigration est un bienfait pour la production et l'économie d'un pays».

On le voit, si le Wall Street semble se permettre quelques audaces en matière d'immigration, ce n'est pas sous l'inspiration subite d'une sympathie pour les pauvres et pour les travailleurs. C'est au contraire sur base d'une logique ultra-libérale incontournable. Le moins qu'on puisse en penser, c'est que, en tout cas, voilà des libéraux qui ne risquent pas de céder à la tentation facile d'un discours électoraliste raciste. La Belgique étant gouvernée depuis plus de sept ans par des politiciens qui crient sur tous les toits qu'ils sont les défenseurs les plus authentiques du libéralisme, comment expliquer l'habitude qu'ils ont prise de mettre les difficultés économiques sur le dos d'un «excès d'immigration»? Serait-ce pour tenter de cacher leur propre incapacité à trouver des solutions nouvelles pour relancer l'économie belge?

Prisonniers politiques en Chine, Droits de l'Homme au Nicaragua, deux éclairages sur l'action d'Amnesty. La robe au public et le jupon en privé. Question: quelle est la couleur du jupon?

Dans un important rapport publié mercredi 26 septembre 1984, Amnesty International demande de larges réformes pour assurer la protection des droits de l'homme en Chine.

Le mouvement mondial des droits de l'homme demande instamment au gouvernement chinois de libérer tous les citoyens emprisonnés pour leurs opinions, de faire bénéficier de procès équitables tous les prisonniers politiques et d'abolir la peine de mort.

Amnesty International fait état d'exécutions massives, de longues détentions de prisonniers politiques sans jugement ou à l'issue de procès sommaires et de mauvais traitements infligés aux détenus.

Le rapport de 144 pages comporte l'étude du cas d'un certain nombre de prisonniers d'opinion ainsi qu'un mémorandum soumis au gouvernement chinois. Amnesty International s'est déclarée prête à publier les commentaires des autorités chinoises, mais aucune réponse ne lui est encore parvenue.

Amnesty International constate que l'opposition non-violente a été éliminée en Chine à la suite de la condamnation des militants politiques déclarés coupables de «délits contre-révolutionnaires» passibles de peines de 10 à 15 ans de prison.

Parmi les prisonniers, il y a des ouvriers et des étudiants qui ont été actifs dans le «mouvement démocratique qui a fait son apparition en Chine en 1978, des prêtres catholiques demeurés loyaux envers le Vatican ainsi que des Tibétains accusés de soutenir des groupes nationalistes.

Certains procès politiques ont eu lieu à huis clos, en présence de personnes sélectionnées. Dans certains cas, les familles n'ont pas été avisées de la tenue des procès.

Dans d'autre cas, les prisonniers politiques sont restés détenus pendant des années sans inculpation ni jugement dans des camps de «rééducation par le tavail». Certains prisonniers auraient été maintenus à l'isolement avec des menottes jour et nuit pendant des jours et des semaines; ils auraient été battus et obligés de rester debout sans mouvement et privés de nourriture pendant 24 heures.

Wei Jinsheng, rédacteur d'une revue non-officielle maintenant interdite, aurait été maintenu à l'isolement depuis son procès en 1979, ne pouvant prendre de l'exercice qu'une fois par mois. D'après des renseignements parvenus à Amnesty International, il souffrirait à la suite de ce traitement, de troubles mentaux et aurait été tranféré à deux reprises dans un hôpital de Beijing pour y être soigné.

Amnesty International ne dispose pas d'assez de renseignements lui permettant d'estimer le nombre de prisonniers politiques actuellement détenus dans les prisons et les camps de travail en Chine. D'anciens prisonniers disent qu'il y aurait des détenus politiques dans la plupart des établissements pénitentiaires du pays.

Exprimant ses inquiétudes au sujet d'une vague d'exécutions massives qui a débuté en août 1983 par le lancement d'une campagne d'une ampleur nationale contre la criminalité, Amnesty International indique que 44 crimes sont désormais passibles de la peine capitale en République Populaire de Chine, parmi lesquels les délits contre-révolutionnaires, les vols, les détournements de fonds, les brutalités contre les femmes et le proxénétisme.

Les procédures utilisées lors des procès qui ont abouti pendant cette campagne à des condamnations à mort ont été sommaires.

Les accusés peuvent être traduits en justice sans avoir eu connaissance de l'acte d'accusation. Les procédures d'appel ont été supprimées: le rapport cite des cas où les condamnés ont été exécutés dans les six jours après l'infraction.

Amnesty International note que le droit pour une personne à être présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie n'est reconnue ni en droit, ni en pratique.

Les exécutions publiques devaient prendre fin en janvier 1980 en vertu de la loi sur la procédure pénale. Or, Amnesty International cite des cas où des exécutions ont encore eu lieu en public, après quoi les corps des suppliciés sont laissés à la vue de tous. Les exécutions ont lieu par la méthode traditionnelle: un coup de feu dans la nuque de la victime agenouillée.

Rapport A.I.
Chine: Les prisonniers d'opinion et la peine de mort en République Populaire de Chine
E.F.A.I., 144 pages, 130frs.

La RTBF, vous connaissez? C'est rudement instructif, surtout quand pendant des mois on écoute attentivement — si possible — tous les journaux parlés (première chaîne radio - AM). Voyez seulement.

Le lundi 28 mai 84 à 13 heures, le rédacteur et présentateur Tom Goldschmid, après une brève «salade» sur le Nicaragua, parla de «l'injustice du partage des terres réservées à une minorité de privilégiés» (*); mais il a fait mieux encore en affirmant que les gens qui refusent de participer à la reconstruction du pays «sont emprisonnés dans des camps à un point tel qu'Amnesty International s'inquiète de la question» (*).

A ce moment, huit navires de fort tonnage et de nationalités diverses (bien sûr... pas américaine!) ainsi qu'un nombre plus élevé de bateaux plus modestes, avaient déjà été plus ou moins avariés par des mines, dans les eaux côtières et les ports nicaraguayens. Ce n'est qu'en mai-juin que l'administration Reagan avoua — sous réserves — sa culpabilité, sa machination infernale. Ce fut une «indignation générale»; Mitterrand parla d'envoyer des drageurs de mines et la Belgique déclara... qu'elle suivait l'évolution de la situation. Pas beau ça?

Mais la machination de Reagan aurait pu réussir par le biais des risques d'une hausse du montant des assurances et dès lors la réticence des armateurs à envoyer leurs navires dans cette zone. Fait assez comparable à celui des risques de navigation dans le Golfe Persique, avec la différence que la valeur du pétrole vaut le risque et le prix de l'assurance, ce qui n'est pas le cas du Nicaragua... aux yeux des «hommes d'affaires» pour lesquels la vie des marins importe peu!

Le mercredi 10 octobre 84, à 13 heures encore, la RTBF répète ce qui avait été dit précédemment: «deux opposants anti-sandinistes qui avaient demandé à intervenir lors de la session du Tribunal des Peuples ont vu leurs plaintes déclarées légalement irrecevables» (*). Un de ces représentants fut interviewé: expulsé pour seize ans du Nicaragua, réfugié aux USA (fallait s'en douter), ses propos relevaient plus des grognements d'une vache réactionnaire que de la sincérité d'un vrai plaignant. Prudence oblige, la RTBF avait eu le soin de déclarer que les plaintes d'Amnesty International étaient «plus nuancées».

Autre plaignant... Amnesty International! Comparons les dates d'intervention de cet organisme humanitaire avec celles de la RTBF, du Tribunal des Peuples (Bruxelles, 5, 6 et 7 octobre) et les phases diverses de la vie du Nicaragua. Coïncidences curieuses, Amnesty International s'attaque à ce pays, en un de ses moments les plus difficiles: le minage des ports (mai 84). Ensuite, Amnesty se tait pendant de nombreux mois et revient — sans succès — à la charge, lors du Tribunal des Peuples, puis fait parler d'elle peu après à la RTBF, mais sans dévoiler ses arguments...

C'était évidemment une belle occasion, mais on peut se demander si le but réel d'Amnesty n'est pas plutôt de nuire au Nicaragua, *(ndlc: message personnel, bonjour Alex)* car la période actuelle — l'approche des élections — est évidemment une période dangereuse, d'autant plus que les partis d'opposition n'ont pas déposé leurs listes. Pourtant, tous ont eu le temps: l'inscription des candidats avait eu lieu du 25 mai au 25 juillet et la campagne électorale allait du 8 août au 31 octobre 1984.

En plus de se demander ce que prépare l'opposition, on peut se demander quel est le jeu d'Amnesty International qui choisit les moments les plus difficiles que vivent les Sandinistes pour partir en campagne. Incontestablement, Amnesty ne se manifeste que contre les régimes communistes — le dernier exemple étant Sakharov... en oubliant l'ouvrier ou le paysan qui pourrit aussi au goulag — et aux régimes auxquels on voudrait donner une face semblable... parce que cela plairait à Reagan et à ses larbins (Tindemans... c'est un record!).

Soyons logiques. Si la C.I.A. trafique bien dans le Coca Cola, les TV, les bananes, les oranges, etc... pourquoi ne pas aussi trafiquer dans le milieu des «délits d'opinion». Sous le couvert d'un mouvement «humanitaire», Amnesty International n'est-elle pas une organisation qui profite bien plus à «certains Etats» qu'aux prisonniers pour délit d'opinion?

Dernière remarque: je ne critique pas la publicité faite autour de Sakharov, mais je trouve anormal que des gens modestes et des intellectuels aussi souffrent depuis dix ans chez Pinochet, sont disparus dans l'Argentine des généraux, que d'autres achèvent de vivre dans les geôles salvadoriennes de Napoleon Duarte. Et dans ces cas (non restrictifs), Amnesty se tait. Alors?

Claude

* Citations approximatives car non enregistrées.

névrose

sexo-politique

Avec Reich, la névrose devient un problème social. La névrose est planétaire. 90% des femmes et 70 à 80% des hommes sont malades, atteints de névrose caractérielle. En 1927, Reich établit ces statistiques après enquêtes. Il se lance avec une équipe et les encouragements de Freud dans l'entreprise de la Sexpol, c'est-à-dire la sexologie politique. C'est une vaste entreprise d'hygiène mentale destinée à faire prendre conscience aux masses de leur misère sexuelle (cause directe du caractère névrotique) et de l'urgent besoin de donner à la pulsion sexuelle un maximum de chances et de moyens pour s'épanouir le plus sainement possible.

Par la suite, l'histoire nous apprend que Reich sera chassé des associations psychanalytiques, trahi par les communistes qui l'avaient d'abord fortement épaulé et chassé de l'Allemagne hitlérienne. Reich ne cessera, durant toute sa vie de recherche, de thérapeute et d'homme d'action, de fonder la névrose et la plupart des maladies (surtout le cancer par exemple) sur l'absence de satisfaction sexuelle, rendant urgente la recherche de moyens pour donner aux gens la capacité naturelle d'aimer que l'éducation a maintenue complètement sous-développée.

Exilé en Amérique, et poursuivant son œuvre de pionnier, Reich terminera sa vie enfermé dans un pénitencier de Pennsylvanie (pratiquement assassiné!) en 1957 pendant qu'on brûlait ses livres par milliers en un immense autodafé dans l'incinérateur de Manhattan. N'est-ce pas un acte parmi d'autres du maccarthysme?

Les hommes névrosés ne cherchent-ils pas à tuer la vie et ceux qui la défendent trop ouvertement? La Sexpol, en Allemagne, fut finalement combattue par les psychanalystes réactionnaires, les socialistes, les communistes, les nazis, les libéraux, bref tout le monde! Pourquoi? Qui est parano? Reich (que les auteurs ont traité de fou et de paranoïaque) ou les autres, les pouvoirs en place?

tous bloqués...

La sexo-politique n'est pas qu'une théorie. Elle a déjà ses martyrs. Elle a déjà mordu sur la réalité sociale, elle dérange. Elle dérange notamment nos rêves concernant nos projets de société. Si nous voulons une autre société, suffit-il de proposer un changement de la structure sociale sans se soucier du problème que la frigidité endémique pose de manière dramatique? La droite comme la gauche sont composées de gens sexuellement et affectivement bloqués. Alors? Ah si la sexualité n'était qu'une sorte de petit pipi sans conséquence pour la vie en société, un pipi privé! Mais ce n'est pas le cas. Sans avoir la capacité de sentir le plaisir de son corps et sans avoir la capacité de sortir de soi dans l'amour, que deviennent les couples, l'éducation des enfants, la conscience de ses responsabilités, la conscience politique? On a eu la malencontreuse idée de croire que l'amour coupait de la politique, désengageait. Oui, l'idée de l'amour, la représentation du bonheur, le rêve, le sexe phantasmé, oui, toutes les mystiques écartent de la réalité.

L'amour dont il s'agit ici, c'est du niveau de l'énergie, du plasma, de la cellule biologique, de la réalité la plus organique qui soit, du corps ouvert aux autres corps. Seule cette ouverture pourrait nous faire augurer d'une société différente.

Que vaut l'ouverture d'esprit d'un organisme fermé? Qu'est-ce que la tolérance d'esprit dans des corps violés et violents? Qu'est-ce qu'une thérapie psychologique procure à un corps qui souffre?

Si ces questions vous intéressent, venez en débattre avec moi le mercredi 14 novembre à 20h30 au 82 rue Vanderschrick, 1060 Bruxelles, tél. 02/537.72.95. Je suis thérapeute reichien depuis une dizaine d'années.

André Tange

statue

ferrer

«Je désire qu'en aucune occasion, ni prochaine, ni lointaine, ni pour quelque motif que ce soit, on ne fasse devant mes restes des manifestations d'un caractère politique ou religieux, considérant que le temps qu'on emploie à s'occuper des morts serait mieux employé à améliorer la condition où se trouvent les vivants, ce dont la plupart auraient grand besoin». *F. Ferrer (extrait de son testament)*

«Précisément, la démence de ceux qui ne comprennent pas l'anarchie, provient de l'impuissance où ils sont de concevoir une société raisonnable». *F. Ferrer (lors de son «procès»)*

«Je n'aurais qu'à prendre exactement le contre-pied de ce que j'ai vécu». *F. Ferrer (comment fonder L'Ecole moderne?)*

«Anarchistes, nous voulons détruire la propriété telle qu'elle existe, parce qu'elle est le produit de l'exploitation de l'homme par l'homme, du privilège octroyé par les gouvernants ou du droit du plus fort».

«Acrates, nous ne voulons pas qu'il existe des propriétaires de grandes étendues de terrain à côté de familles qui n'ont pas où reposer leur corps, nous ne voulons pas d'héritiers de la misère». *F. Ferrer (in Huelga General, sous le pseudonyme de Cero)*

«Si tous ceux qui font aujourd'hui l'éloge de Ferrer et de son œuvre s'étaient joints à lui lorsqu'il vivait et travaillait, si l'on avait fait pour seconder Ferrer vivant toute la propagande par la plume et par la parole qui s'est faite pour honorer Ferrer mort, si l'on avait réuni alors toutes les ressources que l'on a réunies depuis, certes nous n'aurions pas maintenant des places et des promenades portant le nom du précurseur et du martyr, mais nous aurions beaucoup d'écoles rationnalistes qui, parlant tous les idiomes du monde et étant en relation, auraient été bientôt en mesure de remettre les destinées de l'humanité à une nouvelle génération rationnellement éduquée.

...Et si l'on loue Ferrer, c'est peut-être parce que l'on est plié au routinier culte des morts plus que par désir de continuer son œuvre; et ceci est d'autant plus vrai que si nous cherchons des idées chez ceux qui s'agitent pour honorer la mémoire de Ferrer, nous ne trouverons que des politiciens qui préconisent l'enseignement obligatoire laïque, ou des pédagogues qui discourent sur le technicisme de l'Ecole Moderne, c'est à peine s'ils réussissent à exprimer une idée, le confondant toujours avec le type d'enseignement de l'école laïque: c'est uniquement ainsi qu'ils comprennent la négation de l'enseignement religieux traditionnel». *A. Lorenzo, (anarcho-syndicaliste, un des fondateurs de la CNT, collaborateur et ami de Ferrer)*

Cercle Bakounine
Coordination libertaire à l'ULB
8, rue F. Terlinden
1040 Bruxelles

après «taule-errance» d'albert balencour

le deuxième livre des éditions 22 mars asbl

l'ogre

jules brunin

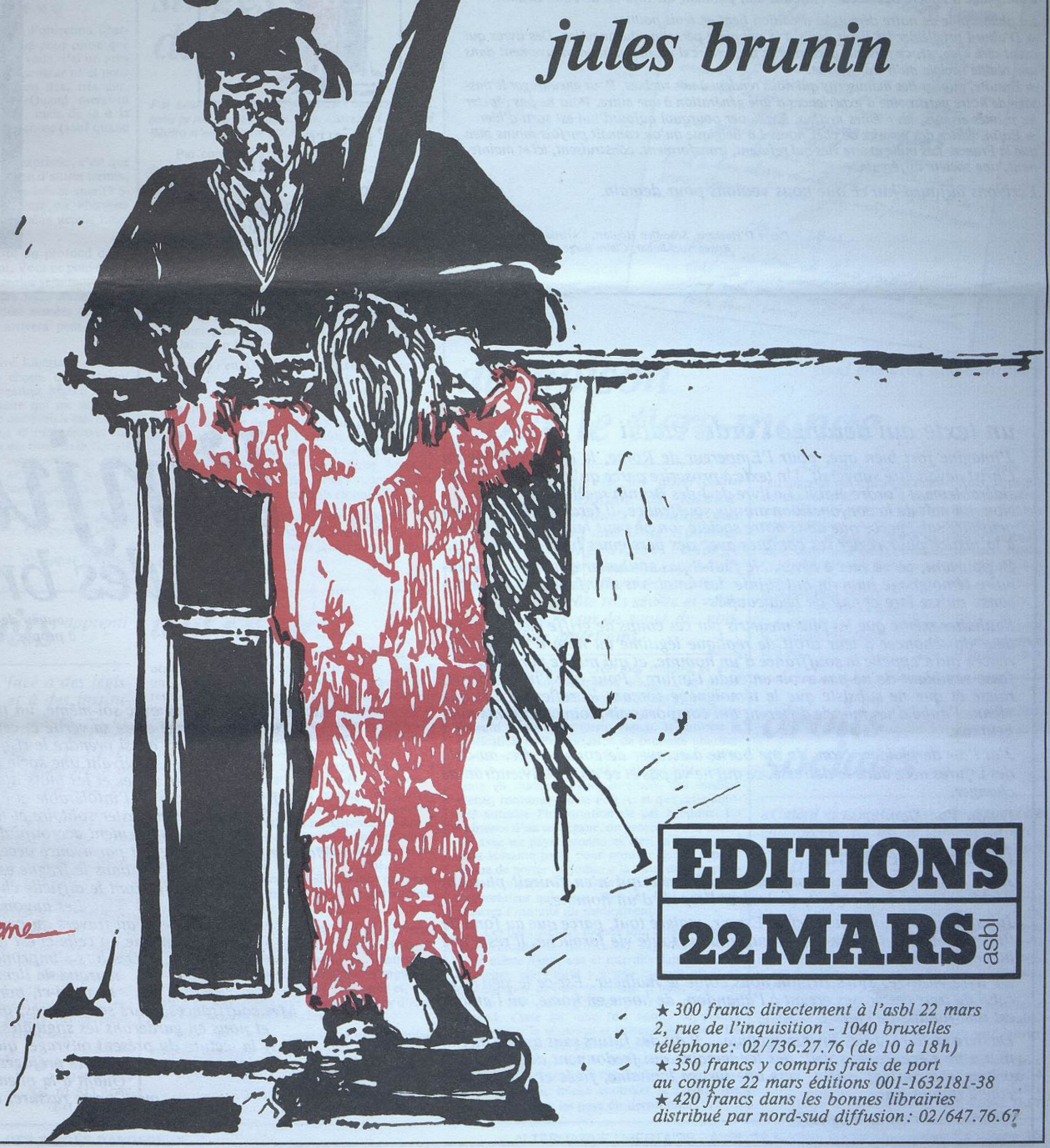

EDITIONS 22 MARS asbl

★ *300 francs directement à l'asbl 22 mars*
2, rue de l'inquisition - 1040 bruxelles
téléphone: 02/736.27.76 (de 10 à 18h)
★ *350 francs y compris frais de port*
au compte 22 mars éditions 001-1632181-38
★ *420 francs dans les bonnes librairies*
distribué par nord-sud diffusion: 02/647.76.67

Taule Errance - Albert Balencour

Hold-up sanglants, braquages, agressions, insécurité,... en 1984 on tue pour peu d'argent. Les faits-divers font peur. Ça n'arrive plus qu'aux autres. Les haines s'attisent. Face à la délinquance, la seule réponse de la Société: la prison... Mettre à l'ombre, isoler, et pour le plus longtemps possible! Mais est-ce vraiment la solution? Dans «Taule Errance», Albert Balencour nous livre sa réponse. Ou plutôt, il témoigne de son quotidien. De celui qu'il a vécu à Merksplas, à Forest, à Mons ou à Louvain. Pour Balencour, la prison est un leurre, elle ne dissuade pas, elle détruit. Elle ne guérit pas, elle empoisonne.

Sordide réalité d'un itinéraire trop banal. Après les homes, Balencour ne connaît que quelques mois de liberté entre chaque plongeon. Courte respiration. En juin 81, il est condamné à perpétuité par la Cour d'Assises du Brabant. Le 8 septembre 83, après six ans d'emprisonnement, Albert Balencour est retrouvé mort dans sa cellule. Les circonstances de sa mort ne sont toujours pas clairement définies.

Quelques mois avant celle-ci, évitant le tamis de la censure, l'auteur nous envoie un manuscrit poignant, précis, complet, intelligent, analysant avec une rare lucidité l'univers carcéral belge. Un livre fort. Un réquisitoire sans faiblesse contre l'institution pénitentiaire. Un document indispensable à ceux qui veulent mieux connaître l'envers des murs.

22 Mars Editions - asbl

L'asbl 22 Mars, un outil d'expression critique. Une association qui pousse à la communication. Pionnière dans le mouvement des radios libres pour tendre le micro à ceux qui ne l'avaient jamais. Pour faire entendre des voix différentes dans la jungle des ondes. Huit ans d'imprimerie pour mieux dire sur papier nos révoltes et nos désirs. «Alternative Libertaire», un journal mensuel. Et puis, une maison d'édition. Hier à l'image du manuscrit-témoignage d'Albert Balencour. Aujourd'hui, publiant «L'Injure» de Jules Brunin.

La philosophie de notre démarche d'édition tient en trois points:
★ D'abord privilégier les livres écrits à la première personne du singulier. Des livres qui osent dire «je», et, ce faisant, décrivent la trajectoire d'un individu en mouvement dans une réalité sociale qu'il transforme.
★ Ensuite, publier des manuscrits qui nous rendent à nos racines. Pour encourager le passage de notre patrimoine d'expériences d'une génération à une autre. Pour ne pas répeter les mêmes erreurs, les mêmes mythes. Expliquer pourquoi aujourd'hui est sorti d'hier.
★ Enfin, éditer des paroles de chez nous. La Belgique qu'on connaît parfois moins bien que la France. Les mille et une vies qui refusent, transforment, construisent, ici et maintenant, une société différente.

Ecrivons aujourd'hui ce que nous voulons pour demain.

Pierre D'Haenens, Sébastien Houtart, Christiane Vanierschot, Roger Noël-Babar, Claire Berge, Catherine Deman

EDITIONS 22 MARS asbl

Périodique mensuel
Supplément à Alternative Libertaire n°67
Novembre 1984
2, rue de l'Inquisition,
1040 Bruxelles - Tél. 02/736.27.76
Editeur responsable: Noël Roger
C.G.E.R. 001-1632181-38

Destinataire:

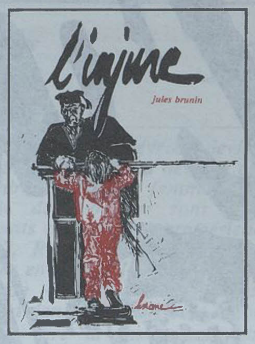

L'Injure
de Jules Brunin
300 pages
Présenté par Guido Van Damme
350 francs avec frais de port
au compte 001-1632181-38

Taule Errance
d'Albert Balencour
150 pages
Préface de Michel Cheval
300 francs avec frais de port
au compte 001-1632181-38

un texte qui dérange l'ordre établi

J'imagine fort bien que, pour l'Empereur de Rome, le récit de la vie du Christ devait être subversif. Un texte à proscrire parce qu'il dérangeait considérablement l'ordre établi. Le livre de Jules Brunin recèle toute la subversion qui naît de la conjonctioon amour-souffrance. Il fera scandale. Il sera peut-être saisi parce que dans notre société, on ne peut jamais se substituer à la justice pour régler ses comptes avec des personnes bien déterminées.

Et pourtant, on se met à rêver. Ne faut-il pas souhaiter que cet extraordinaire témoignage humain qui suinte des «maisons d'enfants» et des «prisons» puisse être connu de beaucoup?

Souhaiter même que les plus meurtris par ces coups de griffe aient la grandeur de renoncer à leur droit de réplique légitime au nom d'une «différence» qui s'appelle la souffrance d'un homme, et qui mérite parfois qu'on fasse semblant de ne pas avoir entendu l'injure? Pour que l'injure disparaisse et que ne subsiste que le témoignage forçant la réflexion. Et que vienne l'aube d'un monde différent qui comporterait moins d'enfants malheureux.

J'ai l'air de plaider. Non. Je me borne à essayer de comprendre. au-delà des injures nées dans la détresse, ce qui ne va pas et ce qu'il conviendrait de changer.

Guido Van Damme

Il reste une lueur

Jules Brunin, un nom comme une souffrance qui n'en finirait plus, en déchirant une vie d'enfant, de lacérer l'espoir d'un homme.

Jules Brunin, deux mots parfois Espoir, malgré tout, parce que au fond de l'illusion noire, du désespoir aveugle, dans toute vie farouche, il reste une lueur alors que tout s'éteint.

De livre en livre, Jules Brunin nous conte le malheur. Est-ce le sien? Ou celui de tous ces gosses errant à l'abandon, de home en home, où l'amour est une famine de cœur?

De livre en livre, Jules Brunin raconte... Il dit des futurs sans avenir ou nul matin ne s'éclaire de soleil; des lendemains qui fredonnent des chants de prison, qui hurlent, enfin, vers une justice humaine, figée et sourde, une colère impuissante.

Charles-Laurent Gondanoff

l'injure
jules brunin

auteur de «l'enfer des gosses»
à propos de son troisième livre:

Ecrire, c'est être seul avec soi-même, un très long moment.
C'est être partagé entre sa vérité et ceux que l'on aime.
C'est aussi prendre le risque de tout perdre
en vivant une sorte d'extase fiévreuse
où les signes et les mots n'ont jamais de fin.
Avoir été le témoin de l'intolérable et le garder pour soi,
c'est vouloir rester solitaire et n'être qu'un lâche
honteusement accroupi devant son miroir.
Mais ne pas se taire, c'est par avance accepter de s'assumer
dans le fragile espoir que d'autres
trouveront le difficile chemin de la vérité.
Les angoisses vécues filtrent
au travers du prisme de la douleur
à l'instant même où celle-ci est la mieux ressentie.
Dès lors s'imprime un langage aigu
marqué de l'empreinte indélébile
de celui-ci, porté au paroxysme.
Mes souffrances, leurs souffrances, ont été intolérables
et nous en garderons les stigmates notre vie durant.
A la lecture du présent ouvrage, que chacun réagisse
selon ses conceptions, ses préjugés et sa conscience.
Quant à la mienne de conscience,
que l'on se rassure, elle se porte bien.

Jules Brunin

bref

proudhon anar? *mythe*

Quand donc en finira-t-on avec ce Proudhon anarchiste du côté libertaire? Tout en copinant avec Napoléon III, sa philosophie de la misère ne nourrit que l'idéologie de petits bourgeois radicaux style Maurras et Georges Valais qui fondent d'ailleurs les Cahiers du Cercle Proudhon: creuset de l'idéologie fasciste en France.

Dès ses origines, l'Action française considère l'auteur de *Philosophie de la Misère* comme un **maître**. Le philosophe tient une place de choix dans la chronique hebdomadaire précisément intitulée *Nos Maîtres*. Cette place que lui consacre l'Action française, Proudhon la doit, bien sûr, à ce que les maurrassiens considèrent comme son anti-républicanisme, son antisémitisme, sa haine de Rousseau, son mépris pour la Révolution, la démocratie et le parlementarisme, son apologie de la nation, de la famille, de la tradition et de la monarchie (*Ni droite, ni gauche,* Zeev Sternhell - Seuil, page 71).

Succulent pour un anarchiste? Non! De plus, il n'a jamais été apprenti mais propriétaire d'une imprimerie qu'il vend en 1843. Le 4 juin 1848, il

est élu à Paris à l'Assemblée Nationale! En 1849, il se réfugie en Belgique, condamné par les Assises de la Seine. Mais il a le mal du pays (!), retourne à Paris et s'y fait arrêter. Il reviendra en Belgique, à Bruxelles, de 1858 à 1862.

En 1851, il publie *Idée Générale de la Révolution au XIXe siècle,* qu'il dédie par ces mots: «... A vous Bourgeois, l'hommage de ces nouveaux essais; vous fûtes de tout temps les plus intrépides, les plus hardis des révolutionnaires». Pas mal pour un anarchiste? Non!

Olivier

schaerbeek-sur-misère *pauvre*

• Tiroirs vides, ventres creux. Quand les fascistes boivent, les pauvres trinquent.

• Depuis le 10 septembre, le Centre Public d'Aide Sociale de Schaerbeek ne paie plus le minimex (minimum d'existence) à quelque 1.825 ménages et isolés. Ces personnes se retrouvent ainsi sans ressources. Le Ministère des Finances saisit des sommes dues par l'Etat au C.P.A.S. pour recouvrer des arriérés de sécurité sociale.

• Pour faire face à la situation, des organisations de charité (telles Saint-Vincent de Paul, les Petits Riens) apportent une aide matérielle aux plus nécessiteux. Voici revenue l'époque des dames patronnesses. L'avenir est incertain. Verrons-nous directement le XXIe siècle ou referons-nous un petit détour par le XIXe?

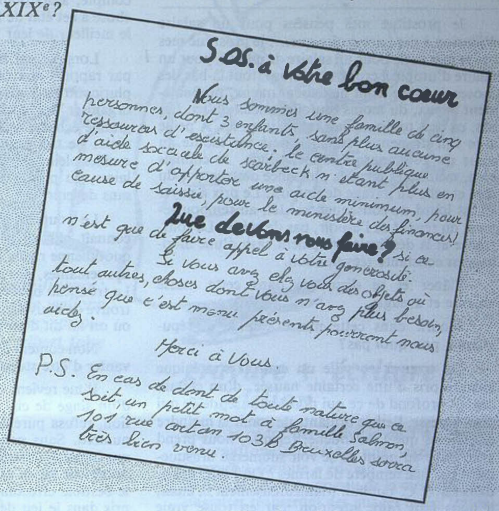

S.O.S. à votre bon coeur

Nous sommes une famille de cinq personnes, dont 3 enfants, sans plus aucune ressources d'existence: le centre public d'aide sociale de Schaerbeek n'étant plus en mesure d'apporter une aide minimum, pour cause de saisie, pour le ministère des finances.

Que devons-nous faire? Si ce n'est que de faire appel à votre générosité.

Si vous avez chez vous des objets qui tout autres, choses dont vous n'avez plus besoin, pensé que c'est mêmes présents pourront nous aider.

Merci à vous.

P.S. En cas de dont de toute nature que ce soit, un petit mot à famille Salmon, 101 rue certain 103B Bruxelles sera très bien venu.

dur, dur... *marginal*

La lecture de l'article sur l'objection libertaire m'a profondément marqué pour cause que cela rejoint mes pensées. Mais voilà, j'ai un gros problème, c'est que je suis un penseur né et pour libérer toutes mes pensées, c'est dur, très dur. Comme dit mon paternel: «Quand oseras-tu t'exprimer?». Bonne question, mais de là à la mettre en pratique, c'est autre chose (sauf quand j'ai bu un verre...).

Ce n'est pas la peur de m'exprimer, c'est que cela ne veut pas sortir. Je suis, en d'autres termes, un taiseux de nature. Est-ce que cela se guérit? Si vous connaissez un remède, vous me libéreriez d'un immense boulet que je traîne depuis longtemps.

C'est un rêve, ou plutôt un profond désir, que de m'exprimer librement. Vous ne pouvez pas savoir comme j'aime écouter des gens sensés, lire des choses sensées, écrire des trucs sensés. Mais pouvoir faire sortir mes idées sensées (?), cela serait génial. Enfin, cela arrivera peut-être un jour...

La lecture d'Alternative Libertaire me fait comprendre beaucoup de choses qui restaient pour moi un point d'interrogation. Mais il y a des points de l'idéologie libertaire qui me semblent fort utopiques. Est-ce que je comprends mal? A ce sujet, j'aimerais avoir plus d'informations sur cette idéologie (par exemple des titres de bouquins qui m'aideraient à mieux comprendre — *ndlr: pourquoi ne pas passer un de ces jours à l'Alliance Libertaire?*). De toute façon, dans mon genre, je me considère comme marginal mais un marginal assez limité dans ses actes. Je suppose que la peur de l'autorité y est pour quelque chose.

Philipper Charlier
dit «Fe»

singes dangereux *le pen*

J'ai beaucoup apprécié vos pages sur Le Pen... mais je me méfie malgré tout. Certes, ni Hitler ni Bénito n'ont débuté ainsi.

Par contre, d'après des informations entendues (notamment de mes parents), cela ne me semble pas étranger aux tout débuts de Degrelle: ridicule d'abord, mais qui fit un «boum» peu avant 1940. C'est l'attaque allemande qui a poussé beaucoup de rexistes à faire marche arrière. Mais sans cette attaque, il reste probable que le rexisme aurait encore gagné des voix.

Or la période actuelle — malgré de nettes différences — évoque malgré tout la lutte de l'extrême-droite contre toute formation centriste ou gauchiste (mal définies) ou anarchiste relativement analogues à celles qui ont conduit au «Front Populaire» en France.

Les Le Pen, Gol et autres singes dangereux ne seraient-ils pas — avec Nols et Simonet — les rejets maudits de toutes les grèves de France et d'ailleurs: aussi bien mai 68 que nos grèves 1919-1921 où la grève des tramways fut généralisée et aboutit à la création de l'«Union civique belge» dont le seul but (avec l'armée!) fut d'essayer de briser cette grève, parfaitement légitime. A voir le comportement actuel de «nos» concitoyens, l'aisance de certains, je ne serais étonnée de rien...

P.S. - Je me réjouis d'en apprendre sur «l'Association des Jeunes Marocains de Molenbeek». C'est ma commune et je sais trop l'opinion des Belges...

C.J.

du poison pour le tiers-monde *food and drug administration*

Jusqu'à présent, la loi américaine interdit l'exportation de médicaments et de produits prohibés aux U.S.A. La Food and Drug Administration, l'organisme chargé d'approuver les nouveaux produits introduits sur le marché américain, exerce un contrôle très sévère et veille soigneusement sur la santé des consommateurs américains.

Sous prétexte de créer des emplois et avec l'appui de l'administration Reagan, un projet d'amendement, suscité par les firmes pharmaceutiques, a été déposé au sénat par les sénateurs Edward Kennedy et Orrin Hatch. Il autorise la fabrication et l'exportation de produits pharmaceutiques interdits aux U.S.A. pour autant que le pays importateur soit doté d'une autorité compétente en matière d'enregistrement des médicaments, reconnue par la F.D.A. et que cette autorité autorise l'importation de ces produits. En l'absence d'un tel organe, on procèdera par analogie avec un pays reconnu et c'est la F.D.A. qui aura soixante jours pour prouver que le produit risque de porter préjudice à la santé de la population de ce pays. C'est donc la F.D.A. et non plus l'exportateur qui devra, dans un délai très court, prouver l'inacuité du médicament.

Les pays du tiers-monde sont déjà surchargés de médicaments inefficaces, superflus, chers, voire même dangereux et interdits dans leur pays d'origine, alors qu'il y a une carence grave en médicaments de base essentiels. Il nous faut réagir, la santé des peuples du tiers-monde en dépend. Cette loi, une fois votée, ne pourra qu'aggraver la situation et prêter à des abus. De plus, elle créera un grave précédent alors que la plupart des organismes internationaux (ONU, Parlement européen, OMS) légifèrent pour l'instant en vue de mieux contrôler la qualité des exportations vers les pays du tiers-monde.

Grâce aux multiples réactions venues de l'étranger et des Etats-Unis eux-mêmes, le projet n'a pas été voté. Il est urgent d'écrire aux sénateurs Kennedy et Hatch pour leur faire part de nos préoccupations à ce sujet, manifester notre inquiétude et leur demander de relire cet amendement dans l'intérêt des peuples du tiers-monde. Ces lettres peuvent être envoyées à l'adresse suivante:

Senator Orrin Hatch
Senator Edward Kennedy
U.S. Senate
Washington DC20510
U.S.A.

Nord-Sud Solidarité
16, rue de Londres
1050 Bruxelles

vos droits *apprenti*

Souvent désorientés face à des législations compliquées et à des institutions rebutantes, des jeunes — de plus en plus nombreux — ont pris l'habitude de s'adresser au C.J.E.F. (Conseil de la Jeunesse d'Expression Française de Belgique) pour recevoir conseils et informations.

C'est pourquoi il a décidé d'éditer deux dépliants, l'un portant sur l'apprentissage dans les classes moyennes, l'autre — d'une brûlante actualité — sur la prolongation de la scolarité.

Ces deux dépliants sont distribués gratuitement sur simple demande auprès du secrétariat du C.J.E.F.

«Apprenti, avec nous défends tes droits» répond à diverses questions relatives au contrat d'apprentissage. «Que faire de l'obligation scolaire... quand on a entre 14 et 18 ans?» passe en revue les diverses possibilités qui s'offrent aux jeunes soumis à l'obligation scolaire: temps plein, temps partiel, formation, apprentissage...

C.J.E.F.
78, Galerie Ravenstein
1000 Bruxelles
Tél. 02/513.94.40
Ext. 45 ou 39

tout savoir... *fichier*

La Confédération des Organisations de Jeunesse, indépendante et pluraliste, (COJ) a réalisé un *Fichier Technique* d'information destiné aux responsables des quelque trois cents organisations de jeunesse et centres de jeunes reconnus par la Communauté Française. Ce fichier se veut une réponse concrète aux questions que se posent quotidiennement ces responsables dans la gestion de leur organisation: où s'adresser pour une aide à l'animation, la formation; un prêt de matériel, subside en équipement, un échange de jeunes, etc...; quelles formalités respecter lors de la création d'une asbl et pendant son existence; comment conclure un contrat de travail; comment introduire un projet dans le cadre de nombreux circuits parallèles du travail (CST, TCT, FBI, etc...); comment tenir une comptabilité, établir un bilan, etc; quelles sont les différentes structures internationales de la jeunesse?

Subsidié par le Conseil de la Jeunesse d'Expression française (C.J.E.F.) et le Service de la Jeunesse, le fichier sera envoyé gratuitement en un exemplaire à chaque secrétariat d'organisations de jeunesse, de centres de jeunes et, par extension, aux secrétariats d'organisations d'éducation permanente des adultes.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, introduire une demande auprès de

Brigitte Mertens
Service de la Jeunesse
Galerie Ravenstein, 78
1000 Bruxelles

droits sociaux *chômeur*

«Calcul et taxation des allocations de chômage», tel est le titre de la brochure que vient d'éditer «Promotion des Droits Sociaux».

La première partie de cette brochure a pour but de montrer comment se fixe le montant des allocations de chômage. Celui-ci dépend de trois éléments: la dernière rémunération brute, la catégorie à laquelle appartient le (la) chômeur(se), c'est-à-dire: chef de ménage, isolé(e), cohabitant(e), la durée du chômage.

En deuxième partie, la brochure aborde le problème du nouveau mode de taxation des allocations de chômage en vigueur depuis le 1er janvier 1984.

Promotion des Droits Sociaux
rue de la Porte Rouge, 4
1000 Bruxelles
Tél. 02/512.71.57

histoire d'un troupeau

digression philosophique

Chacune de mes paroles, chacune de mes pensées, chacun de mes actes et de mes gestes me font cruellement prendre conscience que j'appartiens à cette meute humaine traînée par l'odeur lourde des habitudes, du travail et de l'argent. Que je le veuille ou non, cette mouvance m'hypnotise de son chant répétitif et scandé par des regards complices et frénétiques répétant sans relâche «... tu nous appartiens... tu nous appartiens... tu nous appartiens... tu nous appartiens... tu nous appartiens.... tu nous appartiens viandes et âme... tu nous appartiens dans le moindre de tes faits et gestes... tu nous appartiens dans la plus infime parcelle de ton intimité... tu nous appartiens et nous appartiendras toujours, quoique tu fasses ou croies faire!».

Je prostitue mes pensées pour un salaire d'illusion à me faire croire que...; je prostitue mes pas et mes actes pour un salaire de misère, pour un salaire d'utopie à croire que là-bas, tout là-bas, les choses de la vie iront nettement mieux, probablement mieux, du moins toujours mieux qu'ici. Là-bas, ça doit toujours être meilleur qu'ici. A peine ai-je fini de penser cela que déjà me monte au cœur un goût marqué d'incertitude. Je connais bien, même très bien, la puissance destructrice du rêve et celle du mirage de l'espoir. Le prix à payer ici est lourd de conséquences. Ici, au remboursement du rêve et de l'espoir, pas de crédit. La souffrance et la désillusion se paient cash d'une monnaie en constante réévaluation.

Flâner et se dissoudre dans cette masse gluante et aveugle.

Mourir dans cette masse stupide et répugnante, pourquoi pas?

Où trouver en ville un endroit stratégique lorsque pris d'une certaine nausée, d'un certain dégoût profond de ce qui nous entoure, de ce qui nous agresse, l'envie brûlante de vomir la moindre des choses que l'on touche, regarde, nous prend avec force au point de se voir submergé brusquement par une tempête de larmes? Où? Où, sinon, dans les W.C. publics. Malheureusement là aussi, il nous faut faire attention, car en toute vraie morale, il n'est pas très conseillé d'y rester trop longtemps sans quoi on vous prendra pour un obsédé, un désaxé de première catégorie. «Que peut-il bien faire si longtemps enfermé dans les W.C. cet homme-là?», se demandera Madame Pipi. Les chiottes c'est pas fait pour chialer mais bien pour chi... Dans ce monde où tout est vitesse et cadence, production et consommation, les W.C. eux-mêmes doivent avoir un rythme de production et de consommation, pour ne pas dire une cadence soutenue — il n'y a pas que les boulons qui se font à la chaîne —, sinon la rentabilité de la lunette ne nourrirait plus son homme, plutôt sa femme. Les W.C. sont là pour se vider de la phase bucale de notre existence, ils ne sont pas là pour les constipés de la soupe quotidienne. Non, pour eux, il existe une autre sorte de cabinet.

Ce n'est pas du coryza dont souffre le troupeau, mais d'un état de sénilité profond et malheureusement permanent, à se demander s'il existe vraiment une différence entre un troupeau de bovidés et un troupeau d'homidés?

Le premier avance et l'instinct grégaire fait le reste.

Du reste, les éleveurs y trouvent leur juste compte; alors pourquoi vouloir changer quelque chose à cet état de fait, puisque tout est bien dans le meilleur de leur monde.

Lorsque par hasard il y a surplus de viande par rapport aux capacités des infrastructures du pluricontrôle, «ils» s'arrangent entre eux pour organiser des corridas et des jeux de cirque à grande échelle, pour ne pas dire à l'échelle mondiale. Le troupeau s'en ira une fois de plus, les oreilles pleines de chansons stimulantes et glandulaires, du plomb plein la cervelle vers un avenir sans devenir.

Le troupeau est une entité amorphe, qui ne se connaît plus d'envie. Il évolue dans une transe quotidienne rigide et monochrome vers des jours, des semaines, des mois et des années désertiques. Le troupeau broute n'importe quoi par réflexe. Il trouve de nouvelles saveurs là où il n'y en a pas, là où on lui dit d'en trouver.

Non content d'être sourd et aveugle, il peut se vanter d'être stupide et lâche.

Il me revient une histoire à la mémoire, celle d'un singe de cirque qui, un jour de représentation, refusa purement et simplement de faire son numéro. Sans paniquer, le dresseur lui présenta une banane; l'animal ne broncha pas d'un poil. Le dompteur lui en apporta une seconde, après quoi le bestiole effectua son travail, et le brave public pris dans le jeu de la supercherie applaudit cette belle prouesse, se disant que l'animal était quand même bien malin.

Le troupeau rêve. Il veut de plus grandes maisons, des loisirs mieux guidés et mieux organisés, une alimentation industriellement plus saine. On lui apprend à vouloir ce qu'on veut bien lui donner, et le voilà criant victoire.

Les Hommes du troupeau sont devenus des somnambules, ne connaissant plus leurs propres désirs.

L'Homme du troupeau est quelqu'un de dépossédé, même son ombre ne lui appartient plus. Il ne découvrira son ombre que si on le lui permet, et si par un cruel hasard il la découvre, il se rend compte qu'il est en train de perdre la substance de son corps.

L'homme du troupeau n'est, ni ne pense, il fonctionne.

Serait-il à bout de course? Est-il à la fin d'une ou de sa trajectoire? Combien de temps encore ira-t-il déambulant dans ce bourbier, dans ses décombres de vie, dans ses débris de rêves sans formes?

Pourtant l'Homme du troupeau se dit heureux grâce à Dieu, car il travaille, produit pour sa progéniture et ses maîtres, ainsi gagne-t-il le droit de vivre. Soumis, il travaille comme une bête toute sa vie pour en fin de compte se payer une belle mort. En fait, au plus il aura travaillé, et bien travaillé, au plus ses cons-citoyens lui feront un bel enterrement, allant même jusqu'à se rappeler avec une certaine émotion tous les bons côtés de ce dernier; ils iront même jusqu'à lui trouver des qualités de dernières minutes.

Le salaire du troupeau; une vie stupide avec la possibilité d'un bel enterrement!

Et moi, que me reste-t-il dans cette fatalité de tous les jours, vais-je marcher et beugler au rythme de ce troupeau dont je fais initialement partie? Vais-je fermer les yeux et gentiment brouter, ou prendre le risque de repartir, le cœur et le cerveau déchirés et en lambeaux?

Pour le moment, je vais me rouler un stick et me fondre dans les bras de Morphée. Un peu de cendre sur le coin de la bouche et la nuit doucement recouvre de son manteau pourpre L'Eta...ble, où le troupeau sommeille d'une nuitée sans rêves.

Camille

foire aux jouets

jeu

Le *Mouvement Auderghemois d'Education à la Paix*, comité de paix local, pluraliste et sympathique, né en 1981, organisera le dimanche 18 novembre 1984 de 8 à 13 heures sous l'abri du Viaduc de Namur à Auderghem (croisement du boulevard du Souverain) une Foire aux Jouets éducatifs et non-guerriers où seront réunis des fabricants et des détaillants en jouets et des brocanteurs amateurs qui exposeront et vendront leurs jouets.

Le M.A.E.P., se référant à la résolution adoptée le 13 septembre 1982 à Strabsourg par le Parlement européen, interdit pour cette Foire les jouets de guerre «répliques exactes» et de science fiction.

Animation prévue tout au long de cette matinée: stands d'info, musique, théâtre, affiches...

Pour renseignements complémentaires: 02/672.36.59 (le soir), 673.52.01 (en soirée), 672.66.84 (la journée), 523.80.80, ext. 2694 (de 9 à 12h).

M.A.E.P.
71, avenue Schaller
1160 Bruxelles

au gué

protéines

Parmi les prochaines activités du *Gué*, Centre Thérapeutique et Culturel, pointons:

-le vendredi 23 novembre à 20h: André, Lydia et leurs amis musiciens folks animeront une soirée avec leurs guitares: ragtime, bluegrass, irlandais, blues, ainsi que nombreux autres styles et rythmes endiablés.

-le mercredi 5 décembre à 20h: *Frère des Hommes* présentera un film sur le problème de l'alimentation: *La faim, moi jamais ou l'étrange voyage des protéines* consacré aux cultures extensives dans le Tiers-Monde, au gaspillage qui nous rend malades. Le cas des circuits de la viande est exemplaire du mal-développement alimentaire mondial.

Le Gué asbl
300 chaussée de Roodebeek
1200 Bruxelles
Tél. 770.53.97

1er mai

guerre froide

Le Comité du 1er Mai a été fondé le 1er mai 1977 pour sensibiliser la gauche et l'opinion démocratique belge aux problèmes de la répression et de la dissidence dans les pays de l'Est. Il a, au cours des sept années écoulées, déployé de multiples activités, avec des hauts et des bas: forum international début 1978, solidarité avec la Charte 77 puis avec la Pologne, bulletin «D'Ici d'Est», etc...

Aujourd'hui, la situation a fortement évolué:
1° les contradictions et les crises à l'Est se sont multipliées. La voix des dissidents autrefois peu entendue est largement écoutée désormais en Occident. L'image de l'URSS s'est profondément dégradée dans l'opinion, y compris de gauche, surtout depuis la Pologne et l'Afghanistan;
2° un climat de guerre froide s'est installé dans les relations Est-Ouest. L'antisoviétisme — que nous rejetions dans notre manifeste de 1977 — est devenu un leitmotiv, non seulement pour la droite mais pour une partie de la gauche notamment intellectuelle, qui nous invite à faire front devant le péril totalitaire et militaire incarné par l'URSS;
3° simultanément, les préoccupations de crise chez nous ont partiellement détourné l'attention des mouvements politiques et syndicaux de ce genre de problèmes (libertés à l'Est) pour lesquels est né notre comité.

A situation changée, réflexion nouvelle: comment nous situer? Que faire? Où en sont les diverses composantes de la gauche face au «socialisme réel» et à la tension Est/Ouest?

Ces questions seront évoquées au cours d'une sorte d'assemblée «baromètre», le 24 novembre à 14 heures.

Comité du 1er Mai
Av. du Bois de la Cambre, 16
1170 Bruxelles

mort aux abus

enterrement

L'homme cache sa mort comme il cache son sexe comme il cache ses excréments
Edgard Morin

Même devant la mort, il n'y a pas d'égalité. A ma gauche, les fossoyeurs, la classe ouvrière; à ma droite... En fait, il n'y a qu'une sorte de marchands: entrepreneurs de pompes funèbres, prêtres, communes. Sous couvert de services, ils visent le profit et devant une famille en détresse... obligée de consommer...

Toilette du défunt, mise en bière, faire-part et annonce, cercueil, capitonnage, poignées, garnitures, croix, fleurs, plaques, funerarium, chambre funéraire, permis d'inhumer, transport, etc... c'est l'entrepreneur (à choisir librement et sans se presser).

Messes, lectures saintes, bénédictions, sermons et ringningnin, c'est le curé (à éviter).

Concession de sépulture (*), transfert, urne des cendres, etc... c'est la Commune.

Tout cela est-il indispensable? Pas vraiment. Moi, je me passerai du curé et du bazar macabre «offert» par les vautours de la mort. Il y a moyen de simplifier, Mozart a bien été à la fosse commune. Il y a moyen de supprimer le tape à l'œil, le superflu et une série de convenances, rites et traditions. Savez-vous par exemple qu'en France, depuis mai 1976, il est possible de transporter un corps sans cercueil dans son propre véhicule, de l'hôpital à son domicile, dans un rayon de 200 km et durant 18 à 36 heures, si des soins de conservation ont été effectués. On peut également véhiculer soi-même un cercueil avec l'autorisation du maire; il faut payer une taxe de sortie à la commune où a lieu le décès ainsi qu'une taxe d'entrée à celle où doit avoir lieu l'inhumation! Les morts ne votent pas, cet appel à l'égalité devant la mort restera donc lettre morte.

(*) Pas d'égalité, pas de justice dans les taxes pour concession. Cela peut aller de 200 FB les 2 m² dans une commune rurale à 30.000 FB, voire plus en ville... Où l'on voit des snobs, radins des villes, acheter une concession dans un charmant petit village. En Italie, à Rozzano, deux gratte-ciel de vingt étages accueillent quelque 15.000 dépouilles... la recette pour monter enfin dans l'échelle sociale.

PS. A Voir: *Des Morts* de Thierry Zéno, film sur les rites qui accompagnent la mort.

Baud'huin Simon
Alias «R» comme R
de dispersion des cendres
71, rue d'Hoffschmidt
6720 Habay

embauchez des mâles

sexisme

Le saviez-vous? L'arrêté royal du 24 décembre 1968 sur le travail des femmes (Moniteur 31 décembre, Err. 6, février 1969, art. 1er), *après mai 68 donc*, est toujours d'application et stipule qu'il est interdit d'occuper des travailleuses aux travaux énumérés ci-après:

1° les travaux de peinture comportant l'usage de la céruse, du sulfate de plomb ou tout produit contenant ces pigments, pour autant que ces produits renferment plus de 2 p.c. de poids de plomb calculé à l'état métallique;
2° les travaux comportant le transport manuel de charges dont le poids excède 27 kg. On entend par transport manuel de charges au sens de la présente disposition tout transport où le poids de la charge est entièrement supporté par une seule femme, y compris le soulèvement ou la pose de la charge;
3° les travaux comportant le transport manuel régulier de charges dont le poids excède 15 kg. On entend, au sens de la présente disposition, toute activité consacrée de manière continue ou essentielle au transport manuel de charges ou comportant normalement, même de manière discontinue, le transport manuel de charges. *Il faut 4,6 femmes pour soulever un malade de 70 kg... donc les infirmières ne peuvent soulever des malades adultes. Embauchez donc des mâles et renvoyez les femelles à leurs casseroles...*
4° les travaux manuels de terrassement, de fouille et d'excavation du sol;
° les travaux manuels effectués dans les caissons à air comprimé.

Organisation Populaire
contre l'Arbitrage
1030 Bruxelles

CRAYON NOIR

octobre 84
vu par patrick

économie: après la manifestation devant l'ambassade du chili à bruxelles, exportation de flics bruxellois vers santiago?

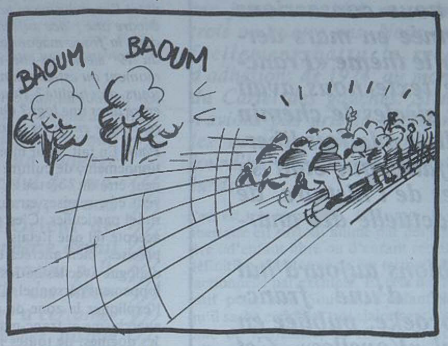

anniversaire: le 11 novembre, salut au drapeau dans les écoles et les églises en janvier 85 notre dossier spécial sur l'insoumission et l'objection...

cartoon: en décembre, un spécial «crayon noir» sur l'orwellienne année 84 des idées, des sensations, des répulsions, une lettre par la poste, patrick dessine

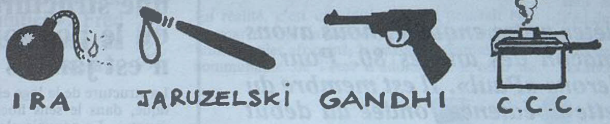

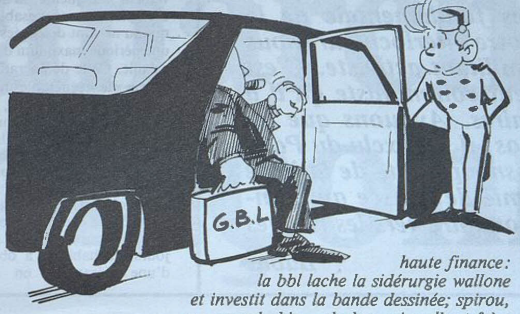

haute finance: la bbl lache la sidérurgie wallone et investit dans la bande dessinée; spirou, nouveau larbin... du banquier albert frère

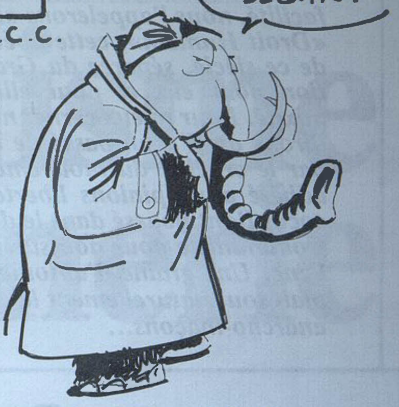

élections américaines: en jouant au yo-yo avec le dollar, reagan fait ses armes sur mondale

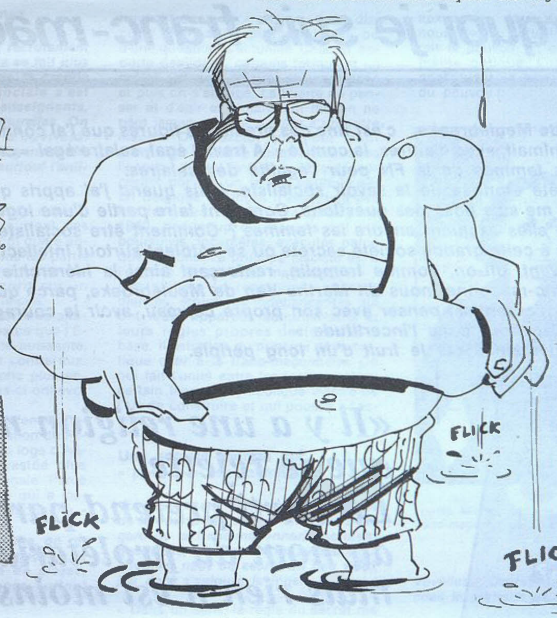

fric frac: tous les partis allemands mouillés par les pots de vin, helmut kohl bientôt noyé?

gravure + écriture = édition

Dans le cadre des activités de l'Académie Internationale d'été, une expérience: Gravure + écriture = édition. Dans un climat de liberté totale au niveau de la création, les stagiaires réaliseront des images et des textes sur un thème commun qu'ils auront choisi ensemble et en feront une édition.

Les animateurs sont: Michel Barzin pour la gravure et Michèle Beaujean pour l'écriture. Tout le travail se déroulera dans les locaux de l'Académie des Beaux Arts de Verviers du 26 au 30 décembre prochain.

L'hébergement est assuré dans le domaine de Séroule. Logés, nourris, heureux, le tout pour 4.000 francs. Que voulez-vous de plus?

Académie Internationale d'été de Wallonie
15, rue de l'Eglise
6930 Grupont

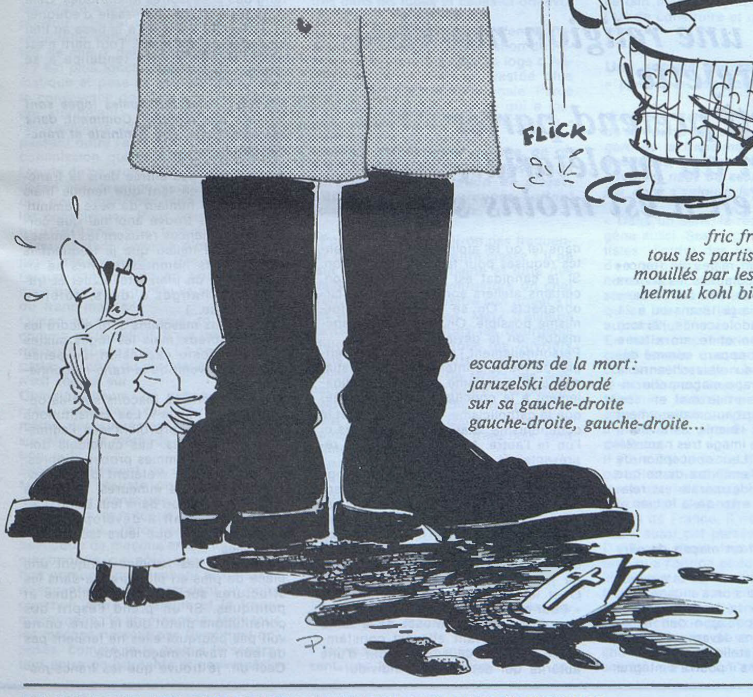

escadrons de la mort: jaruzelski débordé sur sa gauche-droite gauche-droite, gauche-droite...

cosa nostra: les capos de la mafia se mettent à table et font tomber des têtes... gouvernementales?

Dans notre numéro d'octobre, nous consacrions quatre pages à la conférence donnée en mars dernier à l'ULB par Léo Campion sur le thème «Franc-Maçonnerie et Anarchisme». Ce texte nous avait permis de reconstituer au fil des siècles le chemin commun d'une série de personnalités à la fois libertaires et maçonnes. Son seul défaut, qui était sa qualité même, était de nous parler de l'histoire, de rester silencieux sur la situation actuelle des anarchistes maçons.

C'est cette lacune que nous comblons aujourd'hui en reproduisant une interview d'une franc-maçonne, Marthe Van de Meulebroeke, publiée en mars 1981 par le regretté mensuel «Voyelles». Cet entretien répond à bon nombre de questions posées lors de la conférence de Léo Campion et particulièrement sur la misogynie d'une certaine franc-maçonnerie.

Ensuite, pour compléter notre enquête, nous avons rencontré un anar-maçon des années 80. Pour la facilité, nous l'appelerons «Paul». Il est membre du «Droit Humain», cette obédience fondée au début de ce siècle, séparée du Grand Orient sur la question pour eux et pour elles fondamentale de la mixité. Pour mieux cerner notre interlocuteur, nous dirons qu'il a un passé de militant activiste. C'est par le crochet du mouvement communiste qu'il a adhéré aux opinions libertaires. Avouons que les cocos l'ont poussé dans le dos: il fut exclu du Parti Communiste pour non-suivisme patenté de la juste ligne. Une graine d'autonomie de pensée qui semblait tout naturellement le conduire vers les rivages anarcho-maçons...

Babar

Alternative Libertaire: Léo Campion nous a dressé un tableau idyllique historique des relations entre l'anarchisme et la franc-maçonnerie. Y a-t-il encore une place aujourd'hui pour les anarchistes dans la franc-maçonnerie de 1984? La rencontre du 19e siècle est-elle due aux circonstances du moment ou est-elle dans ses principes mêmes toujours d'actualité? Pourquoi toi, libertaire, es-tu entré dans une loge? Quelle est pour toi la zone de rencontre entre les deux?

Paul: En fait, pour moi, la FM est un lieu de questionnement, de culture du doute. Un lieu où tout peut être dit, où toutes les idées toutes faites peuvent être remises en question dans le cadre d'un rituel particulier. C'est un lieu où je me suis senti accepté tel que j'étais, anarchiste, avec mes idées précises, bien ancrées en moi... C'est un lieu de dialogue avec les autres, d'échange idéal, de développement personnel. Ce que je te dis là, c'est déjà t'expliquer la zone de rencontre immédiate entre anarchisme et franc-maçonnerie. Le refus de tous les dogmes, de toutes les vérités toutes faites, sur mesures. Une façon d'aborder la réalité de manière assez sereine. Une façon de remettre en cause les rapports autoritaires d'une société que nous refusons.

une structure où le pouvoir n'est jamais définitif

La structure de la loge est une structure démocratique, dans le sens libertaire de la «démocratie directe». Le pouvoir n'est jamais acquis définitivement par quelqu'un sur le dos des autres. Par exemple, les responsabilités jusqu'au plus haut niveau ne sont déléguées à des individus que pour une période maximum de deux ans, jamais renouvelable. Cette démocratie absolue a aussi ses exigences: le «vénérable maître» d'une loge, même s'il est des plus brillants, ne pourra l'être que pour une période de maximum deux ans et ce une seule fois dans sa vie. Une manière de provoquer la rotation obligatoire pour les postes de responsabilités. Une façon de donner à chacun la possibilité de se découvrir, de se révéler à un poste de «pouvoir». Une obligation de retour à la base aussi, pour ceux qui l'ont assumé. Une attitude pas très sécurisante pour des individus qui ont toujours été habitués à obéir dans le cadre précis d'une hiérarchie, en famille, à l'armée, au travail,... Une démarche qui met les gens en position de responsabilité par rapport à un projet de société autogestionnaire. Sur ce sujet, je ne vois que des convergences avec le projet libertaire.

A.L.: D'accord, mais certains anars ne manquent pas de constater que ce n'est pas n'importe qui qui se retrouve dans ce «paradis sur terre». Le recrutement élitiste de la F.M. n'est-il pas en contradiction avec l'aspiration égalitaire des anars?

Paul: Le projet de société libertaire égalitaire n'est effectivement pas celui de tous les F.M. D'autre part, soyons lucides et constatons que tous les mouvements sociaux déterminants ne sont pas lancés par des «masses égalitaires» mais le plus souvent par des minorités «éclairées». Ce n'est pas être élitiste que de constater cette vérité. Rappelez-vous mai 68 et le petit noyau d'étudiants de Nanterre qui provoquèrent les événements et la grève générale. Leur mouvement n'était pas celui d'une élite et c'est pourtant un tout petit groupe qui l'a lancé.

Je dois cependant à la vérité de dire qu'il n'y a pas des masses de travailleurs manuels ou de chômeurs dans les loges. C'est certain que, socialement, on y trouve plus de professions libérales ou d'enseignants que de plombiers... Ce n'est pas une volonté délibérée de notre part. C'est souvent difficile pour moi de le vivre. Je veux dire que c'est très ambigu. La lutte pour la justice sociale et pour le bien-être collectif est une lutte fondamentale, indiscutablement, mais l'expérience nous montre que donner la priorité aux changements de structures sans changer l'homme, c'est un leurre. On ne peut transformer la société sans se transformer soi-même. Il ne suffit pas de nationaliser l'industrie pour obtenir une société harmonieuse et autogestionnaire. Et je dois constater que s'il existe un milieu où l'on n'a pas la possibilité de se remettre individuellement en question, c'est bien le milieu ouvrier. La F.M. c'est la remise en question permanente de tous les dogmes. Historiquement, je constate que les organisations politiques ou syndicales (socialistes ou communistes) qui luttent pour l'émancipation des travailleurs ne sont pas particulièrement adeptes de cette remise en question. S'il y a si peu d'ouvriers en F.M. c'est, je crois, en partie parce que leurs organisations les ont surtout habitués à suivre aveuglément la «juste ligne», en définitive des dogmes inattaquables, plutôt que de réfléchir par eux-mêmes. Cela n'excuse rien mais explique en partie le constat actuel.

Pourquoi je suis franc-maçonne

«Tous les maçons occidentaux sont d'accord sur un point: la défense de la laïcité»

Marthe Van de Meulebroeke, c'est une des premières figures que j'ai connues du féminisme belge. Elle animait, avec d'autres, le comité « A travail égal, salaire égal » créé au moment de la grève des femmes de la FN pour l'égalité des salaires.
Je n'ai pas été étonnée de la savoir socialiste. Mais quand j'ai appris qu'elle était franc-maçonne, je me suis posé des questions. Comment faire partie d'une loge alors que beaucoup d'entre elles excluent encore les femmes ? Comment être socialiste et appartenir en même temps à cette grande société secrète où se côtoient surtout intellectuels et bourgeois qui s'en servent, dit-on, comme tremplin, renforçant ainsi la hiérarchie sociale ?
« Je suis franc-maçonne, nous dit Marthe Van de Meulebroeke, parce que je suis d'accord avec eux sur l'essentiel: penser avec son propre cerveau, avoir le courage et l'honnêteté, d'aller jusqu'au bout dans l'incertitude »
Et cet engagement a été le fruit d'un long périple.

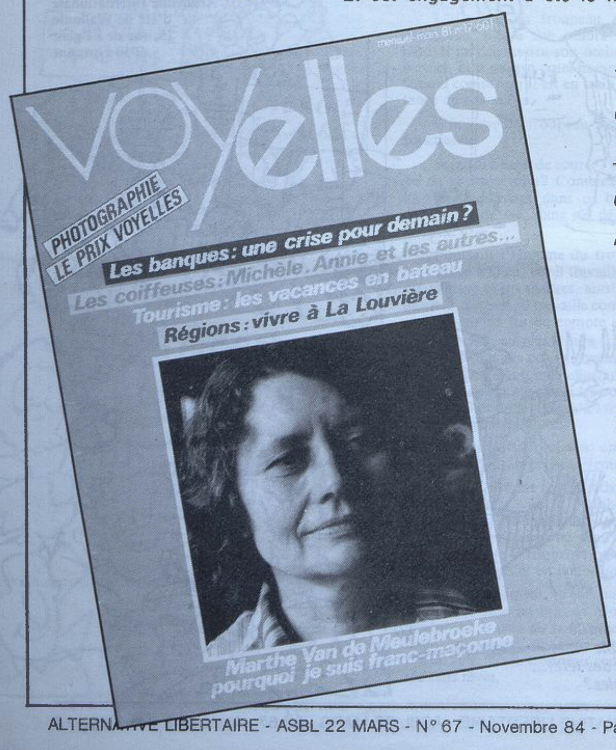

«Il y a une religion marxiste que je rejette. Le Parti prétend parler au nom du prolétariat, mais rien n'est moins sûr...»

« J'ai vécu dans un milieu de francs-maçons. Petite, je comptais les années qui me séparaient de mon entrée dans la franc-maçonnerie (à 18 ans ou à 21 ans). A la crise d'adolescence, j'ai tout remis en question et le moralisme franc-maçon m'est apparu comme désuet. J'étais un peu nietzschéenne à l'époque. Or la franc-maçonnerie insiste sur le bien et le mal et ses adeptes se mettaient automatiquement du côté des gens « bien »; ils avaient, me semblait-il, une image très narcissique d'eux-mêmes. Leur conception de la morale allait à l'encontre de ce que je pensais alors : « la morale est relative, il faut « ETRE » par de-là le bien et le mal. »

Voyelles – ***Devient-on maçon de père en fils ?***

« On ne peut ignorer un certain déterminisme social. Mais on s'engage individuellement dans la franc-maçonnerie. Tout candidat maçon doit expliquer ses motivations devant un groupe de travail appelé atelier.
Il s'agit d'examiner s'il pourra s'intégrer dans tel ou tel atelier et s'il a les qualités requises pour faire un bon maçon. Si le candidat est enfant de maçon, certains ateliers sont encore plus circonspects. On se méfie du conformisme possible. On ne naît pas franc-maçon, on le devient.
Personnellement, j'ai suivi tout un périple. Je me suis intéressée au christianisme, au marxisme. Pour aboutir finalement à la conclusion (ici simplifiée) que le catholicisme, c'était Pie XII, et le communisme, Staline. Je ne voulais ni l'un ni l'autre. Ni surtout ce qu'ils représentaient d'oppression.
En 1948, je suis entrée dans une loge tout en sachant que les maçons défendaient des idées que je connaissais par cœur, mais convaincue qu'ils avaient raison sur l'essentiel, « il faut penser ce qu'on pense avec son propre cerveau et avoir le courage et l'honnêteté d'aller jusqu'au bout dans l'incertitude.» C'est le refus de tout dogmatisme.
« Pour moi cette démarche va de soi et constitue d'ailleurs la base de la santé mentale. Pourtant elle est constamment mise en cause au profit d'une autorité qui dépasserait l'individu. »

Le parti n'est pas tout

Voyelles – ***La conscience, la primauté de l'individu n'est-ce pas en contradiction avec l'action collective, l'engagement ?***

« Je pense que les Eglises et les partis politiques ont tendance à susciter l'aliénation. Ça ne veut pas dire que je ne m'engage pas. Mais mon engagement est toujours conditionnel. C'est ma conscience qui juge. Je relativise l'autorité du parti. Je me suis engagée dans le parti socialiste, puis dans l'Union des Gauches Socialistes. Enfin de nouveau au P.S. En fait les structures me déçoivent. Je ne me sens tout à fait bien nulle part. Par fidélité à une certaine idée du socialisme. Il faudrait être réaliste quant aux buts prochains, mais garder la distance critique quant aux fondements mêmes de notre société. Cela supposerait qu'on ne range pas l'idée d'une société sans classes au rang des accessoires folkloriques. Cela supposerait que l'on essaie d'éduquer et de former les gens à la base au lieu de penser à leur place. Tout parti n'est qu'un moyen et il a tendance à se prendre pour fin. »

Voyelles – ***Les principales loges sont fermées aux femmes. Comment, dans ces conditions, être féministe et franc-maçonne ?***

« Je ne suis pas entrée dans la franc-maçonnerie en tant que femme mais comme être humain de sexe féminin. J'ai toujours trouvé anormal que certaines obédiences refusent les femmes car dans le milieu que je fréquentais les rapports hommes-femmes se situaient sur un plan intellectuel et fraternel (échanges d'idées, défense d'une cause...)
Les maçons masculins sont encore les plus nombreux mais les loges mixtes sont en pleine expansion. Je pense que c'est l'avenir de la franc-maçonnerie.
Pourquoi certains maçons sont-ils opposés à la mixité ? Les constitutions d'Anderson ne prévoient pas l'admission des femmes. Les candidats doivent être des hommes probes et libres. Or les femmes n'étaient pas libres, mais d'éternelles mineures, confinées dans leur foyer ou dans leur salon. L'éducation tendait à développer leur émotivité plutôt que leurs facultés rationnelles.
Aujourd'hui les femmes tiennent une place de plus en plus grande dans les structures sociales, économiques et politiques. Si on prend l'esprit des constitutions plutôt que la lettre, on ne voit pas pourquoi elles ne feraient pas du bon travail maçonnique.
Ceci dit, je trouve que les francs-ma-

UN FRANC-MAÇON CONNU RISQUE DE PERDRE SON EMPLOI

où est le prolo de service ?

Par ailleurs, le recrutement se faisant par parrainage, entre autres pour des raisons de sécurité, il y a une sorte de reproduction permanente des classes sociales qui, historiquement, se sont trouvées aux racines de la F.M. Cela a quand-même tendance à évoluer. Mais quoiqu'en disent certains, c'est toujours vrai. Je n'ai encore rencontré aucun ouvrier dans les loges que j'ai visitées. Cette évolution va trop lentement à mon goût. Je ne perds pas l'espoir de rencontrer un jour ce qu'on appelait au Parti Communiste le «prolo de service».

A.L.: L'histoire nous a montré des conflits sociaux, par exemple la Commune de Paris, où des F.M. se trouvaient des deux côtes des barricades. Qu'est-ce que tu fais si tu rencontres en loge quelqu'un du bord opposé? Y a-t-il une lutte de classes dans la F.M.?

Paul: Les techniques et le langage utilisés en loge ne permettent pas la violence et l'agressivité. La lutte des classes telle que nous la connaissons tous les jours dans la société n'existe pas lors des tenues. La pratique montre qu'effectivement les échanges existent entre gens de bords différents. Mais il est clair qu'à l'extérieur, chacun rejoint son camp. Cela ne m'a jamais empêché de me battre «fraternellement» contre un F.M. Certains se demanderont alors à quoi ça sert de discuter dans l'espace de la F.M. pour se retrouver ensuite face à face. En réalité, chacun, de tous les bords, se retrouvant en loge, en tout cas au Droit Humain, a la ferme volonté de rencontrer, d'écouter l'autre. Ne pas être d'accord avec quelqu'un cela n'empêche pas de prendre connaissance de ses arguments. Ce n'est pas parce que l'on a entendu qu'on est d'accord avec lui. Je vis la F.M. à ce niveau comme un lieu de compréhension mutuelle, ceci sans abdiquer de mes convictions. C'est à la fois sa richesse et sa faiblesse. La F.M., c'est une éthique personnelle de vie, pas un parti politique.

A.L.: Dans l'exposé de Léo Campion, on constate que, chronologiquement, les anars F.M. étaient d'abord anars avant de devenir F.M... C'est aussi ton cas. N'est-ce pas une manière de les récupérer?

Paul: J'ai sous les yeux un extrait du journal «Le Monde» de septembre 1981. Je t'en lis un extrait:

« En 1968, la rue, le monde politique, ont tenu un langage qui paraissait être celui des maçons, **dit Roger Leray, grand maître du Grand-Orient de France.** ***Si la maçonnerie devait être rattachée à une racine politique, ce serait celle des libertaires. Notre langage a certainement eu des résonances jusque dans le monde profane. »*** **Le fait est qu'à l'époque un certain nombre de responsables syndicalistes, et non des moindres, des militants d'organisations d'extrême gauche, se sont « initiés ». Fred Zeller, alors grand orateur du Grand-Orient, se félicite aujourd'hui encore de ce précieux renfort :** ***« Plusieurs milliers de ces jeunes ont été recrutés en trois ou quatre ans. Nous avons facilement battu le record d'adhésions de 1924, au moment du Cartel des gauches. Si nous n'avions pas pris la décision de les accepter, nous serions aujourd'hui une assemblée de vieillards ! »***

Ceci est très important. Pour moi, le mouvement libertaire est surtout animé par des êtres au caractère «d'enfant libre ou d'enfant rebelle», selon la définition que donne de ces termes l'analyse transactionnelle par exemple. Et cela n'a rien de péjoratif pour moi. Souvent, l'enfant rebelle, quoi qu'il sache exprimer très clairement son sens spontané de l'injustice, sa révolte profonde contre celle-ci, le fait sans cadre de références précis. La fusion entre mon adhésion à la F.M. et mon essence libertaire me rappelle le passage de l'état de réaction, de révolte pure et spontanée, à l'état d'auto-construction, de formulation d'une alternative, à la fois pour soi et pour la société.

En réalité, c'est une initiation qui pourrait être comparée à l'initiation des jeunes adultes chez certains peuples africains, le passage organisé par la communauté de l'état d'adolescent à celui de membre à part entière. Sans que cela ait, je le répète, le moindre sens péjoratif pour l'état d'«enfant rebelle». Et sans que ce soit un abandon quel qu'il soit des idées qui ont animé la révolte primaire, pure et spontanée. C'est une force de vie et une nécessité que de garder en soi les rêves de son adolescence...

Arrivé en F.M., je ne me suis jamais présenté comme un anar repenti. Je ne suis pas arrivé en disant «je rentre dans le rang». Mais j'ai rompu avec les dogmes qui animent une certaine extrême-gauche et le refus de celle-ci de considérer comme un facteur indispensable, la dimension individuelle. Pour moi, la F.M. a complété l'anar et vice-versa. Je ne veux pas qu'on me comprenne mal. Je ne dis pas que les anars qui ne sont pas rentrés en F.M. sont restés des enfants. Dans mon cas particulier, c'est en F.M. que j'ai pu recomposer les diverses dimensions de mon individualité, sans en abdiquer aucune: l'enfant rebelle et l'adulte constructeur. La F.M. m'a permis d'approfondir les engagements de ma révolte avec plus de sérénité. Pour moi, c'est un pas en avant, en aucun cas une renonciation.

Ton seul libérateur, c'est toi !

anarchisme franc-maçonnerie

çons ont fait avancer la libération des femmes. De leurs ateliers sont sorties des actions pour le planning familial et pour l'avortement. Ils ont aidé à la création d'un enseignement sérieux pour les femmes. Pas toujours par féminisme, mais parce qu'ils pensaient au rôle important joué par les mères dans l'éducation: pour libérer les enfants, il fallait d'abord éduquer les mamans. Gatti de Gamond par exemple était maçonne. »

Ni bon Dieu, ni saint Marx !

Voyelles – ***La franc-maçonnerie n'est ni une église, ni un parti, ce qui n'empêche pas les maçons de se situer face aux deux grandes idéologies actuelles, le catholicisme et le communisme.***

« Personnellement je ne suis pas indifférente à certains courants chrétiens. Mais ce qui me paraît imbuvable et malsain dans le catholicisme, c'est la sacralisation de l'autorité. Toute bureaucratie a tendance à abuser de son pouvoir. (Je l'ai déjà dit). Mais la bureaucratie catholique est ce que l'on fait de mieux dans le genre. L'autorité n'y est plus fonctionnelle, mais charismatique et pèse de tout son poids sur la conscience des croyants. Un exemple significatif: Paul VI a interdit la contraception (dite non naturelle) en passant outre l'avis de la majorité de la commission qui avait été chargée de l'étude de ce problème. Le pape a donc utilisé son prestige auréolé de sacré, non pour émanciper, mais pour aliéner les consciences. Pour peser sur la vie quotidienne des femmes et des hommes dont certains n'oseront plus juger par eux-mêmes. (On va dire que j'ai un pape pendu au bout du nez, mais dans le fond, cela va avec l'image du franc-maçon!)
Quand au communisme, tout dépend comme on le définit. Il y a une religion marxiste que je rejette. Le parti prétend parler au nom du prolétariat, mais rien n'est moins sûr.
Comme ailleurs, on excommunie. Je crois cependant qu'il faut se battre même désespérément pour la justice sociale. Et la méthode marxiste est un bon outil.
Sentimentalement, je suis anarchiste. Mais trop réaliste pour accepter de m'enfermer dans une rêverie impuissante. Tous les maçons ne pensent pas comme moi. J'étonnerai sans doute beaucoup de maçons en attribuant à la maçonnerie un côté anarchiste, car bon nombre appartiennent aux classes dominantes. Il y a cependant un point commun entre l'anarchie et la franc-maçonnerie: la libre-pensée. Mais tous les maçons ne sont pas forcément opposés, comme je le suis, à la séparation entre gouvernants et gouvernés. »

Un pape au bout du nez

Voyelles – ***Aujourd'hui le recrutement de la franc-maçonnerie ne se fait plus dans la noblesse ou dans la grande bourgeoisie. Sa base sociale s'est transformée: employés, enseignants, professions libérales, culturelles. On ne trouve pas encore d'ouvriers. Qu'est-ce qui peut unir des gens si différents ? Souvent encore surtout l'anticléricalisme.***

« Si, des ouvriers, il y en a. Ça dépend des régions. Ça dépend surtout des ouvriers. En général, ils n'ont guère envie de palabrer le soir. Dans les partis non plus. Toutes les maçonneries continentales sont d'accord sur un point: la défense de la laïcité.
Les francs-maçons sont devenus anticléricaux par nécessité: parce que l'Eglise catholique, alors toute-puissante, les combattait, s'acharnait contre eux. Les catholiques ne sont donc plus entrés dans les loges et celles-ci ont évolué vers le rationalisme.
Elles se sont battues pour l'enseignement officiel, pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La Grande loge d'Angleterre par contre est restée plus proche de la religion nationale. Parce que c'est le protestantisme qui a inspiré, même créé la franc-maçonnerie. »

Voyelles – ***A l'extrême-gauche, on reproche parfois aux francs-maçons de faire de la collaboration de classe, d'appartenir à des groupes surtout composés de bourgeois.***

« Pourquoi ne pourrait-on pas fréquenter quelqu'un d'une autre classe ? Il ne faut pas confondre haine et lutte des classes. Je peux comprendre un chef d'entreprise et combattre son projet s'il est différent du mien. Marx d'ailleurs ne disait pas que tous les bourgeois étaient mauvais et tous les ouvriers bons. Il disait que, bons ou mauvais, ils étaient prisonniers de structures aliénantes. D'ailleurs si tout a une dimension politique, la dimension politique n'est pas la seule. Dans une relation humaine, les rapports fraternels sont primordiaux.
C'est pour l'avoir méconnu, que les partis de gauche finissent par se volatiliser comme l'U.G.S. A force de se manipuler les uns les autres. Au nom de la tactique abstraite, on devient inhumain. »

Le travail en loge

Voyelles – ***Comment fonctionnent les loges ? Qu'y faites-vous ?***

« Normalement les maçons se réunissent une fois par semaine. Ils se retrouvent dans un « atelier » pour discuter d'un sujet philosophique ou d'une question d'actualité. Chacun apporte des idées, certains formulent un projet. On vient éclairer sa conscience et puis on s'engage. La liberté de penser et d'agir est totale. Un maçon ne peut jamais donner d'ordre à un autre maçon. On n'exclut que pour motif grave. Par exemple collaboration avec l'ennemi durant la guerre, acte déshonorant comme un faillite frauduleuse. En Belgique les loges n'acceptent pas les fascistes. Pendant la guerre de 1940, beaucoup de maçons ont été poursuivis, incarcérés, exécutés parce que maçons. Le principe fasciste est à l'opposé du principe maçonnique. »
Les ateliers se regroupent en obédiences, structures indépendantes qui ont leurs appareils administratifs et leurs règles propres décidées à la base. Illustration du principe démocratique cher à la franc-maçonnerie. Ce qui fait l'unité entre les loges c'est un certain langage symbolique inspiré de l'art de construire et qui pousse à l'action. »

Une société secrète qui « pousse » ses membres ?

Voyelles – ***Ambition, mystère, politique de la courte échelle, les critiques à l'égard de la franc-maçonnerie ne manquent pas, tout comme les rumeurs qui circulent nées du secret un peu vieux jeu dont s'entoure la loge.***

« Dans un sens, la règle du secret me gêne aussi. Ses origines sont corporatistes: l'ordre des franc-maçons avait des secrets de fabrication, de construction, des signes de reconnaissance. Le secret s'est étendu à tout ce qui se faisait en loge. Ce qu'il en reste aujourd'hui ?
En fait la maçonnerie est plus une société fermée que secrète. En ce qui concerne l'initiation par exemple, tout le monde peut tout lire dans les livres. Mais une initiation se vit sur un plan émotif comme un psychodrame. Tout lire d'avance, aboutit à augmenter ses défenses.
Il y a aussi le secret des noms. Au départ, il était vital. Dans les pays catholiques, un franc-maçon connu comme tel risquait de perdre son emploi. Du temps de Franco, il risquait sa vie. Les nazis aussi ont persécuté les maçons. D'ailleurs d'une façon générale, j'estime que l'option philosophique ou politique de chacun est son problème. Nous n'avons pas à la divulguer sans son accord. C'est comme le secret du vote. A chacun de décider ce qu'il peut ou veut dévoiler de sa pensée et de ses choix. Comme Sartre, je rêverais d'une société où chacun serait transparent aux autres. Mais dans la société où nous vivons, cette transparence servirait le pouvoir. Et quel pouvoir ? Lui-même opaque. Les micro-fiches B constituent un bon exemple de l'idéal du pouvoir !

Louise Michel, héroïne de la commune et franc-maçonne célèbre.

Voyelles – ***On reproche aussi aux maçons la pratique de la courte échelle.***

« C'est très comique. Si on avait laissé faire les catholiques, les libre-penseurs n'auraient jamais eu la moindre place. La courte échelle se pratique partout. Quels sont les parents qui, connaissant un employé, un huissier ou un directeur, laisseraient tomber ce piston éventuel au moment d'assurer l'avenir de leur enfant ? Il y en a, mais peu. Chacun reproche à l'autre ce qu'il pratique lui-même. Que des maçons aident parfois d'autres maçons à trouver une place, c'est vrai. Mais la maçonnerie n'est pas une société de placement. Il y a d'ailleurs des règles. En principe, à valeur égale, on peut préférer un maçon. Mais si le candidat maçon n'est pas qualifié, il n'y a aucune raison de le faire. D'ailleurs les solidarités politiques interfèrent et bloquent parfois les solidarités philosophiques. Rien n'est automatique ou obligatoire. Bien sûr on s'engage à aider des frères et sœurs mais c'est quoi « aider »?
Il s'agit d'abord de s'écouter les uns les autres, de se soutenir moralement, de partager. Les candidats suspects de vouloir entrer par intérêt son rejetés. Cependant des arrivistes « maçons », il y en a. Ils font du bruit à l'extérieur mais on ne les voit pas en loge. Par contre qui tient la loge debout ?
Ceux qui y font un travail régulier et lui sacrifient temps, argent, énergie, sans compter. Simplement parce que, pour eux, ce travail a, en lui-même, un sens. »

Pas de chef mais des grades

Voyelles – ***Une société d'idéal démocratique. Un chef, le « grand maître » élu par ses pairs, une liberté à toute épreuve, et pourtant des grades qui dans certaines loges, vont jusqu'à plusieurs dizaines...***

« Les grades ne supposent aucune idée de hiérarchie. Ils ne donnent aucun pouvoir. Un simple maître-maçon peut être grand maître. Chaque grade correspond à une étape symbolique de l'expérience humaine. Ceux qui y vont, marquent ainsi leur intérêt pour la recherche philosophique. »

Voyelles – ***Marthe est heureuse dans la franc-maçonnerie. Elle y a trouvé, dit-elle, de vrais amis, des échanges approfondis sur tous les problèmes philosophiques et sociaux qui nous agitent, un lieu où tester et lancer les combats qu'elle a menés sur le plan féministe et politique. Il faut dire qu'elle appartient au « Droit Humain », une loge progressiste et mixte, née d'un groupe de maçons qui, à la fin du siècle passé, avait voulu initier une femme, contre les coutumes du temps. Louise Michel en a fait partie, dit-on. Voilà qui donne la coloration d'un groupe dans lequel tout le monde ne reconnaîtra pas peut-être les francs-maçons.***

Propos recueillis par
Suzanne Van Rokeghem
et Dominique Burge

Pourquoi Francs-Maçons ?

Le terme Franc-Maçon apparaît pour la première fois en 1459. Lors d'une rencontre à Ratisbonne de toutes les loges compagnoniques du Saint-Empire germanique qui s'unissent en une Fédération. L'empereur ayant accordé à cette fédération des privilèges spéciaux appelés aussi franchises, ses membres décident de prendre le nom de «Frei-Maurer», c'est-à-dire Francs-Maçons.
En Angleterre, au 13e s., on parlait déjà de «free stone masons» pour désigner les maçons initiés qui savaient tailler et travailler la pierre.

«Aux larmes, mégalos!», une brochure d'une centaine de pages. Elle se présente extérieurement comme un polar. En dernière page de couverture, une parodie de la célèbre publicité «Balafre» des romans de la «Série Noire». Mais cette fois-ci l'eau de toilette s'appelle «Carlos». Au-delà de l'humour permanent, les thèmes abordés sont des plus sérieux. Qu'est-ce qui a changé en France depuis l'arrivée de la gauche en mai 81? La gauche, la droite, c'est vraiment la même chose? Quelle différence entre le terrorisme et la violence révolutionnaire? Entre les attentats d'Action Directe et les manifestations radicales des ouvriers de La Chiers? A quelle vieille sauce léniniste sont accommodés les restes des groupes de lutte armée tiers-mondistes? Quelles stratégies inventer pour sortir des culs-de-sac où ils sont enfermés, la lutte anti-nucléaire, le combat des détenus, nos rapports avec la justice,...? A chacun ses réponses. Ce texte collectif, c'est certain, sort des sentiers battus et des banalités des discussions de café... Une opinion à entendre, à écouter, à lire,...

250 francs port compris au compte 22 Mars Editions 001-1632181-38

Pour toute correspondance: B.P. 285, 1040 Bruxelles 4

DE QUELQUES EVIDENCES...

Le dépérissement de l'action révolutionnaire au cours des dix dernières années, période qui laissait présager pourtant de plus grandes espérances, a abouti *logiquement* à l'installation de la gauche au pouvoir en France. Logique découlant de cette évidence, qui s'impose donc aujourd'hui en France, mais aussi en Grèce, en Espagne, à savoir que c'est dans les périodes de stagnation du mouvement révolutionnaire que la gauche réformiste et parlementaire peut s'approprier les aspirations au changement des masses.

AVANT MAI 81

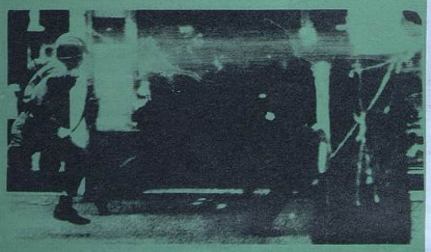

APRÈS...

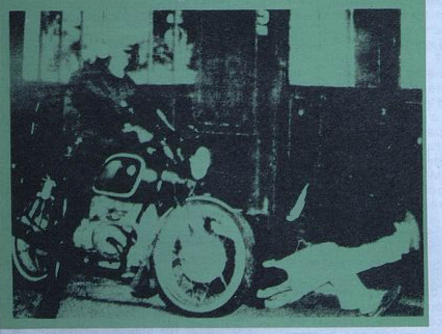

LE CHANGEMENT TOUJOURS

Qu'il n'y ait rien à attendre d'un simple changement de gouvernement amenant la gauche au pouvoir est une autre évidence maintes fois énoncée. Un simple coup d'oeil du côté des démocraties occidentales "avancées" (R.F.A., Suède ou Pays-Bas) où le mensonge démocratique fonctionne à plein, suffit à confirmer cette théorie et comprendre que la gauche n'a intégré quelques revendications de la classe ouvrière dans son discours électoraliste que pour mieux les vider de leur substance révolutionnaire.

Gauche ou droite ne sont que deux formes de gestion du Capital, équivalentes finalement et pour cela alternatives. A tel point que c'est le plus souvent "l'usure du pouvoir" qui dicte le choix politique des électeurs et amène ce balancement alternatif, cette merveille de la démocratie qu'est le 50/50, un coup pour la gauche, un coup pour la droite. Selon les besoins du moment ou l'humeur - un peu manipulée tout de même - des électeurs, les partis politiques devenus lobbies de gestionnaires, alternent au pouvoir. Jusqu'à présent, cela a sauvé le capitalisme.

Ayant toujours dénoncé le parlementarisme et le jeu électoral, nous faisons partie de cette minorité qui n'a jamais cru au "changement" promis par les socialistes, tout en étant conscients que l'arrivée de la gauche au pouvoir en France pouvait comporter des aspects positifs, tant dans la forme - la réalisation de réformes prestigio-humanistes -, que dans le fond - ne serait-ce que la fin de l'illusion, pour les travailleurs, de "l'alternative de gauche" comme espoir de changement -. Pourtant, il ne s'agit pas aujourd'hui de constater simplement que le changement annoncé n'a pas eu lieu pour justifier la continuité de notre lutte contre l'Etat. Le nouveau pouvoir, en intégrant les aspirations d'une majorité d'électeurs, en réalisant quelques réformes formelles (l'abolition de la peine de mort, par exemple) limite nos possibilités d'intervention. Ce qui était évident de dénoncer du temps de la "droite", dans le flou et l'ambiguïté des fronts anti-quelque chose, est devenu beaucoup plus difficile à démontrer, si l'on veut éviter de se faire prendre au piège du terrorisme et de la marginalisation. Les révolutionnaires sont tout nus, et un peu seuls quand même.

Il faut aussi et surtout tenir compte de la démission presque complète de l'extrême-gauche et des tenants de cette "nouvelle radicalité" révolutionnaire (tous ces post-crypto-néo-situs) qui avait émergé dans les années 70. Si cette récession de la critique et de la pratique révolutionnaire a permis l'arrivée de la gauche au pouvoir, elle explique aussi comment un groupe aussi caricatural qu'Action Directe accapare le devant de la scène politico-révolutionnaire avec son léninisme archaïque, ses notions primaires d'anti-impérialisme, son tiers-mondisme vaseux. Les vieux concepts léninistes ne sont pas plus valables dans la réalité politico-sociale d'aujourd'hui qu'ils ne l'étaient hier. Leur résurgence à travers plusieurs groupes en Europe, Action Directe ne semblant être que le dernier avatar, n'est que l'aveu implicite de l'incapacité pour ces pseudo-révolutionnaires de faire la moindre critique radicale de la situation. Le refuge dans les références aux luttes du passé, aux vieux discours, les empêche de s'affronter, au-delà d'une phraséologie creuse, aux nouvelles aliénations. Aujourd'hui, plus que jamais la réalité socio-politique ne ressemble en rien aux situations classiques et anciennes auxquelles s'était confronté le vieux mouvement révolutionnaire.

Il y a longtemps que l'on sait théoriquement que les clivages droite/gauche sont dépassés, mais il s'agit aujourd'hui de les dépasser dans la pratique pour essayer de définir de nouveaux angles d'attaque qui soient efficaces dans la lutte contre le nouveau pouvoir, contre tous les pouvoirs. Face à un gouvernement de gauche, notre lutte ne peut être efficace que si elle s'attaque, en le démystifiant, au fondement du système oppressif : la démocratie parlementaire. Critiquer le socialisme, ou plutôt le Parti Socialiste, c'est une nécessité, seulement la nécessité de la critique se doit d'être surtout la critique de la nécessité.

LES ORPHELINS DE LA REVOLUTION

La société capitaliste n'est pas immuable, bien au contraire; depuis ces vingt dernières années elle a bousculé toutes les certitudes établies, tout ce qu'on croyait savoir sur ses capacités d'adaptation; elle s'est transformée, elle a muté, elle a définitivement enterré tout ce qui demeurait de ce 19ème siècle que certains regardent avec nostalgie. Les énormes progrès technologiques n'ont pas été, bien entendu, sans influer sur les rapports sociaux, sur les bases mêmes de ces rapports. Les seuls à ne pas avoir suivi cette évolution ce sont les "révolutionnaires" qui tout en se gargarisant de révolution continuent à vivre sur les analyses du vieux capital défunt : ils ignorent tout du présent, simplifient et emboîtent leur révolution dans les petits schémas anti-impérialistes et tiers-mondistes « qui ont fait leur preuves ». Force est de constater aujourd'hui, à travers la faillite des organisations lénino-révolutionnaires du type Brigades Rouges ou Fraction de l'Armée Rouge, que le concept même de révolution n'est plus crédible, tant il a été détourné, vidé de son vrai sens par ces organisations en mal de pouvoir. L'idée léniniste de la révolution (comme toute idéologie) est fondamentalement contre-révolutionnaire (au sens utopique du mot révolution) et anti-émancipatrice, parce qu'elle apparait comme un masque qui transformerait le négatif en pseudo-positif : transformation du sacrifice, transformation de la violence, transformation de la

VIOLENCE REVOLUTIONNAIRE CONTRE TERRORISME

misère présente, de la répression, de la production par un retournement dialectique du code de la valeur.

La croyance en l'imminence de la révolution est aussi dangereuse (démobilisatrice) que celle en une longue période de "préparation". Laissons de côté les astrologues de la révolution qui spéculent sur ses futures chances, les « ici et maintenant, je ne crois pas que... » sont le plus souvent un alibi pour ne jamais rien faire. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de croire mais *simplement* de refuser, de combattre ce qui nous opprime, non pas au nom d'une quelconque idéologie mais de nous-même, en affirmant notre individualité en dehors de toute organisation ou idéologie. Pour être révolutionnaire la pensée doit se libérer des idéologies et des a priorismes. L'éclatement de l'utopie, c'est tout le contraire de l'idéologie dialectique. Que l'on nous entende bien : le refus de l'alibi révolutionnaire ne conduit pas à la démission, au contraire, il fortifie nos convictions et notre refus du système en déplaçant la problématique révolutionnaire sur le terrain non-policé de la subjectivité.

Oui, le monde a changé, le "vieux monde" est mort et les révolutionnaires sans révolution, ceux qui n'ont pas su ou pas pu la faire, ont presque tous disparus avec lui, fixés sur des objectifs déjà dépassés, sur l'éternel recommencement des mêmes échecs, sur la réactivation des idéaux, des vieilles nécessités, des faux espoirs. Tout a changé et il n'y a guère aujourd'hui en France que les quelques dinausores regroupés au sein d'Action Directe pour exprimer le besoin « d'une réflexion sur l'organisation et la forme-Parti » , ces tartes à la crème rancies de l'antique mouvement gauchiste. Voilà plus d'un siècle que "la lutte finale" est commencée et leur discours est toujours le même, toujours en réaction face à une situation. Comme toutes les organisations politiques depuis 1968, Action Directe s'épuise à cavaler derrière cette nouvelle forme de lutte qui se veut autonome, spontanéiste et sauvage qui n'est que réactionnelle et parfois même réactionnaire : c'est choisir d'avoir toujours un train (de marchandises) de retard. Leur seul but est d'exister et d'être reconnus en tant qu'organisation révolutionnaire (et autant que possible la seule et unique capable de) et pour cela ils ont besoin de la politique du troupeau puisque leur logique est de rassembler du monde pour devenir à leur tour un (contre)-pouvoir et que cette logique conduit à recruter sur la base du plus petit commun dénominateur.

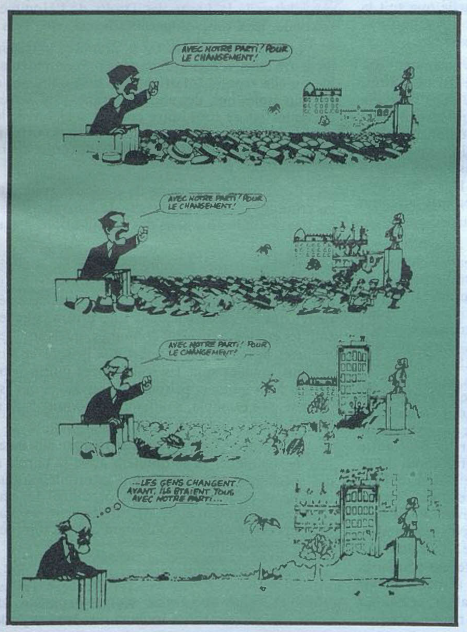

VIOLENCE SANS CONSCIENCE...

Mais ce n'est pas tant au niveau théorique (la critique est tellement évidente et facile) que pratique, qu'Action Directe pose problème à tous ceux qui, comme nous, n'excluent a priori aucun moyen dans la lutte contre le système, plus clairement dit qui n'excluent pas l'usage de la violence comme moyen de contestation, mais qui veulent éviter de tomber dans le piège du terrorisme. Se démarquer politiquement d'Action Directe est nécessaire et indispensable pour tout individu ou groupe qui prétend lutter contre le système, mais cette démarcation doit être tout aussi évidente au niveau pratique afin que l'utilisation de la violence retrouve son véritable emploi subversif.

La violence (révolutionnaire) n'est jamais un argument en soi, encore moins une fin, mais elle peut s'avérer nécessaire pour débloquer/créer une situation. La violence minoritaire n'est pas à exclure, même en période "calme", à condition que ceux qui l'exercent aient au moins la capacité de donner à leur acte un sens révolutionnaire. Une action réduite au rang de fait dramatique happé par l'actualité perd tout son contenu subversif. Cette condition permet de comprendre à elle seule que l'usage révolutionnaire de la violence soit très délicat dans la société moderne.

Les vieux mythes ont la vie dure malgré la mort des héros : on reste abasourdi de voir des groupes "révolutionnaires" reprendre, bien après la Fraction de l'Armée Rouge, l'idée de « lutte armée contre les métropoles de l'impérialisme ». Faut-il souligner l'absurdité qui consiste à affirmer le principe de la lutte armée comme seul fait révolutionnaire, de créer une organisation purement spécialisée dans ce but ? Doit-on revenir sur ces groupes hiérarchisés, cloisonnés, structurés (en partie à cause des nécessités de la clandestinité), planifiant la violence, contrôlant tout, y compris eux-mêmes ? Vision d'un parti espérant encadrer et récupérer toute manifestation violente afin de pouvoir y recruter, parce que sa perspective est essentiellement organisationnelle. Le recours à la violence ne se justifie que comme partie d'une pratique globale et non comme l'œuvre de justiciers spécialistes qui se veulent indispensables
Mais le plus important est qu'en se laissant entraîner dans la surenchère de la violence et en acceptant (implicitement au moins) de revêtir les oripeaux de l'épouvantail terroriste qui a déjà été largement utilisé en Italie ou en Allemagne (et leur "logique" ne pouvait les mener ailleurs), Action Directe a permis au pouvoir de "terroriser", par l'effet d'amalgame, tout individu ou groupe qui essaierait d'exprimer son refus du système par des moyens violents. Il faut se démarquer d'Action Directe pour ne pas être assimilés et lutter contre la criminalisation terroriste dans laquelle le pouvoir voudrait nous acculer.

Pour casser l'image terroriste que le pouvoir veut donner de nous, pour que la démarcation soit évidente et claire, il faut que notre lutte s'attache à dénoncer le terrorisme dans son expression la plus globale, c'est-à-dire l'Etat. Le seul vrai terroriste, c'est l'Etat, quels que soient leurs efforts pour persuader du contraire et malgré tous les renversements dialectiques : les résistants étaient des "Terroristes" recherchés par les nazis, les commandos sionistes étaient terroristes aux yeux des Anglais, aujourd'hui ce sont les commandos palestiniens qui aux yeux des Israëliens, et demain... La violence de l'Etat qui se couvre sous les masques les plus divers est infiniment plus grave et dévastatrice que la violence déclarée des révolutionnaires, qui s'affirme en tant que telle comme moyen de combattre une forme de pouvoir ou comme catalyseur d'une révolte. La violence révolutionnaire n'est que la riposte naturelle contre la violence institutionnelle qui étouffe plus ou moins lentement la vie. Il faut se méfier du mot violence, lui-même "piégé" et se rappeler que la violence individuelle est moins grave que la violence des Etats, même si elle est plus immédiatement spectaculaire.

Que le pouvoir n'ait pas encore réussi à rejeter dans le camp terroriste les sidérurgistes de la Chiers, qui ont pourtant mené des actions tout aussi violentes et spectaculaires qu'Action Directe suffit à comprendre le phénomène de la violence révolutionnaire. Bien sûr, dans ce cas la violence " se légitimise " - aux yeux de certains - car elle se situe clairement dans le cadre d'un conflit social, mais surtout parce qu'elle ne cherche pas à se justifier idéologiquement. Elle est l'œuvre d'individus qui ne s'expriment qu'à travers leur propre sensibilité, leur réaction violente ne visant qu'à s'affirmer, se réapproprier cette part essentielle de dignité qu'est le besoin de révolte et dont ils avaient été dépossédés par les syndicats. Mais tout cela a été déjà dit par les thuriféraires de la "révolution prolétarienne". Nous pensons nous, qu'il n'y a jamais d'un côté la violence "juste" de la classe ouvrière, et de l'autre bien séparés et même opposés, des éléments bizarres tentés par l'aventure violente.

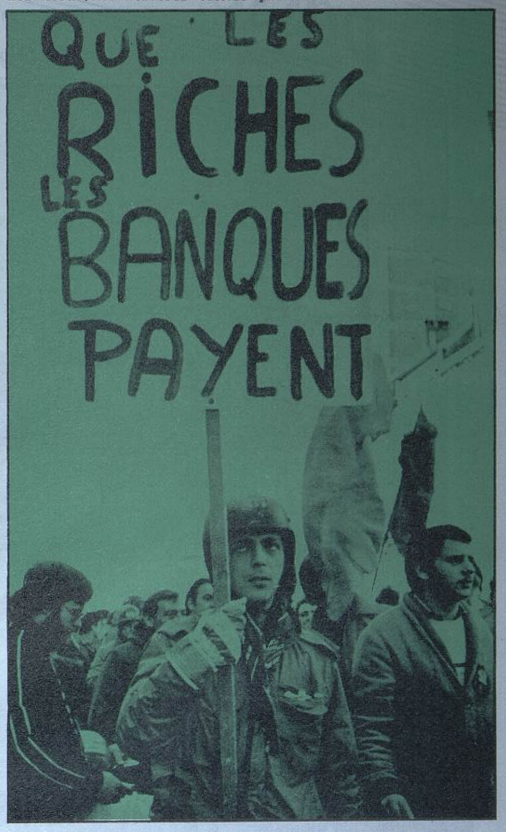

Nous sommes tous partie intégrante du mouvement social et si la sensibilité de certains ouvriers les pousse à utiliser la violence pour dépasser le cadre étroit de la revendication syndicale, pour protester contre une situation qui les concerne particulièrement en quoi cette violence est-elle plus légitime ? Nous, nous prétendons mener un combat beaucoup plus global car nous nous sentons concernés par l'ensemble du système d'oppression, et si demain notre sensibilité nous amenait à utiliser la violence pour essayer de détruire quelques parcelles de ce qui nous opprime (lois, prisons, travail...), en quoi notre violence serait-elle moins "juste", alors que plus globalement dénonciatrice, que celle de ces ouvriers qui ne dépasse pas - le plus souvent - le cadre parcellaire du conflit social ? Est-ce cet aspect parcellaire qui légitimise leur violence, Messieurs les thuriféraires, ou est-ce en tant que victimes privilégiées du Capital que les ouvriers ont seuls le droit d'appliquer cette Légitime Défense que vous prônez ?

On ne peut prétendre que le pouvoir socialiste a été contraint par la vague d'attentats de mettre en place ou de développer l'arsenal répressif que l'on sait. Le pouvoir s'est sans doute servi de ces attentats pour accélérer le processus, mais le processus est inéluctable et inhérent à tout pouvoir étatique. Le fichier électronique, par exemple, existait déjà depuis quelques années de façon clandestine (encore que !) presque "illégale", mais il faut être bien naïf pour croire que la police resterait la seule entreprise du système capitaliste à ne pas chercher à rentabiliser sa production en refusant d'utiliser l'ordinateur. Que le procédé soit aujourd'hui légalisé, justifié, moralisé, amélioré par le gouvernement de gauche n'est donc nullement paradoxal, bien au contraire, puisque cela fait partie des taches essentielles d'un tel gouvernement, c'est-à-dire grignoter du terrain là où la droite se serait sans doute cassé les dents.

Il n'en reste pas moins que tous ces grignotages, ces mesures liberticides sont en contradiction flagrante avec le discours politique tenu par le P.S. avant son accession au pouvoir et c'est en exploitant ces contradictions que nous pourrons élargir les failles du pouvoir et déchirer totalement le voile humaniste dans lequel se drape encore le gouvernement socialiste.

Ecrit au cours de l'année 82.

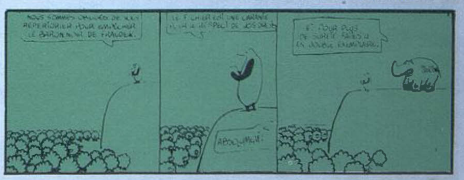

deux pages qui parlent des prisons
avec l'aide de l'émission «passe-muraille»
tous les dimanches sur 105.5 mghz dès 19h

passe-muraille

vous avez un proche en prison?
abonnez-le à alternative libertaire
engagez-le à nous écrire pour nous décrire
sa réalité carcérale.

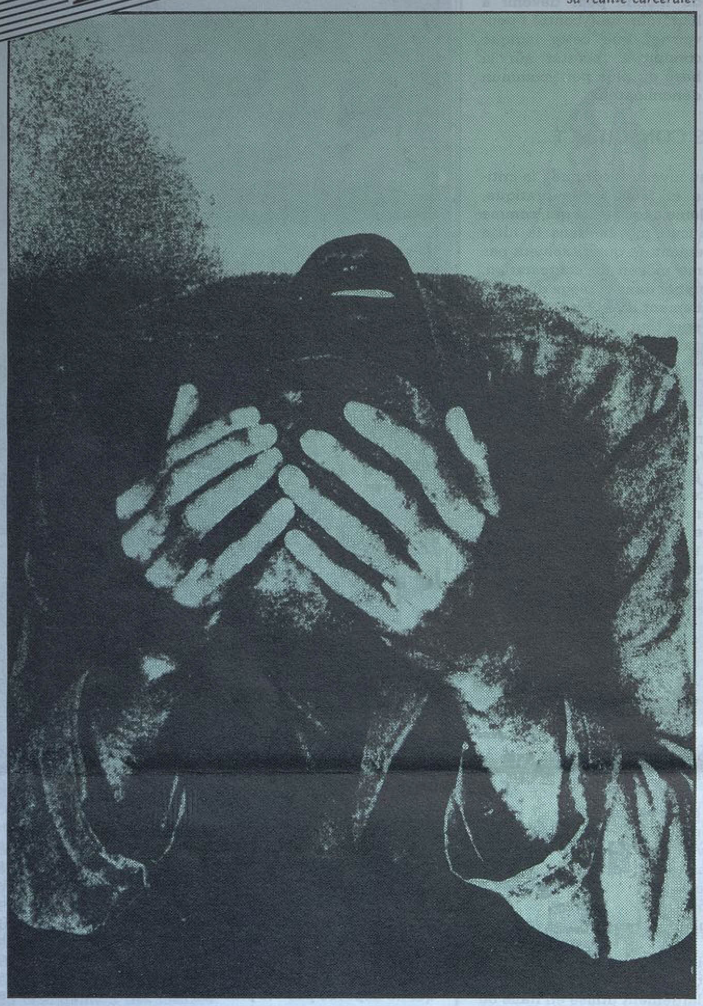

huit ans de ratière

Actuellement, je me trouve au C.M.C. de la maison d'arrêt de Saint-Gilles. Auparavant, j'étais à Ypres où j'avais été placé suite à mon extradition de France.

C'est en France (Toulouse) que j'ai entendu parler pour la première fois de Passe-Muraille. Je m'y suis intéressé sachant que je devais être extradé (ce qui fut fait le 23 août 84) et que cette émission me permettrait d'avoir un moyen d'information, ce qui est très important, et aussi un moyen d'expression, dans la mesure où mes lettres sont transmises par les bons soins de l'A.P., ce qui est assez difficile en France. Aujourd'hui, je prends le risque de vous faire parvenir cette lettre par la voie normale et s'il se trouve que celle-ci n'a pas été expédiée, je serai obligé d'avoir recours aux mêmes procédés qu'en France.

Théoriquement, il n'y a pas de censure. Pratiquement, c'est le contraire puisque nous sommes contraints de laisser les lettres ouvertes. Il est vrai qu'il y a certains établissements où le courrier est fermé par le détenu, ce qui n'est pas le cas ici, ni à Ypres. Enfin, c'est une question de divergences de règlements intérieurs et le directeur est seul maître dans sa prison!

Voilà trois dimanches que j'écoute Passe-Muraille pour m'en faire une petite idée. Je dois avouer que parfois, pour ne pas dire bien souvent, l'émission ressemble de par son contenu à la précédente par son uniformité. Je ne mets pas en cause les animateurs qui font ce boulot et n'en ont que plus de mérite, d'autant plus qu'ils le font bénévolement. Mais plutôt par l'insipidité du courrier des auditeurs de derrière les barreaux.

A mon avis, on peut passer un moment tant instructif qu'agréable sur les ondes, sans pour cela avoir à écouter un duel d'insultes. Bien entendu, c'est aux taulards d'arrêter leur comportement infantile et de se comporter en adultes, ce qui n'est pas évident, même s'ils sont considérés comme tels devant la justice.

Comme je l'ai dit, je n'ai écouté que trois émissions. Je n'ai retenu dans celle du 16 qu'une lettre très bonne, celle de Madeleine, et je ne dis pas cela parce que c'est une frangine. Par contre, l'émission du 23 a été la meilleure qu'il m'ait été donné d'entendre. Auparavant, j'ai trouvé qu'il manquait des informations sur le monde carcéral. A Jamioulx, on a évacué les détenus. Il est juste de penser qu'il y a des personnes qui ont quelqu'un de cher là-bas et qui demeurent à Bruxelles: par Passe-Muraille, elles peuvent espérer en apprendre plus ou même faire appel à un témoin. Il en est de même pour les quarante qui se sont fait tabasser à Merksplas. Sans travestir les faits, on peut dénoncer la vérité pour que de telles choses ne se reproduisent pas.

Combien de faits similaires ont été passés sous silence parce qu'il n'y avait aucun moyen d'expression? Maintenant qu'il y a une radio qui nous offre quatre heures sur les ondes, il faut que les personnes concernées prennent conscience pour que cessent ces brimades et persécutions, le plus souvent impunies.

Dernièrement en France, les matons ont fait une grève (privation de visites, de promenade et de distribution de courrier) parce qu'un de leurs collègues s'était fait tabasser. Faut croire que les matons sont plus solidaires que nous. Et si par malheur le gars se fait sauter, quelle que soit la taule où il aura été incarcéré, il est certain qu'il se retrouvera au cachot avec une grosse tête.

En France, le nouveau gouvernement, soi-disant libéral, a supprimé les Q.H.S. ou plutôt, pour être précis, l'appellation. Aujourd'hui, cela a été remplacé par l'isolement, ce qui revient exactement au même, il n'y a que le qualificatif qui a changé. Le traitement... inhumain... y reste le même. J'ai pu constater qu'ici aussi on a innové avec l'ouverture de Lantin aux Q.H.S. dans cette société civilisée qui traite les hommes au nom d'une soi-disant liberté, en animaux.

Q.H.S., isolement ou autre, on trouve toujours des qualificatifs pour cacher les choses les plus abjectes. Et j'en parle en connaissance de cause. Neuf mois en Q.H.S., ensuite transféré dans une autre prison pour être placé en isolement. Où? Dans les locaux des anciens Q.H.S.! Quand je suis arrivé en Belgique, je me suis dit: «là au moins il n'y a pas de Q.H.S.». Quelle n'a pas été ma déception en arrivant à Ypres où il y a un quartier réservé pour l'isolement. Endroit où j'ai été placé dès mon arrivée. Motif: mesure de sécurité, et non pas disciplinaire: un extradé ne peut être puni ou condamné pour un délit autre que celui qui a motivé son extradition. Mais comme je me suis évadé en 79 de Namur... Faut bien trouver un biais quelconque pour ôter au candidat à la liberté son envie d'évasion. Et tous les moyens sont bons, même les plus inhumains, pour le faire entrer dans le système. Pour arriver à ce résultat, on commence à enlever au détenu sa combattivité et sa responsabilité à mener sa vie selon son désir, pour le dépersonnaliser, ce qui fait que le détenu tombe, sans s'en rendre compte, sous la dépendance de l'A.P. Il y en a qui ont plus de force de caractère que d'autres. On les catalogue dangereux. Dangereux pour le système pénitencier. A coups de millions, on aménage ou on construit des quartiers «Q.H.S.», non pas pour une hypothétique réinsertion, mais plutôt pour avilir et briser ceux qui ont osé résister au système! Quand il sort de là, il a enterré toutes ses illusions et tous sentiments de bonté pour les remplacer par la Haine à l'état pur. Qui est responsable de cette métamorphose? La société: de par son silence, elle devient complice.

En Allemagne et en Suisse, c'est à présent les cellules sensorielles qui sont «à la mode». En gros, cela consiste en une cellule nue, peinte en blanc, lumière vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Aucun bruit ne pénètre dans la cellule, on ne voit personne et la bouffe est remise par un guichet sans que la porte ne s'ouvre. C'est tout ce qu'il y a de plus barbare dans des pays «civilisés».

Il y a aussi la carotte et le bâton pour l'obtention d'une liberté conditionnelle sous la promesse d'avoir un comportement irréprochable selon les critères pénitentiaires; un tiers pour les primaires, dont un pour cent qui en bénéficie, selon les statistiques du Ministère de la Justice.

A mon avis, si on cherche vraiment à ce que le détenu trouve une place dans la société, on devrait d'abord l'inciter à s'instruire, lui donner l'occasion d'apprendre une profession selon ses capacités. Comme chaque peine mérite un salaire, à défaut de celui-ci, les autorités pourraient au moins accorder une remise de peine pour récompenser les réussites.

Je n'ai pas la prétention de chercher à faire des réformes pénitentiaires (d'ailleurs c'est toujours mal vu) mais c'est une idée qui éviterait à pas mal de taulards de rester dans l'inactivité complète comme maintenant, la seule activité étant de préparer des coups, tordus pour la plupart.

Etant étranger (Algérien), je ne cherche plus à faire une quelconque revendication. En huit ans de ratière, j'en ai fait plus qu'il ne se doit. Aujourd'hui, je n'aspire qu'à une chose, c'est de rentrer chez moi, du moins dans le pays dont je porte la nationalité: l'Algérie, car je suis né en France, pays où je ne me sens pas chez moi, pas plus qu'ici. Surtout quand on se l'entend dire presque quotidiennement. C'est malheureux à dire, mais le racisme en Europe est comme le dollar: en hausse.

Saïd Boumedienne

contre l'enfermement

Transmuraille Express, l'émission de radio toulousaine à l'intention des détenus franchit une nouvelle étape en organisant, du 5 au 17 novembre 1984 des «journées contre l'enfermement», journées de propagande et d'information. Transmuraille: rappelez-vous...

En décembre 1983, dans la «ville rose», une émission, Transmuraille Express, débute sur l'antenne d'une radio libre: Canal Sud.

Ecoutée par les détenus de la prison Saint-Michel à Toulouse, de la centrale de Muret, de la Maison d'Arrêt de Montauban, elle se propose de donner la parole aux détenus, d'en finir avec le silence complice organisé par la barbarie pénitentiaire. Lettres et cassettes, appels téléphoniques, témoignages directs affluent: l'isolement des incarcérés, brisé d'une certaine façon, crée un nouveau rapport de force à l'intérieur.

L'Administration Pénitentiaire ne le tolère pas. Le pouvoir, sous sa forme judiciaire, est sommé d'éliminer les gêneurs; des pressions sont effectuées sur des détenus: mise à l'isolement, transferts et menaces verbales se succèdent. Un procès est intenté à Canal-Sud pour son émission «Transmuraille-Express» (14 plaintes déposées pour outrage et diffamation...). L'affaire suit son cours, avec l'inculpation du Conseil d'Administration de la radio... Mais l'émission continue.

Dans cette dynamique, et débordant le cadre de cette émission, se crée l'association A.T.A.L., pour organiser une semaine contre l'enfermement, où seront abordés les thèmes suivants:

- lundi: délinquance et répression;
- mardi: psychiatrie;
- mercredi: conditions de détention en France;
- jeudi: systèmes pénitentiaires dans différents pays (Italie, Espagne, Irlande, Allemagne, Pays de l'Est... etc.);
- vendredi: espace judiciaire européen;
- samedi: luttes dans les prisons.

Nous voulons faire de ces journées un moment privilégié de rencontres, mais aussi d'information et de propagande. Par ailleurs, elles visent aussi à dénoncer la mise en place de structures qui, sous prétexte, dans certains cas, d'éviter la prison (prévention de la délinquance), quand ce n'est pas de mieux cibler les futurs incarcérés (espace judiciaire européen, fichier informatisé, ...), font de tout individu un incarcéré potentiel. Dans ces débats, pourra intervenir toute personne confrontée à l'univers carcéral, l'ayant subi ou ayant lutté contre, et tous ceux qui, aujourd'hui, sont amenés à le dénoncer.

Dès la semaine précédente, sur ce même thème, nous projetons d'animer, en ces temps de grisaille quotidienne, différents lieux de la ville par la mise en place d'expositions-photos, de peintures, de projections de films, d'interventions dans les écoles et les lycées, et par des concerts qui nous permettront de financer en partie ces journées.

Si vous désirez intervenir, comme nous le souhaitons vivement, écrivez-nous dès le mois de septembre.

Pour tous contacts:
Transmuraille-Express, Canal-Sud
40, rue Alfred Duméril
31400 Toulouse.

doorheen tralies

Depuis le 1er octobre, la V.R.L. (Vrije Radio Leuven) émet tous les lundis, de 10 à 11 heures, un programme intitulé «Doorheen Tralies» (à travers les barreaux ou... Passe Muraille...).

Ce programme s'adresse aux détenus des deux prisons de Louvain et émet à leur intention de la musique et des informations de leur choix. L'information est traitée avec la collaboration de spécialistes de la Ligue des Droits de l'Homme, Oikonde, les Criminologues Radicaux, etc.

«Doorheen Tralies» est la première initiative du genre dans la région flamande et il est indéniable qu'elle répond à l'attente de bon nombre de détenus isolés qui, des années durant, sont privés de visites ou de tout autre contact social avec le monde extérieur. Ce programme de radio offre à tous les prisonniers la possibilité d'exposer leurs plaintes, leurs problèmes...

Cette initiative émane de quelques étudiants en criminologie de l'Université de Louvain, assistés par des individus issus des organisations précitées.

L'objectif réel de cette émission est d'offrir aux détenus un accès au monde extérieur. Mais elle souhaite aussi «conscientiser» ce monde extérieur: que se passe-t-il dans une prison, quelles sont les erreurs qui y sont commises, quels sont les préjugés des gens par rapport aux prisons et aux détenus, quelles sont les souffrances inutilement vécues dans les deux prisons de Louvain et qui est disposé, par exemple, à aider un prisonnier isolé à résoudre ses problèmes?

«Doorheen Tralies» permettra donc aux détenus de témoigner mais donnera aussi la parole à des spécialistes qui évoqueront la problématique des prisons et, pourquoi pas, au personnel des établissements pénitentiaires. Manifestement, les réalisateurs de l'émission, souhaitent qu'elle soit pluraliste et diversifiée.

Pour toutes informations:

V.R.L.
Dorheen Tralies
Kol. Begaultlaan, 28
3010 Wilsele

garde à vous

Le rôle du surveillant de prison est de surveiller et de contraindre son semblable après l'avoir enfermé, de le soumettre au règlement draconien qui interdit tout, et de lui accorder, suivant son bon plaisir ou ses états d'âme, les faveurs et accomodements que l'usage et les techniques de soumission et de domestication ont éprouvés depuis longtemps! Des faveurs et des calmants, des drogues et la TV-Dallas que l'on accorde, que l'on retire... la carotte et le bâton.

La conscience professionnelle d'un surveillant fait qu'il surveille bien, qu'il garde bien, que, suivant le règlement — qui est aussi draconien pour lui que pour le détenu — il fasse consciencieusement ses appels quatre ou cinq fois par service, ses vérifications de cales toutes les heures, toutes les demi-heures, tous les quarts d'heure, voire toutes les sept minutes comme au huitième étage de Lantin, qu'il remplisse correctement ses petits papiers, qu'il signe ses cahiers, qu'il pointe ses passages-coups-d'œil, qu'il réponde aux sonnettes, qu'il ouvre et ferme les portes et les grilles, qu'il récolte les courriers, demandes de rapport, demandes pour remettre ou pour recevoir, qu'il surveille les mouvements, les préaux, les chapelles ou les activités, qu'il fasse ses rapports, qu'il établisse ses fiches personnelles de comportement, qu'il fouille hommes et caveaux, qu'il contrôle barreaux et serrures, et j'en passe...

C'est vrai que le public ne soupçonne pas. C'est vrai que c'est difficile et peu glorieux... C'est vrai que tout cela doit — et peut — être fait avec humanité, sans mépris... Mais de là à proclamer que c'est là «la profession que nous aimons»... voilà qui nous inquiète vraiment.

Les brebis galeuses existent partout, c'est vrai! Mais c'est surtout grave dans les corps d'élite, assermentés, qui prétendent justement réprimer la délinquance des autres et qui la réprimment parfois très durement comme ce fut justement le cas à Verviers lorsqu'en fin d'année dernière, la CGSP locale s'est érigée en tribunal de flagrants délits pour condamner un détenu à neuf jours de cachot à titre de punition pour faits survenus à l'extérieur des murs, pour ensuite ridiculiser son Ministre qui tentait, par un énorme mensonge, de couvrir la bavure de son personnel....

Bien sûr l'humanisation, sous des pressions diverses, a fait des progrès, même si le contexte et la pratique sont toujours dignes du moyen âge et si le règlement et la sacro-sainte sécurité interdisent tout.

Et que veut dire «revaloriser leur fonction»? Nous venons de dire ce qu'est la fonction de surveillant... elle ne peut être que ce qu'elle est. On ne peut être enfermeur, inquisiteur et rééducateur, c'est inconciliable. Tout au plus peut-on faire preuve de moins de mépris, de moins de morgue et d'agressivité, de plus d'humanité... Seuls les techniciens et les moniteurs, moins engagés dans les missions de contrainte et de surveillance, peuvent parler de possibilités d'éducation, d'apprentissage, pour autant qu'ils s'en sentent la vocation et la volonté. Comme toujours, la revalorisation de fonction dont on parle se limite en fait à la revalorisation des traitements et salaires.

Seuls des gens extérieurs à la chiourme peuvent tenter quelque chose pour récupérer quelques uns parmi les hommes perdus... l'exception qui confirme la règle. Et nous croyons que les médias doivent au contraire mettre le moindre fait-divers en exergue pour démolir au plus vite ce système carcéral qui détruit même son propre personnel, puisqu'il y a toujours 25% de surveillants en congé de maladie. C'est peut-être le seul moyen d'amener les tenants du système, qui traitent encore des hommes paumés comme au temps de leur arrière grand-père, à envisager autre chose de plus humain, surtout de plus bénéfique, tant pour les victimes que pour les coupables d'ailleurs.

Pour le reste, que la profession de surveillant soit difficile et ingrate, nous ne le nierons pas. Mais c'est tout de même une profession que l'on a choisie, dans laquelle on s'engage comme à l'armée, comme à la gendarmerie. On s'engage à obéir, à exécuter moyennant rétribution. En cas de désaccord, on peut toujours démissionner. Certains le font, et c'est très bien...

Que l'on puisse aimer cette profession et le proclamer nous surprend et nous inquiète. Et si celui qui le clame se sent mûr pour passer du côté des services sociaux, qu'il le fasse: il y sera plus utile qu'en tant que surveillant.

La première mesure d'humanisation devrait non pas être laxisme ou fermeté, mais bien non-recours à ce système destructeur et humiliant et non justifié pour les trois-quart de ceux qui y sont.

Liberté
120, rue de Messancy
6798 Aubange

un autre système

Cette lettre a été écrite au nom de toutes les filles qui ont maille à partir avec la «justice» à cause des stupéfiants.

Ceci est une lettre que l'on m'a demandé de vous faire parvenir afin de se faire entendre, pas seulement par les juges, présidents, procureurs du roi et compagnie. Nous, «femmes libérées», privées de liberté et incarcérées à Forest, nous avons pris la décision de réagir contre les trop fortes peines qui sont infligées à des toxicomanes qui ont commis des délits, non pas par plaisir, mais pour subvenir à leurs besoins de toxicomanes. Nous estimons que ces personnes sont plus à soigner qu'à punir aussi sévèrement.

Je vais vous citer trois cas — pas de noms dans ce message — ce n'est pas seulement pour nous mais aussi pour les autres toxicos qui tomberont bêtement dans les mains de la justice. Les cas que je citerai sont ceux qui m'ont le plus frappée.

Le premier: une toxico a fait un casse de 10.000 FB. Sentence: 54 mois, sursis compris. Le deuxième cas: une toxico a pris un an pour trace plus cinq ans de sursis qui sont tombés, soit six ans ferme. Le troisième cas: une jeune femme a tué son amant. Sentence: huit mois. Ah c'est vrai, elle n'est pas stup.

A nos yeux, si nous laissons faire la police et la justice, la solution pour eux sera la plus simple: les toxicos en prison et le plus longtemps possible. Or, ce n'est vraiment pas la solution, parce que les toxicos sont des malades sous l'emprise de la drogue et après un moment, quand ils ont décroché, ce ne sont plus des malades. Après avoir repris des forces, regoûté aux plaisirs de la vie, revu les arbres, les oiseaux, les saisons, l'amour — revivre quoi — ils sont d'autres personnes, sans doute fragiles, certainement très sensibles à ce qui les entoure (je ne parle malheureusement pas de ceux qui sont restés «flippés»), parce que l'alcool et le tabac rapportent à l'Etat, ce que la came ne fait pas encore) mais tuent beaucoup plus que la came. Je peux en parler: lors de la seule cure de désintoxication que j'ai faite, je me suis trouvée parmi des alcolos. Jamais je ne me foutrai en l'air, car l'alcool détruit et diminue l'homme, la femme, de plus grave façon que ce fléau appelé la came. Je ne fais le procès d'aucune de ces «substances nuisibles», seulement le point.

Alors nous avons décidé d'alerter Amnesty International, le Ministère de la Justice, Infor Justice: la première de nous qui sortira va commencer par bouger. Ensuite celles qui resteront incarcérées vont entamer une grève de la faim, refus de quitter le préau, quitte à voir arriver les hommes. On va le faire au finish, parce que nous estimons que la balance de la justice est déréglée, qu'il faut faire quelque chose, même si cela va trop loin. Nous voulons avoir gain de cause et, comme je l'ai dit précédemment, ce n'est pas uniquement pour nous mais bien pour tous les toxicomanes.

Le docteur Baudour avait, avec cinq personnes et moi-même, rédigé une lettre en plusieurs exemplaires afin de toucher l'opinion publique. Le docteur Baudour, que je respecte pour ses idées ouvertes, son intelligence et sa compréhension, a été incarcéré quatre mois et la méthadone acquittée. Dans sa lettre, nous parlions des problèmes de délinquance qu'entraînait la situation que vit la société actuelle. Aucun de nous ne peut dire qu'il n'en a pas entendu parler, mais c'est à ce moment-là qu'il aurait fallu réfléchir, écouter, bouger. Il faut dire qu'entre 54 francs le Vial et 6.000 francs le gramme, il ne faut pas faire un dessin.

J'ai parlé de cela avec un homme très ouvert, l'aumonier Philippe. Il m'a tout de suite dit qu'à l'intérieur de la prison, ça ne risque pas de toucher grand-monde. Mais si chez les hommes, condamnés ou pas, quelques uns peuvent se joindre à notre action, qu'ils nous le fassent savoir par Passe-Muraille, parce que ce sera dur. Mais nous poursuivrons notre lutte, car nous le voulons.

J'aimerais préciser que ce n'est pas une publicité pour ou contre la came. Mais un plaidoyer contre des pairs qui peuvent condamner des gosses de 21 ans à 4, 5, 6 ans, sans réaliser que la révolte, la haine peuvent envahir tout être humain. Je souhaite du fond du cœur que ces juges, présidents et procureurs soient un jour face à un problème similaire avec quelqu'un de proche d'eux. Alors peut-être enlèveront-ils leur masque parce qu'ils le trouveront hideux, et que le poids de la justice pèsera lourd sur leur conscience.

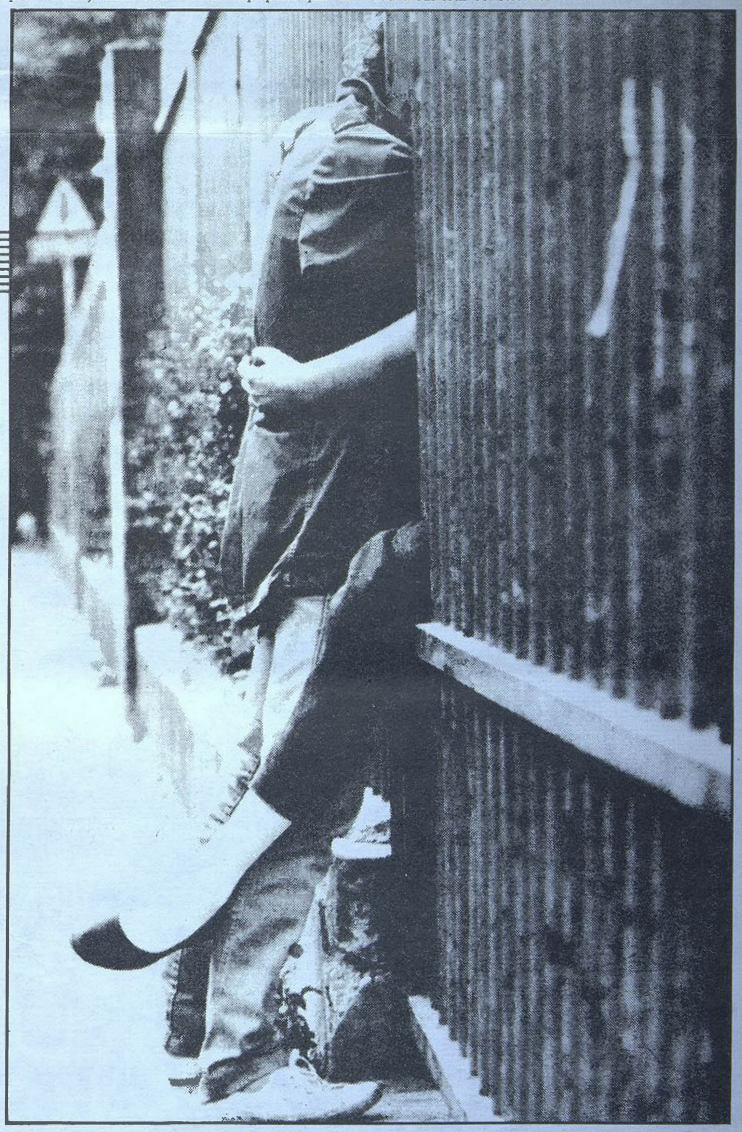

vivent les chefs

Un an, le 8 septembre, que le détenu Balencour est mort à l'intérieur d'un de ces établissements où l'on est censé surveiller et conserver... Un an que le Ministre de la Justice et les bonzes de son administration esclavagiste refusent de dire ou de rechercher la vérité sur cette mort annoncée, prévue, décrite par la victime elle-même dans les lettres qu'elle nous adressait dans les semaines et les jours précédents, la dernière 48 heures avant le matin blême....

Il n'était pas question de suicide, mais bien d'agression. Certains membres du personnel même le mettaient en garde et il était attentif. Il fut cependant trouvé mort, suicidé par pendaison, disait-on d'abord à l'Administration, avant qu'elle ne se ravise et parle d'électrocution...

On peut mourir ainsi, c'est vrai, à condition de le vouloir, d'abord, ce qui n'était sûrement pas le cas pour un lutteur; à condition aussi de réunir certaines conditions favorables...

Une petite enquête dans les succursales nous fait constater qu'aucune note, aucune instruction tendant à attirer l'attention, à recommander la prudence ou la surveillance, à faire vérifier le fonctionnement correct des disjoncteurs aux coffrets de passerelles n'a jamais été adressée aux directions. Ceci aurait tout de même été une nécessité minimale, si...

Pour nous, ceci prouve que l'on ne croit pas au suicide, à un accident provenant du non-fonctionnement instantané des dispositifs de protection. On est convaincu qu'ils fonctionnent correctement d'une part et on sait ce qui s'est passé d'autre part... Mais les intérêts suprêmes de l'industrie imposent la nécessité et la persistance d'un black out protecteur.

Rappelons que Balencour devait se trouver allongé sur son lit dont le matelas est en mousse synthétique ou de latex, parfaitement sec, isolant, que les fils auraient été fixés sur la poitrine, donc en surface et à peu de distance l'un de l'autre. Ceci fait donc court-circuit franc et en surface. Le corps ne fait pas ici résistance entre le secteur et la terre, il n'y a pas assaut d'ampérage à travers le corps en sa longueur. Le coffret de protection devait immédiatement se déclencher, la victime, volontaire ou non, en être quitte pour la secousse, comme c'est souvent le cas pour qui fait profession d'électricien.

Des secousses électriques jusqu'à 110 volts s'emploient couramment en électrochocs, en psychiatrie et en réanimation cardiaque. On imagine que la secousse subie a dû faire bondir le corps, que la coupure immédiate du courant a dû donner le temps à des réactions instinctives et animales de l'instinct de conservation de se manifester, que les fils ont dû se déplacer, se détacher.

Notre conviction d'initiés s'est faite, inébranlable: Balencour a été assassiné ou mis en condition de pouvoir être exécuté par électrocutions répétées. Le crime est maquillé. Par qui? Il dérangeait autant certaine mafia de détenus, que matons et directions. Beaucoup avaient à craindre et à se réjouir...

Plutôt que de plaindre l'homme, qui était jugé et se jugeait lui-même, jugeons ces industriels qui, comme dans toute industrie, camouflent ce qui ternit leur «image». Alors que toute atteinte à la vie hors prison est sanctionnée de lourdes peines de prison, on s'aperçoit que certaines morts ne pèsent pas le même poids dans la balance... les morts au champs d'honneur, les morts au cours de bavures, les victimes de la route et du travail, les suicidés assassinés des prisons du roi.

On constate qu'en prison, les hommes, les droits, la dignité, la vie n'ont aucune valeur, que les responsabilités, les défauts de prévoyance, les refus d'aide à personne en danger, sont escamotés, ne sont jamais sanctionnés, même s'il y a parfois parodie de jugement. Dans le grand cirque, les pauvres clowns ont toujours tort... Vivent les chefs!

Liberté
120, rue de Messancy
6798 Aubange

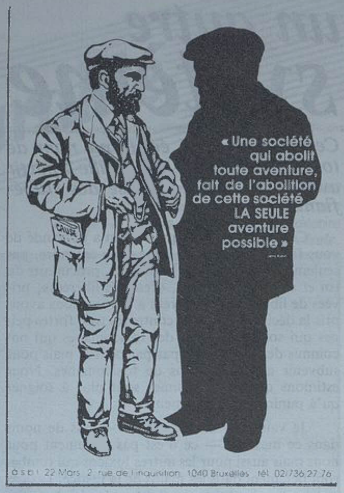

sommaire

★ **TRIBUNE LIBRE:** Les racines d'un projet pédagogique libertaire 2
★ **SOLIDARNOSC:** Novembre c'est pour les mineurs britanniques leur 9e mois de grève 3
★ **EDITORIAL:** C.C.C., ça y est Zorro est arrivé 3
★ **FAILLITES:** Michel Graindorge contre le gang des curateurs de Nivelles 4-5
★ **SANS TRAVAIL:** Vers un syndicat autonome des chômeurs 6-7
★ **PETITE SOEUR DES PAUVRES:** Charité? Non merci 7
★ **MAMMOUTH:** Les leçons d'une rafle politique 8
★ **CHASSE AUX SORCIERES:** Réactions en chaîne 9-10
★ **TERRORISME:** Une analyse lucide et indispensable à qui veut comprendre 11
★ **RADIO CHABAB:** Ciné bougnoule, ouvrez les frontières, break dance 12-13
★ **POLEMIQUE:** Quelle est la couleur du jupon d'Amnesty International 14
★ **BREF:** Sexe et politique, Francisco Ferrer, Proudhon anar?, Poison et tiers-monde 14-15
★ **COURRIER:** Comité du 1er mai, Histoire de troupeau, Engagez des mâles 16
★ **CRAYON NOIR:** L'actualité du mois vue par Patrick 17
★ **ANARCHISME ET FRANC-MAÇONNERIE:** Deux interviews à la poursuite d'un débat 18-19
★ **AUX LARMES MEGALOS:** Une brochure explosive sur le terrorisme en France 20-21
★ **GEOLES:** On vous écrit de derrière les murailles de nos prisons 22-23
★ **NOTRE AFFICHE:** Réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard ..... à l'extrême-centre

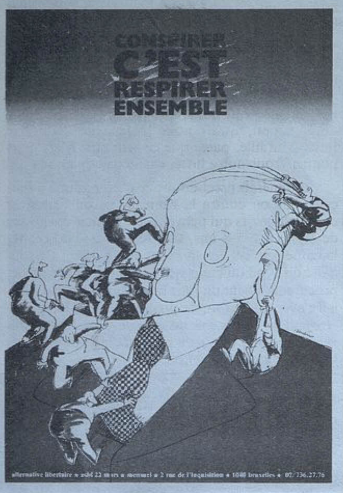

the best: 10.000 exemplaires diffusés

le 22 mars s'affiche

Tous les mois, glissée à l'extrême-centre de votre Alternative Libertaire préféré, une affiche. Un format (40 cm sur 60) qui nous permet, à défaut de nous afficher dans les rues, d'être présent sur vos murs. Pour ceux qui auraient pris le train en marche, un rappel visuel de quelques-unes des créations de ces derniers mois. Le noir et blanc ne vous permettra que d'avoir une approximation, la surprise des couleurs quand cette affiche arrivera dans votre boîte aux lettres. Un seul moyen, nous la commander ebn versant 20 francs la pièce au compte de l'asbl 22 Mars 001-0536851-32.

Et déjà pour vous mettre en appétit, les thèmes des affiches des prochains numéros: fêtes de fin d'année: à la santé du tiers-monde, ne soyez pas complices, refusez le service militaire,... et puis les cerveaux bouillonnent pour trouver la conception graphique de nos réactions à la venue du pape en Belgique. Vous avez des idées, vous savez dessiner, vous prenez des photos,... écrivez-nous, proposez-nous, nous réaliserons ensemble. De toute manière, n'oubliez pas, si ce n'est déjà fait, de vous abonner ou de vous réabonner en versant 600 francs pour onze numéros au compte 001-0536851-32. A vous retrouver le mois prochain à l'extrême-centre de votre journal préféré.

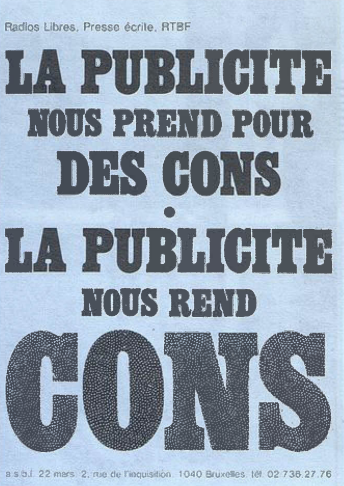

Albert
BALENCOUR
TAULE
ERRANCE
un livre indispensable
dans les bonnes librairies
ou directement chez
EDITIONS
22 MARS asbl

ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI

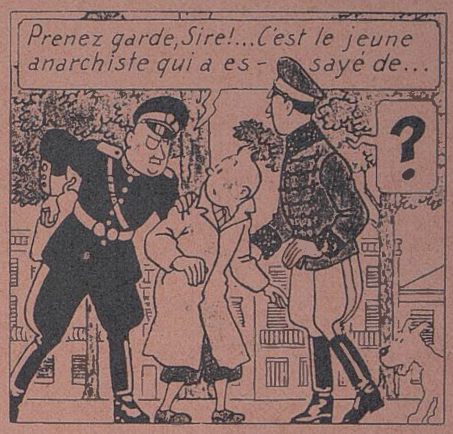

alternative libertaire mensuel

asbl 22 mars
2 rue de l'inquisition
1040 bruxelles
tél. 02/736.27.76

cger 001-0536851-32

Abonnez-vous,...aujourd'hui !

Cela fait plusieurs mois, voire plusieurs années, que vous recevez gratuitement dans votre boîte aux lettres notre mensuel Alternative Libertaire. Vous n'êtes pas sans savoir que l'austérité sévit partout et notamment dans les associations qui, comme la nôtre, loin des rivages commerciaux, tentent de porter une action, une parole de changement social.

En quelques années, le prix du papier a pratiquement doublé, le timbrage périodique est passé de 60 centimes à 2 francs. Malgré cela, nous voulons continuer à vous rendre, du moins nous l'espérons, un service d'information-réflexion via notre journal. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir participer au financement de ce service, ne fût-ce qu'en ce qui concerne les frais d'envoi (100 francs par an).

Vous avez pu constater qu'Alternative Libertaire s'est sensiblement amélioré. La forme qui tend à mieux mettre en valeur ce qui doit être dit. Le fond avec une ouverture large à tous ceux qui veulent par ce biais (4.000 exemplaires) communiquer avec les autres. Alternative Libertaire, plus que jamais, se veut lieu, miroir de nos réalités. Pour faire connaître vos activités, vos actions ou vos réflexions, c'est le média qu'il ne faut pas oublier. Les 1.100 abonnés, les 200 envois à la presse, les 800 envois aux collectivités, le reste distribué en promotion, ne manqueront pas d'informer le «milieu» que vous voulez sans doute toucher. Les journaux qui se proposent cet objectif ne sont plus légion, les défendre, les aider à vivre c'est un peu vous ménager un canal de communication. Voilà une raison plus que valable de faire l'effort de l'abonnement, en nous versant 600 francs pour un an au compte 001-0536851-32.

En espérant votre réponse positive,
En espérant vous retrouver prochainement dans les colonnes d'Alternative Libertaire,

Le Collectif de l'asbl 22 Mars

Cercle Bakounine - ULB (Coordination Libertaire à l'ULB)

«un C, ça va!
trois C, bonjour les dégâts»

Conférence-débat sur le terrorisme et la répression en Belgique (les CCC, l'opération Mammouth)

Avec la participation de:

Roger Lallemand (Sénateur PS)
Olivier Deleuze (Député écolo)
Roger Noël-Babar (asbl 22 Mars)

Le 15 novembre 1984 à 20h ★ local 1302 H
(bâtiment H de l'Université Libre de Bruxelles, 2 avenue Héger à 1050 Bruxelles-Ixelles)